

# Enjeux et évolutions



Le maintien d'un paysage ouvert en fond de vallée passe par la mise en place d'un projet collectif partagé. Le-Val-d'Ajol

## Boiser sans fermer le paysage. Contenir la progression des micro-boisements

Les vallées comportent déjà une forte proportion de boisements implantés sur les pentes des coteaux. L'extension de ces boisements, que ce soit sur les versants ou dans le fond de la vallée tend à diminuer l'ensemble des vues sur la vallée. Les micro-boisements d'épicéas, plantés sur l'ancien parcellaire agricole, prennent l'aspect de bataillons serrés qui envahissent et referment peu à peu le fond des vallées. Cette évolution très rapide est perceptible à l'échelle d'une génération.

La vallée perd alors toute lisibilité, seules quelques clairières se maintenant autour des villages. Il est donc nécessaire de réfléchir à l'équilibre souhaitable entre boisement et paysage ouvert.

- ❑ Etablir un document de référence sur la répartition des espaces boisés et ouverts dans la vallée.
- ❑ Définir les principaux cônes de vue à maintenir depuis les bourgs, les hameaux, les routes ou les points de vue.
- ❑ Maîtrise foncière des terrains stratégiques.
- ❑ Abattre les carrés de bois gênants.
- ❑ Reconquérir des friches agricoles qui risqueraient d'évoluer vers des boisements.
- ❑ Soutenir l'usage de pâture agricole.

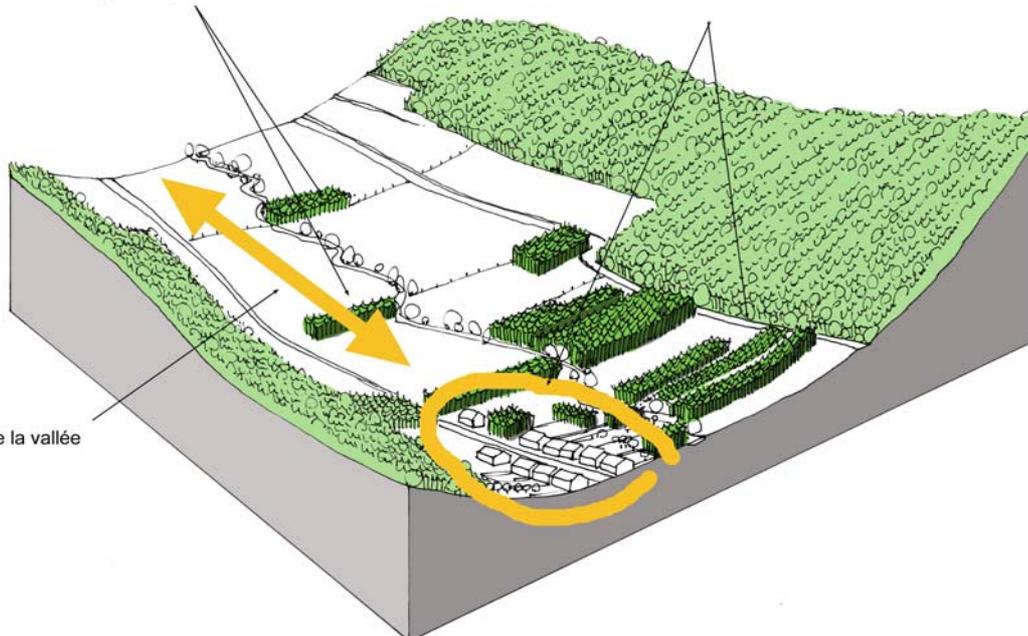
### Eviter les micro boisements isolés au sein des espaces ouverts

- . Mettre en place une Réglementation des boisements.
- . Maîtrise foncière des terrains stratégiques.
- . Abattre les carrés de bois gênants avec compensation de perte d'avenir si nécessaire.
- . Remise en état agricole des parcelles.

### Boiser sans fermer le paysage. Contenir la progression des micro-boisements

- . Etablir un document de référence sur la répartition des espaces boisés et ouverts dans la vallée.
- . Définir les principaux cônes de vue à maintenir depuis les bourgs, les hameaux, les routes ou les points de vue.
- . Maîtrise foncière des terrains stratégiques.
- . Abattre les carrés de bois gênants.
- . Reconquérir des friches agricoles qui risqueraient d'évoluer vers des boisements.
- . Soutenir l'usage de pâture agricole.

Préserver l'axe visuel de la vallée



# Pistes d'action

## Eviter les micro-boisements isolés au sein des espaces ouverts

Les espaces ouverts homogènes fournissent de vastes respirations au sein des vallées, et permettent des communications visuelles entre les différents espaces en prairies. Cette continuité est parfois remise en cause par un ou quelques micro-boisements de conifères qui viennent s'intercaler entre les habitations ou les prés. Le paysage peut être alors rapidement cloisonné, ce qui réduit la lisibilité de la vallée.

- ❑ **Mettre en place une Réglementation des boisements.**
- ❑ **Maîtrise foncière des terrains stratégiques.**
- ❑ **Abattre les carrés de bois gênants avec compensation de perte d'avenir si nécessaire.**
- ❑ **Remise en état agricole des parcelles.**

## Limiter les peupleraies dans les vallées de l'ouest du département

Dans les grandes vallées de l'ouest, quelques peupleraies ont été plantées sur des prairies inondables. Ce phénomène, encore marginal aujourd'hui, doit être encadré car il pourrait avoir un impact paysager très fort s'il se généralisait : la croissance forte des arbres menaçant de refermer la covisibilité entre les différents versants de la vallée. Cette fermeture est particulièrement sensible dans les vallées plus étroites comme celle du Mouzon.

- ❑ **Éviter la plantation de peupliers dans les vallées étroites.**



La tempête a permis dans certains secteurs une réouverture du paysage en fond de vallée, qu'il peut être intéressant de pérenniser. Bois-de-Champ

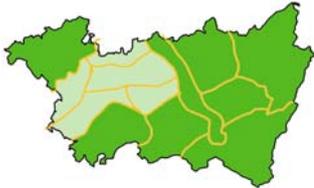


Un exemple de réouverture du paysage suite à la mise en place d'un plan de paysage : coupe d'un micro-boisement avec compensation de perte d'avenir des bois afin de rouvrir les vues sur Bionville depuis Allarmont (ci-dessus : état initial, ci-dessous : après la coupe)



# Enjeux et évolutions

## 3. Animer les lisières et les accès



### Les scénarios à éviter :

*La route-tunnel sous les résineux sans respiration sur des kilomètres.*

*La route ou le chemin-couloir entre deux lisières monotones sans repère et sans rythme d'un taillis ou d'un jeune gaulis de feuillus.*

*Le passage sur un axe « historique » dont le passé est totalement effacé et imperceptible.*

*Longer une lisière impénétrable dont les premiers mètres de fourré masquent de belles ambiances de sous-bois.*

*Supprimer l'accès à tout un versant suite à une coupe rase à grande échelle dont les mises en andains forment des cloisonnements infranchissables.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ LA PLONGEE DANS UN OCEAN DE VERDURE
- ❑ LE TRACE DU CHEMIN, HERITAGE D'UNE RESERVE DE CHASSE, D'UNE FORGE, D'UNE SCIERIE
- ❑ LA CLAIRIERE AUTOUR DES SITES PATRIMONIAUX AU CŒUR DE LA FORET : ABBAYES, ANCIENNES INDUSTRIES
- ❑ LE CHEMIN DE RANDONNEE BALISE QUI EMPRUNTE UNE PISTE FORESTIERE
- ❑ L'OURLET SOMBRE DES LISIERES ABROUTIES DANS LA PATURE
- ❑ LE SOUS-BOIS DEGAGE ENTREVU DEPUIS LA LISIERE
- ❑ LES LISIERES IRREGULIERES ET ANIMEES DES FORETS MIXTES

### Les évolutions :

*La lisière relie deux mondes. Celui de la forêt et celui du pré ou de la route qui la jouxte.*

*La plantation de grands massifs de résineux a généré quelques routes en tunnel dans les vallées de la montagne et de la Vôge, ce qui rend les sentiers inhospitaliers.*

*Les grands massifs de la plaine ont été massivement replantés après la tempête de 1984. Les boisements encore jeunes forment des écrans épais et monotones qui encadrent les routes et les cheminements.*

*Certaines lisières ont un aspect immuable ; leur ligne est soigneusement tracée par le bord de la route, par un chemin de bordure ou par une clôture de pré.*

*D'autres sont ostensiblement récentes, comme les carrés de résineux à demi encastrés dans une lisière feuillue plus ancienne.*

*D'autres enfin semblent retrouver leur état sauvage. Lorsque le paysan jette l'éponge, la lisière reprend sa dynamique colonisatrice et prend pied dans les parcelles voisines, bardée d'un fourré d'épines et d'arbustes à son pied.*

# Pistes d'action

## Des évolutions à maîtriser :



Les boisements de conifère créent des lisières opaques, sombres et uniformes.



Les micro-boisements viennent créneler la lisière feuillue.



Les jeunes taillis forment des paysages impénétrables, peu attractifs.



La lisière forestière ne structure plus le paysage.



L'accès aux forêts est limité.



L'accès à la forêt est peu attractif.

# Enjeux et évolutions



Le tracé de la lisière, bien tenu, donne une grande force au paysage. Badménéil-aux-Bois



Un chemin ou une bande enherbée assure la transition entre le champ et la lisière. Fauconcourt

## Tenir le tracé de la lisière

L'aspect visuel d'une lisière résulte de la gestion forestière de la parcelle, mais en amont, du tracé de la limite forestière, en particulier lorsqu'il s'agit de résineux.

Tracer une belle lisière est un acte forestier simple et efficace : respecter le tracé au sol, élaguer les premiers rangs si l'on recherche un effet de profondeur, de mystère.

Dans les secteurs de recul de la gestion agricole, il convient d'être vigilant sur l'implantation des petits boisements de conifères accolés aux grands massifs, qui semblent créneler le tracé de la lisière.

- ❑ Tracer de belles lisières autour des sites historiques, des grands carrefours.
- ❑ Prévoir un chemin ou une bande enherbée en lisière dans les paysages de culture de la plaine.
- ❑ Éviter les petits boisements disposés en saillie sur une lisière.

## Éviter la gestion homogène d'une longue parcelle en bordure de route

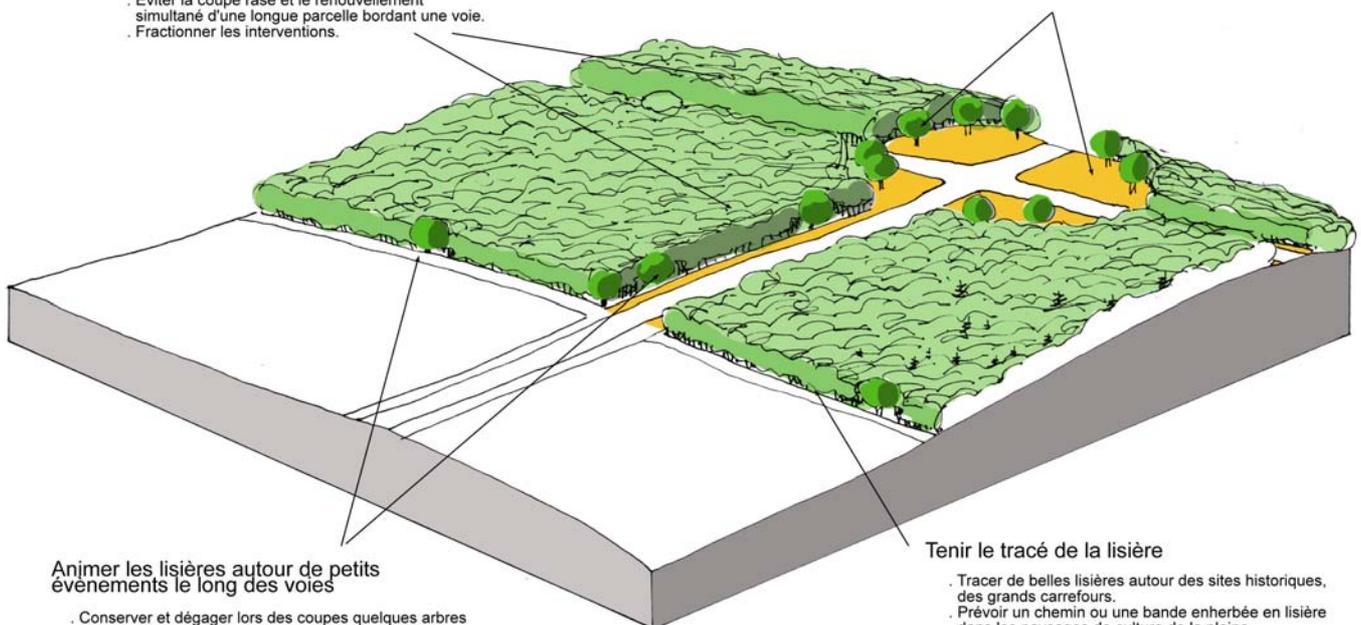
Conséquence de la tempête ou du renouvellement sylvicole, de vastes parcelles sont coupées et replantées, créant le long des voies des linéaires longs et monotones, bordés d'une lisière homogène. Lors des phases jeunes, les peuplements, qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, créent des fourrés impénétrables et peu attractifs.

### Mettre en valeur les carrefours forestiers

- . Dégager une clairière autour du carrefour.
- . Planter et mettre en valeur un ou plusieurs arbres remarquables, signalant l'intersection.
- . Planter une ligne d'arbres d'alignement formant la lisière autour du grand carrefour en étoile.

### Éviter la gestion homogène d'une longue parcelle en bordure de route

- . Éviter la coupe rase et le renouvellement simultané d'une longue parcelle bordant une voie.
- . Fractionner les interventions.



### Animer les lisières autour de petits événements le long des voies

- . Conserver et dégager lors des coupes quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
- . Favoriser une mixité feuillus-résineux sur les rangs de bordure.
- . Augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.
- . Mettre en valeur des petits événements.

### Tenir le tracé de la lisière

- . Tracer de belles lisières autour des sites historiques, des grands carrefours.
- . Prévoir un chemin ou une bande enherbée en lisière dans les paysages de culture de la plaine.
- . Éviter les petits boisements disposés en saillie sur une lisière.

# Pistes d'action

Ce phénomène peut être atténué par divers moyens :

- la préservation d'arbres ou de bosquets lors de la coupe afin d'amoindrir son impact visuel et de créer une diversité d'essences et d'âges pouvant être mises en scène le long de la voie.

- un traitement spécifique des premières rangées de plantation le long des voies avec des densités de plantation plus faibles, un mélange d'essences, une éclaircie et un élagage plus suivi afin d'éviter la constitution d'un mur végétal obstruant toute vue.

- ❑ Éviter la coupe rase et le renouvellement simultané d'une longue parcelle bordant une voie. Fractionner les interventions.
- ❑ Conserver lors des coupes quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
- ❑ Favoriser une mixité feuillus-résineux sur les rangs de bordure.
- ❑ Augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.

## Animer les lisières autour de petits événements le long des voies

Lors des longues traversées forestières, l'horizon se limite souvent à la perception de la lisière : le soin apporté à leur gestion et la mise en valeur de leur variété prennent donc une grande importance.

Élargir un bas-côté donne un peu de recul visuel et réduit le caractère oppressant d'une lisière sombre.

Un carrefour, une aire de stockage, un croisement de chemin, un gué ou un franchissement de ruisseau sont autant de petits événements pouvant être valorisés par un élargissement ponctuel, créant une respiration et incitant à un arrêt.

- ❑ Abattre quelques arbres pour mettre en valeur des petits événements.
- ❑ Conserver quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
- ❑ Elaguer et éclaircir les premiers rangs, au moins par places.
- ❑ Varier les essences sur les premiers rangs.

## Mettre en valeur les carrefours forestiers

Dans les massifs forestiers importants, les traversées forestières peuvent être animées par la mise en valeur des carrefours, qu'il s'agisse de simples croisements, d'entrée de pistes forestières ou de grands carrefours en étoile. Cette mise en valeur passe par une ouverture du paysage créant un contraste au niveau du carrefour, ce qui rejoint des préoccupations de sécurité routière et passe également par la mise en valeur de beaux arbres.

- ❑ Dégager une clairière autour du carrefour.
- ❑ Planter et mettre en valeur un ou plusieurs arbres remarquables, signalant l'intersection.



Végétation mixte conifères/feuillus en lisière de boisement. Hadigny-les-Verrières



L'éclaircie et l'élagage permettent de mettre en valeur quelques arbres remarquables qui animent le tracé des routes forestières. Badménil-aux-Bois



Animer les longues traversées en mettant en valeur les événements du parcours : blocs rocheux, virage, crête, cours d'eau... Martinville



Mise en valeur d'un arbre en lisière d'un jeune taillis. Girancourt



La mise en valeur des carrefours forestiers permettrait d'animer les traversées forestières tout en améliorant la sécurité. Hennezel

# Enjeux et évolutions

- ❑ Planter une ligne d'arbres d'alignement formant la lisière autour du grand carrefour en étoile.

## Valoriser des points de vue depuis les routes forestières du coteau

L'attrait paysager des coteaux est fortement accru lorsque ceux-ci offrent des points de vue sur le paysage de la vallée. Afin de préserver ou d'ouvrir des points de vue, il peut être envisagé de réaliser des coupes ou des éclaircies sélectives en bordure de routes et d'aires d'arrêt. Préserver quelques cônes de vue en contrebas des routes principales ne devrait pas occasionner une perte économique majeure pour le gestionnaire forestier.

- ❑ Composer le paysage du versant, en conservant des ouvertures agricoles en alternance avec la forêt sur des points stratégiques : crêtes, abords de hameaux, promontoires, cols...
- ❑ Définir les principaux cônes de vue depuis les bourgs, les hameaux, les cols, les routes.
- ❑ Conserver des points de vue depuis les routes forestières des versants.
- ❑ Aménager des aires d'arrêt sur les points de vue les plus intéressants.

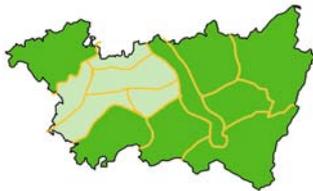


Les points de vue sont un des attraits majeurs du paysage des coteaux. Saint-Jean-d'Ormont

# *Pistes d'action*

# Enjeux et évolutions

## 4. Atténuer l'impact paysager des chantiers forestiers



### Les scénarios à éviter :

*Supprimer l'accès à tout un versant suite à une coupe rase à grande échelle dont les mises en andains forment des cloisonnements infranchissables.*

*Rendre impénétrable tout un versant pour 30 ans en rajeunissant d'un coup tout un massif.*

*Systématiser les plantations monospécifiques et alignées de conifères.*

*Après une coupe rase, multiplier les andains, ornières le long des voies.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ L'OUVERTURE DU PAYSAGE APRES LA COUPE
- ❑ LES GRUMES ET LES PILES DE BOIS QUI ACCOMPAGNENT LE CHEMIN
- ❑ LA LUMIERE DU SOUS-BOIS APRES LA COUPE D'ECLAIRCIE

### Les évolutions :

*Avant la tempête de 1999, le virage s'amorçait vers des boisements mixtes feuillus-résineux, vers le contrôle du gibier pour favoriser la régénération naturelle des sapins et du hêtre. En plaine, la priorité restait souvent de convertir des taillis en futaie, par sélection ou par enrichissement.*

*Les tempêtes successives de 1984 et 1999 ont d'abord créé de nombreuses fenêtres de vue, mettant à terre des couloirs entiers de forêt en particulier sur les versants de montagne tournés vers le sud et l'ouest.*

*Des pistes de débardage et de desserte ont été tracées à la hâte pour évacuer le bois, et plusieurs immenses sites de stockage marquent des vallées vosgiennes.*

*Quelques années plus tard, les repousses de mort-bois, souvent accompagnées d'une régénération naturelle d'essences forestières, ont refermé la plupart de ces vues.*

*Les forêts jeunes inhospitalières se multiplient. Ce stade qui suit la coupe rase se développera encore d'ici 30 ans dans les secteurs de chablis, qu'il s'agisse de replantations ou de régénérations naturelles.*

*Les résineux ont montré leur vulnérabilité face aux coups de vent. En plaine, leur replantation semble marquer le pas chez les propriétaires privés et dans les communes forestières. En montagne d'importantes replantations sont en cours.*

# Pistes d'action

## Des évolutions à maîtriser :



La coupe crée un traumatisme dans le paysage qui reste très long à cicatriser.



Les andains, les silhouettes dégingandées des arbres donnent l'impression d'un paysage en chantier.



La tempête a clairsemé les crêtes abandonnant des arbres enchevêtrés.



Les chemins bourbeux après débardage.



Les andains forment des barricades.



Les éclaircies systématiques forment des lignes très visibles.

# Enjeux et évolutions



La préservation de quelques arbres ou bosquets au milieu et en périphérie de la parcelle permet d'amoindrir la perception de la coupe. Damas-aux-Bois



Andains parallèles à la pente. Moussey

## Atténuer le traumatisme du chantier

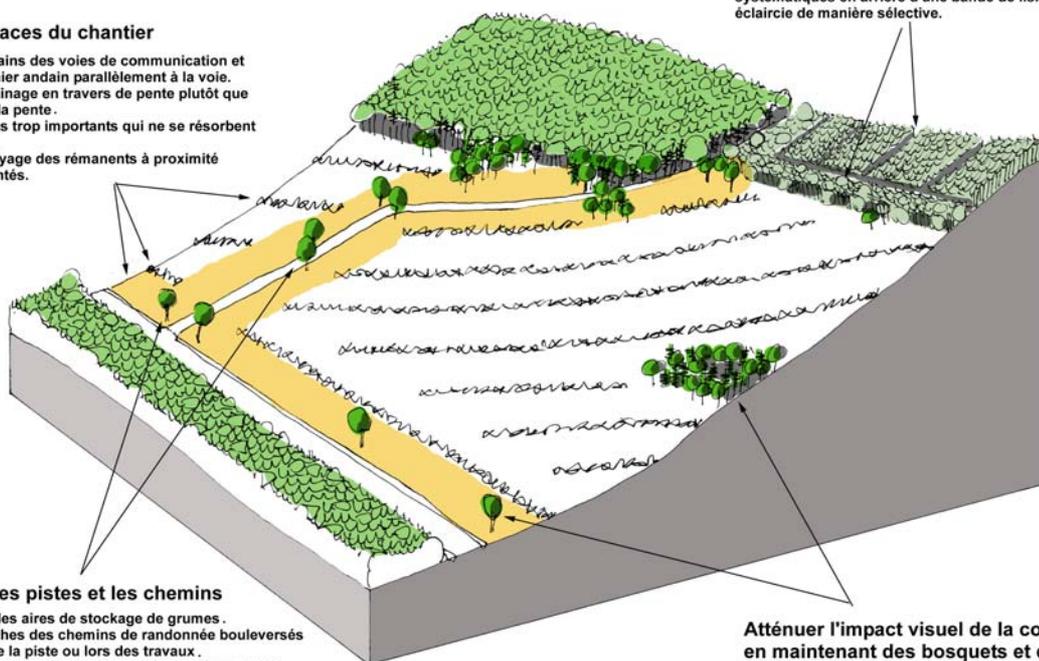
La perception traumatisante de la coupe rase résulte pour partie des traces du chantier qui perdurent longtemps après la coupe : les lignes d'andains, les rangées de plantation ou d'éclaircies, les formes du parcellaire, les ornières, les lisières dépenaillées des boisements contigus, témoignent du bouleversement du paysage.

Il est toutefois possible d'atténuer l'impact des travaux forestiers, y compris dans le cas d'une coupe rase, en prenant en compte la perception du chantier par les autres usagers de la forêt.

- ❑ Communiquer autour de l'événement d'une grande coupe rase.
- ❑ Préserver des arbres, des bosquets jalons.
- ❑ Privilégier le broyage des rémanents à proximité des lieux fréquentés.
- ❑ Eloigner les andains des voies de communication et disposer le premier andain parallèlement à la voie.
- ❑ Préférer un andainage en travers de pente plutôt que dans le sens de la pente.
- ❑ Éviter les andains trop importants qui ne se résorbent pas rapidement.
- ❑ Le long des routes et des chemins, réaliser les éclaircies systématiques en arrière d'une bande de lisière, éclaircie de manière sélective.
- ❑ En fin de chantier forestier, effacer les ornières.

### Atténuer les traces du chantier

- . Eloigner les andains des voies de communication et disposer le premier andain parallèlement à la voie.
- . Préférer un andainage en travers de pente plutôt que dans le sens de la pente.
- . Éviter les andains trop importants qui ne se résorbent pas rapidement.
- . Privilégier le broyage des rémanents à proximité des lieux fréquentés.



### Limiter l'impact visuel des éclaircies

- . Le long des routes et des chemins, réaliser les éclaircies systématiques en arrière d'une bande de lisière, éclaircie de manière sélective.

### Remettre en état les pistes et les chemins

- . Soigner les abords des aires de stockage de grumes.
- . Restaurer les accroches des chemins de randonnée bouleversés lors du percement de la piste ou lors des travaux.
- . En fin de chantier forestier, effacer les ornières, ménager une distance de recul des andains.
- . Conservation d'arbres marquant le départ du chemin ou de la piste.

### Atténuer l'impact visuel de la coupe en maintenant des bosquets et des arbres

- . Maintien de bosquet au cœur des grandes parcelles pour fractionner les vues.
- . Maintien de quelques beaux arbres le long des routes et des chemins.

# Pistes d'action

## Routes, pistes, chemins : les vitrines de l'activité forestière

Routes, pistes, chemins, accueillent engins et grumiers le temps d'un hiver, et restent en place pendant 50 ans pour accueillir véhicules, VTT, chevaux, piétons. A la fois outil de travail et voie de promenade, ils peuvent être une vitrine de l'activité forestière, moyennant une meilleure gestion des accès et l'atténuation de l'impact des chantiers. Ainsi, la cicatrisation des nouvelles pistes pourrait être plus rapide avec la mise en œuvre des techniques de végétalisation utilisées lors des aménagements routiers.

Le tracé de la desserte entraîne un tracé secondaire de pistes de débardage, d'andains. Sa disposition mérite donc attention.

De même la remise en état des chemins serait souhaitable à la fin des chantiers de débardage, transformant les chemins en piste boueuse aux ornières profondes. La tempête de 1999 a amplifié le nombre des pistes de débardage et de desserte tracées à la hâte pour évacuer le bois, créant ornières et tassement à travers de nombreux milieux sensibles, sans remise en état ultérieure.

- ❑ **Soumettre le plan des voies de desserte à un regard sur le paysage. Explorer des alternatives de tracé et leur impact sur le paysage.**
- ❑ **Eviter les prouesses techniques qui renforcent l'artificialité du tracé de la piste : profil en long exagérément régulier sur de trop longues distances, remblais et déblais trop importants, plateforme de la voie surdimensionnée.**
- ❑ **Définir les usages des pistes autorisés ou tolérés, en dehors de ceux de la gestion forestière.**
- ❑ **Soigner les abords des aires de stockage de grumes.**
- ❑ **Restaurer les accroches des chemins de randonnée bouleversés lors du percement de la piste.**
- ❑ **En fin de chantier forestier, effacer les ornières, ménager une distance de recul des andains.**

## Préserver des fenêtres de vue imposées par la tempête

Les versants les plus touchés sont, pour partie, des secteurs où le revenu forestier est très faible : certains secteurs de sol peu profond et séchant, souvent sur grès, exposés vers l'ouest ou le sud, ont été littéralement balayés par la tempête.

Dans les secteurs les plus touchés, ce traumatisme est néanmoins une occasion unique de s'interroger sur la gestion des paysages et sur l'équilibre souhaitable entre espaces ouverts et forestiers. Certains points de vues ont été redécouverts après la tempête, qu'il peut être intéressant de conserver.

- ❑ **Restaurer certaines parcelles stratégiques pour une remise en état agricole.**
- ❑ **Conserver quelques cônes de vue depuis le haut de ces versants.**



Broyage des rémanents en bord de route. Raon-sur-Plaine



Privilégier les éclaircies sélectives le long des routes et des chemins. Laveline-du-Houx



Concilier sylviculture et loisir dans l'aménagement des voies forestières. Damas-aux-Bois



Préserver les beaux points de vue rouverts depuis la tempête. Raon-sur-Plaine

# Enjeux et évolutions

## 5. Quelques fiches-action sur le paysage forestier

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans des contextes forestiers. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Certaines fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

DIREN Lorraine, 1999

### *Schéma des services collectifs*

- conversion en futaies et multiplication de dessertes.
- conversion plus rapide des taillis sous futaie.
- amélioration des dessertes pour l'exploitation.
- accélération de la purge du bois mitraillé.
- développement de la communication en direction du public.
- restauration d'un équilibre forêt - gibier nécessaire à la régénération de la forêt.
- développement de pratiques sylvicoles favorables à l'environnement et soutien à la transformation locale du bois.
- Davantage de futaies, meilleure répartition, écocertification.
- dessertes, bois énergie, régénération naturelle, purge des bois mitraillés.
- Soutenir l'utilisation du bois dans la construction.
- Couvrir l'ensemble de la Lorraine par des schémas directeurs de desserte.
- Atteindre un équilibre forêt-gibier permettant la régénération naturelle des peuplements sans protection.
- Dynamiser la conversion des taillis sous futaie en diversifiant les itinéraires et les techniques sylvicoles.
- Regrouper la propriété foncière.
- Reconquérir des paysages de vallée
- Concilier exploitation forestière et harmonie des paysages.
- Ouvrir des paysages de vallée.

Eliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000.  
Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

### *Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières*

- Maintenir les lisières.
- Limiter et supprimer des micro-boisements.
- Gérer la forêt.
- Protéger et valoriser des arbres remarquables.
- Entretenir des friches arborées.

# Pistes d'action

## **Plan de paysage de la Vallée du Hure**

- Gestion adaptée de la forêt soumise
- Réouverture des fonds de vallée.
- Améliorer les paysages de lisière.
- Inventorier et valoriser les arbres remarquables.

Marc VERDIER, 1999 . Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude 119 p.

## **Plan de paysage de la Haute Meurthe**

- Préserver des ouvertures à proximité des villages, hameaux et fermes de versants : Établir un schéma de boisement précisant des périmètres de non boisement.
- Favoriser les futaies jardinées ou les futaies irrégulières.
- Préférer l'implantation de futaies feuillues ou mixtes.

Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996. ÉTUDE DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Rapport d'étude, 87 p.

## **Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave**

- Rationaliser l'exploitation forestière.

Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Étude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

## **Cahier de recommandations à l'usage des sylviculteurs pour une approche paysagère de la production en forêt morvandelle**

- Approche visuelle des paysages.
- Recommandations paysagères spécifiques pour les actions forestières : formes des parcelles, traitements des lisières, coupes, cloisonnements, éclaircies, réseau de desserte...

Office National des Forêts, Préfecture de la région de Bourgogne. 1997, 104 p.

## Les enjeux paysagers liés à l'agriculture

*L'agriculture a façonné une grande partie des paysages vosgiens. Après une phase d'occupation maximale des terroirs au 19<sup>ème</sup> siècle, elle a amorcé un repli libérant les terres les plus difficiles à exploiter. La montagne a vécu de plein fouet cette évolution et ses paysages en portent encore les traces : estives, fonds de vallées, versants se sont couverts de friches ou de forêts. Les quelques prés encore fauchés jouent alors un grand rôle dans le paysage en ouvrant des points de vue, ou en offrant une respiration autour des hameaux.*

*Dans la plaine, le regroupement des exploitations et l'agrandissement des parcelles ont provoqué une simplification des paysages ruraux. La place de l'arbre notamment s'est considérablement réduite dans le paysage. De nouveaux bâtiments sont apparus en périphérie des villages.*

L'enjeu aujourd'hui est de concilier le maintien d'un paysage rural de qualité avec les moyens d'une gestion agricole qui dispose de moins de bras pour entretenir le territoire.

1. Préserver des repères dans les grands paysages ouverts
2. Maintenir un petit parcellaire varié sur les pentes des côtes
3. Maintenir les prairies sur les versants de la montagne
4. Pérenniser l'ouverture agricole du fond de vallée
5. Insérer les nouveaux bâtiments agricoles
6. Quelques fiches-action sur le paysage agricole

# Enjeux et évolutions

*Préserver des repères dans les grands espaces ouverts*



*Maintenir un petit parcellaire varié sur les pentes des côtes*



*Maintenir les prés sur les versants de montagne*



*Pérenniser l'ouverture agricole du fond de vallée*

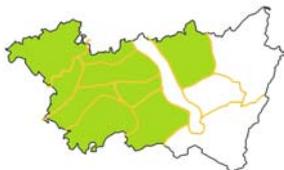


*Insérer les nouveaux bâtiments agricoles*



# Enjeux & pistes d'action

## 1. Préserver des repères dans les grands paysages ouverts



### Les scénarios à éviter :

*Supprimer les derniers repères visuels. Lorsqu'ils disparaissent, l'ampleur de ces grands paysages bascule vers un espace uniforme et ennuyeux. Il devient difficile d'évaluer les distances, de se repérer.*

*Marquer les bords de parcelles en y plantant des haies anachroniques, qui semblent artificielles, dans ce paysage aux lignes épurées.*

*Artificialiser les abords des calvaires disséminés le long des chemins, ce qui a tendance à les déconnecter de leur contexte emprunt d'une grande simplicité.*

*Laisser disparaître les derniers arbres isolés, sans prévoir leur renouvellement.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES OBJETS-REPERES MAJESTUEUX, ET D'AUTRES HUMBLÉS ET FONCTIONNELS
- ❑ LE BEL ARBRE ISOLE ERIGE DANS UN PAYSAGE SOBRE AUXQUEL LA « SOLITUDE » OCTROIE UNE AME
- ❑ UNE PONCTUATION QUI DONNE UNE ECHELLE AU PAYSAGE
- ❑ DES TEMOINS DE L'HISTOIRE RAPPELANT UNE AUTRE UTILISATION DU TERRITOIRE
- ❑ DES POINTS DE MIRE, BUTS DE PROMENADE
- ❑ LA PERSPECTIVE SUR UN CLOCHER QUI SIGNALE LA PRESENCE AU LOIN D'UN VILLAGE

### Les évolutions :

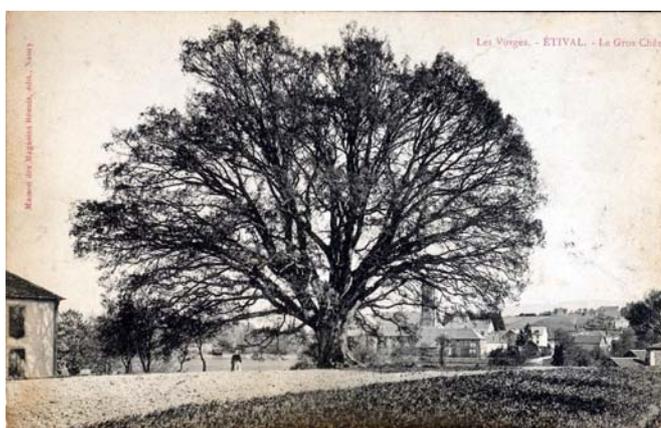
*Ces grands paysages ouverts sont en partie l'héritage de la gestion communautaire en openfield. La privatisation du foncier au 19<sup>ème</sup> siècle a tracé au sol un premier damier de champs et de prés sans bordures, qui a souvent été complanté de vergers.*

*Depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, le nombre d'exploitants diminue. Les exploitations s'agrandissent à grands pas, les parcelles se regroupent, l'exploitant s'éloigne de ses terres. La suppression des vergers a remis en évidence le tracé au sol des parcelles. Les derniers repères érigés se détachent sur les lignes épurées et horizontales du damier.*

*Dans les secteurs de sol sain, les prairies ont été massivement retournées et remises en céréaliculture jusqu'aux années 1990. Ce mouvement semble atteindre un nouveau point d'équilibre ; il se ralentit.*

*Dans les secteurs les plus ouverts, cette simplification a mis en scène les derniers repères visuels épars : arbres isolés, éoliennes, bâtiments agricoles, bosquets, vergers, ripisylve traçant la ligne du cours d'eau.*

*Des secteurs totalement dénudés apparaissent sur les plateaux cultivés.*



Les petites parcelles en lanières du début du 20<sup>ème</sup> siècle ont disparu et avec elles la place de l'arbre dans le paysage rural a considérablement diminué. Clichés Archives départementales

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Les riches terres du fond de vallée voient leur paysage se simplifier. L'arbre y devient rare.



Il existe de moins en moins de ceintures arborées autour des villages. Les habitations sont directement en contact avec les champs cultivés.



La clôture devient par endroits le seul élément donnant une échelle aux vastes étendues qui ont tendance à se dénuder.



Les chemins perdent leur attrait et leur diversité.



Les arbres vieillissent et disparaissent, sans que d'autres soient plantés.



Parfois, il n'y a plus que les vaches pour ponctuer et animer les paysages.

# Pistes d'action



Certains arbres remarquables centenaires méritent une protection adaptée et un renouvellement à effectuer. Bainville-aux-Saules



La présence des ruisseaux au sein des vastes étendues est signalée par une ripisylve d'aulnes. Escles



Maintenir des lignes de fruitiers sur des bandes enherbées au sein des cultures. Esley

## Recomposer les paysages trop simplifiés au fil du temps

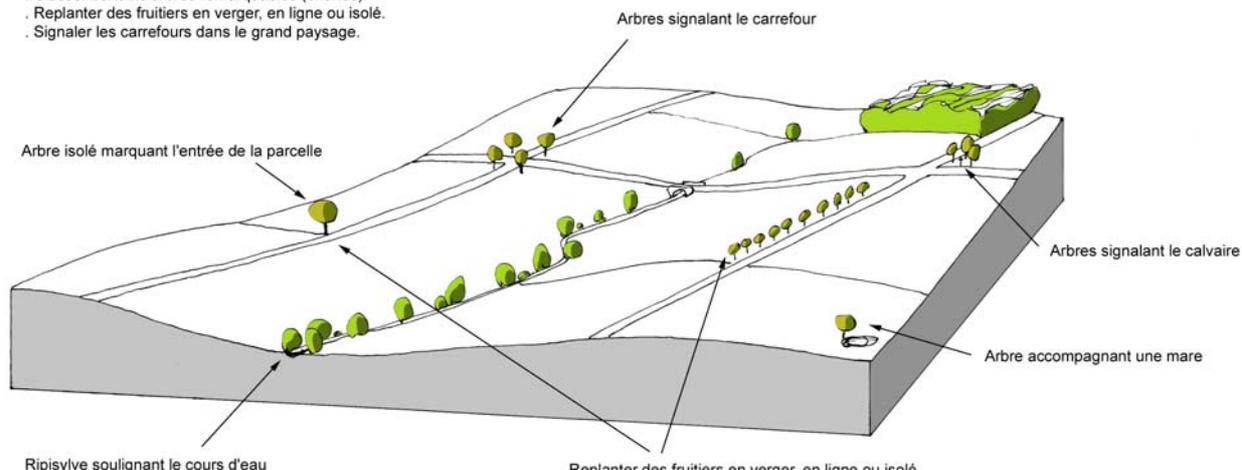
Les paysages des plaines, à l'ouest du département des Vosges, se caractérisent par de vastes ouvertures, dont l'horizon lointain est animé de boisements ou de reliefs. Chaque élément qui vient ponctuer l'espace prend alors une grande importance visuelle. Il focalise le regard, anime l'étendue nue, ponctue les déplacements. Ces éléments de diversité, le plus souvent des végétaux (arbres isolés, fruitiers groupés ou en ligne, bosquets) mais pas seulement (calvaire), sont les reliques d'un autre mode d'usage du territoire agricole. Ils ont parfois perdu leur utilité et ne sont plus renouvelés ou entretenus dans le raisonnement de l'intensification des cultures.

Pourtant, paradoxalement, de nombreuses prairies sont situés dans des secteurs ouverts qui pourraient inclure ce type de composantes associées souvent à l'élevage (ombre, protection contre le vent). Une ligne de phragmites le long d'un fossé, associée à quelques saules suffit à animer une prairie uniforme. Entre passé et modernité, de nouvelles compositions du paysage pourraient apparaître.

- ❑ **Préserver les quelques repères visuels existants qui animent le paysage : un bosquet, un buisson, un arbre isolé.**
- ❑ **Promouvoir le rôle de l'arbre isolé et du bosquet sur les terres d'élevage.**
- ❑ **Classer certains arbres remarquables impressionnants (chênes).**
- ❑ **Maîtriser les emprises les plus menacées, notamment concernant les arbres remarquables.**

### Recomposer les paysages trop simplifiés au fil du temps

- . Préserver les quelques repères visuels existants qui animent le paysage : bosquets, arbres isolés, fruitiers...
- . Promouvoir le rôle de l'arbre isolé et du bosquet sur les terres d'élevage.
- . Classer certains arbres remarquables (chênes).
- . Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolé.
- . Signaler les carrefours dans le grand paysage.



- . Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolé, à des carrefours ou des entrées de champ.
  - . Maintenir la qualité des chemins agricoles et de leurs abords. Planter le long des chemins.
  - . Baliser les entrées de champs et de prés par des arbres repères.
  - . Planter des arbres jalons en limite des parcelles le long des axes.
- Maîtriser les parcelles agricoles aux abords des routes et des chemins

# Enjeux et évolutions

- ❑ Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolé.
- ❑ Encourager l'implantation d'éoliennes agricoles pour alimenter les abreuvoirs.

## Maîtriser les parcelles agricoles aux abords des routes et des chemins

Le réseau viaire qui quadrille le territoire est le premier vecteur de découverte de l'identité des paysages. Les terres à proximité directe de la route jouent donc un rôle particulier dans l'animation des parcours et conditionnent les premiers rapports au paysage. Elles participent également à la qualité de l'insertion de la route dans son contexte.

A l'échelle du piéton et de l'exploitant agricole, le chemin joue également un rôle dans la composition des ouvertures, visible parfois de loin et donnant un aspect graphique au paysage. Ces chemins permettent une découverte plus intime du territoire. Leur facture, leur accessibilité, leurs abords sont donc des éléments à valoriser.

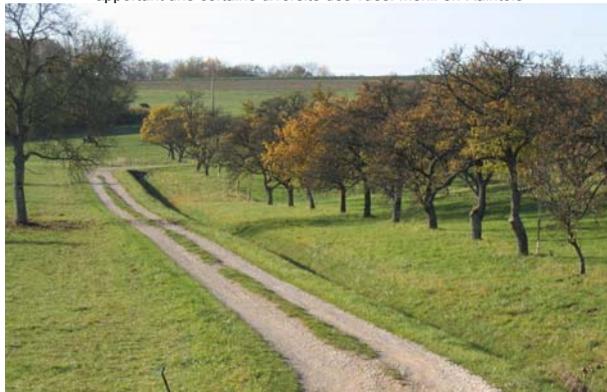
- ❑ Veiller à la qualité des rétrocessions foncières aux agriculteurs après les travaux routiers.
- ❑ Replanter des fruitiers en verger, en ligne ou isolés, à des carrefours ou des entrées de champ. Maintenir ceux déjà présents.
- ❑ Maintenir la qualité des chemins agricoles communaux et de leurs abords. Planter le long des chemins.
- ❑ Baliser les entrées de champs et de prés par des arbres repères.
- ❑ Planter des arbres jalons en limite des parcelles le long des axes.
- ❑ Signaler les carrefours dans le grand paysage.



Mettre en valeur les vues sur les villages par la présence des fruitiers. Haillainville



Maintenir la présence de vergers à proximité des routes anime les parcours, leur apportant une certaine diversité des vues. Ménil-en-Xaintois



A l'échelle du piéton, la présence d'arbres (fruitiers, arbres isolés) apporte un attrait supplémentaire à la promenade. Bouxières-aux-Bois



Des chemins agricoles communaux, bien entretenus, font l'objet de plantations de nouveaux vergers à proximité. Dombrot-le-Sec

# Pistes d'action

## 2. Maintenir un petit parcellaire varié sur les pentes des côtes



### Les scénarios à éviter :

*Laisser s'enfricher les parcelles, ce qui tend à uniformiser le coteau.*

*Diminuer l'accès aux belvédères par la suppression de chemin ou la plantation de boisement.*

*Augmenter la taille des parcelles pour créer de grandes surfaces uniformes.*

*Laisser disparaître les derniers fruitiers. Lorsqu'ils sont coupés, rien ne fixe plus le regard et le paysage se banalise en deux grandes masses -bois, pré- sans transition.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES LIGNES D'ARBRES QUI RYTHMENT LE PAYSAGE
- ❑ DES VERGERS EN ECRIN AUTOUR DES VILLAGES
- ❑ DES BELVEDERES DIVERSIFIES
- ❑ UNE TOILE DE FOND ANIMEE ET VARIEE
- ❑ DES AMBIANCES PLUS INTIMES, A L'ECHELLE DU PROMENEUR
- ❑ DES FRUITIERS QUI ANIMENT LES PENTES ET LES SAISONS

### Les évolutions :

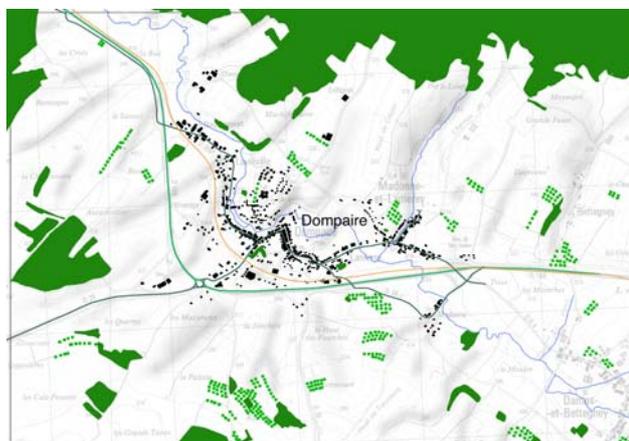
*L'agriculture a dessiné, dans le passé, sur les côtes des formes souvent formidables où se combinent lignes, traits, objets ponctuels, qui ont tendance à disparaître.*

*Sur les versants pentus, l'ancien parcellaire de petits champs reste très lisible dans le tracé des clôtures et dans la diversité des formes arborées : rangées de fruitiers, parfois de vignes, restes de haies, arbres isolés.*

*Ces versants s'enfrichent ou se boisent, effaçant les prés en banquette, les lisières feuillues aux couleurs et aux formes diversifiés, et surtout les points de vue.*

*Ailleurs, l'usage agricole est maintenu par le regroupement des parcelles en une grande prairie, mais les vergers sont supprimés.*

*De nombreux prés-vergers semblent aujourd'hui menacés de disparition, par vieillissement des arbres, enfrichement des parcelles et spécialisation des productions : les vergers de production contemporains privilégient les terrains moins pentus et ne partagent plus l'espace avec l'élevage.*



Evolution du parcellaire de vergers entre 1954 et 2004. Dompaire

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Une fermeture par enrichissement des anciens vergers sur les coteaux.



Un vieillissement des vergers.



Des versants au dessus des villages colonisés par les aubépinés.



Les arbres disparaissent du parcellaire des prairies.



Des lisières géométriques.



Des prairies qui se ferment petit à petit.

# Pistes d'action



Trouver un équilibre harmonieux entre les prés, les boisements et les vergers.  
Avillers



La discontinuité des boisements donne quelques percées visuelles. Xaronval



Générer des contrastes : la floraison des fruitiers est mise en valeur par une lisière plus sombre qui contraste avec la prairie rase. Landaville

## Conserver un équilibre dans le degré d'ouverture des pentes

Une simplification du paysage s'observe sur les pentes des vallons et des côtes par l'agrandissement des prairies. Cette évolution peut aller jusqu'à l'apparition de grandes parcelles couvrant la majeure partie d'un versant. Cela s'accompagne de la disparition des fruitiers, des arbres isolés, des quelques bosquets ou lignes de taillis.

En parallèle, certaines parcelles pentues ont tendance à s'enfricher. La pente rend ces terres difficiles à gérer pour les agriculteurs. Il est fréquent que les refus ne soient plus fauchés ; la parcelle évolue vers un taillis impénétrable, à moins qu'elle ne soit finalement boisée.

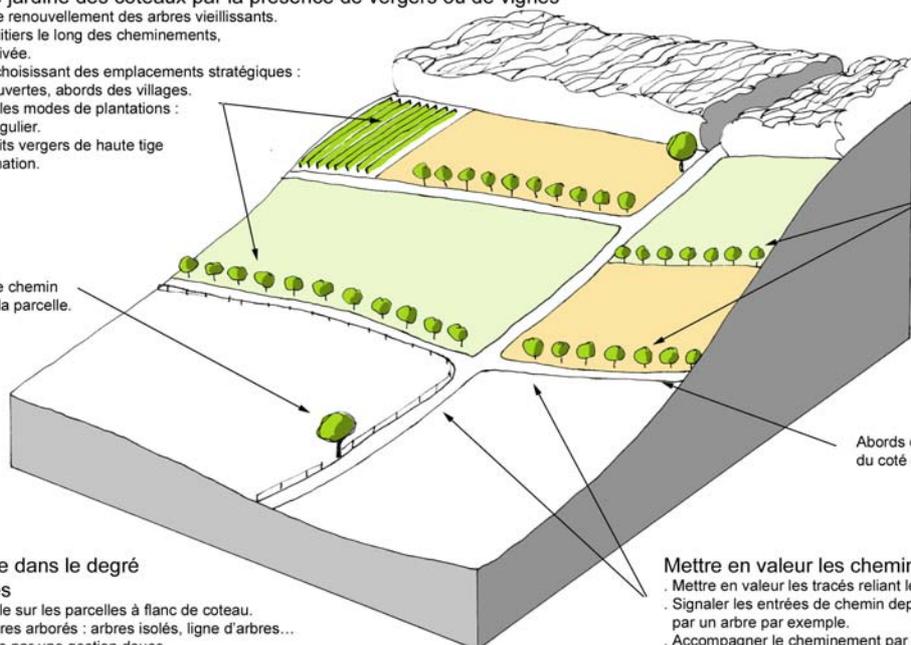
L'intensification de l'agriculture ou au contraire la moindre gestion des terres tendent donc à uniformiser le paysage. Entre ces deux tendances, un équilibre est à trouver.

- ❑ Pérenniser l'usage agricole des parcelles à flanc de coteau : pâturage de génisses ou d'ovins.
- ❑ Maintenir les éléments repères arborés : arbres isolés, ligne d'arbres...
- ❑ Ouvrir les terrains enfrichés par une gestion mécanique puis installer une gestion douce mettant en valeur les milieux naturels.

## Préserver le paysage jardiné des coteaux par la présence de vergers ou de vignes

- . Soutenir le ravalement et le renouvellement des arbres vieillissants.
- . Replanter des lignes de fruitiers le long des cheminements, sur emprise publique ou privée.
- . Replanter des vergers en choisissant des emplacements stratégiques : lignes de crêtes, prairies ouvertes, abords des villages.
- . Diversifier les essences et les modes de plantations : arbre isolé, ligne, verger régulier.
- . Soutenir la gestion des petits vergers de haute tige et les ateliers de transformation.

Arbre isolé en bord de chemin marquant l'entrée de la parcelle.



Rangées de fruitiers accompagnant les chemins et soulignant les courbes de niveau.

Abords de chemins dégagés du côté de la vue.

## Conserver un équilibre dans le degré d'ouverture des pentes

- . Pérenniser un usage agricole sur les parcelles à flanc de coteau.
- . Maintenir les éléments repères arborés : arbres isolés, ligne d'arbres...
- . Rouvrir les terrains enfrichés par une gestion douce mettant en valeur les milieux naturels.

## Mettre en valeur les chemins ruraux des coteaux

- . Mettre en valeur les tracés reliant les coteaux aux villages.
- . Signaler les entrées de chemin depuis les routes, par un arbre par exemple.
- . Accompagner le cheminement par des plantations de fruitiers.
- . Conserver des vues depuis les chemins en gérant la végétation.
- . Mettre en valeur les points de vue au bout du chemin.

# Enjeux et évolutions

## Préserver le paysage jardiné des coteaux par la présence des vergers

Vergers de Lorraine, Mirabelle de Nancy ou de Metz... la présence des fruitiers fait partie du paysage identitaire lorrain. Au sein des reliefs étendus des vallons ou des côtes, les arbres fruitiers apportent une touche singulière. Leur présence semble finalement incontournable, une fois que des secteurs en comportant ont été vus. Leur taille permet à l'œil de changer d'échelle, de s'arrêter sur cette diversité qui anime les pentes. Et en même temps la répétition de leurs formes semblables, s'accorde bien avec les vastes étendues. Formant des lignes, soulignant les courbes du relief, dessinant un damier régulier à mi-pente, se détachant sur une ligne de crête dégagée, entourant les villages ou bien accompagnant routes et chemins, les vergers impriment leur graphisme sur les terres. En un demi siècle, de nombreuses plantations ont disparu, simplifiant le paysage.

- ❑ **Soutenir la remise en état et le renouvellement des arbres vieillissants.**
- ❑ **Replanter des lignes de fruitiers le long des cheminements, sur emprise publique ou privée.**
- ❑ **Replanter des vergers en choisissant des emplacements stratégiques : ligne de crête, prairie ouverte, abords de village.**
- ❑ **Diversifier les essences et les modes de plantations : arbre isolé, ligne, verger régulier.**
- ❑ **Soutenir la gestion des petits vergers de haute tige et les ateliers de transformation.**

## Mettre en valeur les chemins ruraux publics des coteaux

Au sein des paysages ouverts des plaines, les chemins agricoles dessinent de grandes lignes blanches, parfois perpendiculaires à la pente. Ils donnent également accès aux points hauts en traversant la diversité paysagère des pentes des coteaux. S'élever constitue toujours un but de promenade recherché, leur usage est donc important, en permettant une découverte des vastes horizons dégagés.

- ❑ **Mettre en valeur les tracés reliant les coteaux aux villages.**
- ❑ **Signaler les entrées de chemin depuis les routes, par un arbre par exemple.**
- ❑ **Accompagner le cheminement par des plantations de fruitiers, par exemple.**
- ❑ **Conserver des vues depuis les chemins en gérant la végétation.**
- ❑ **Mettre en valeur les points de vue au bout du chemin.**



Maintenir la qualité paysagère des coteaux jardinés. Gugney-aux-Aulx



Diversifier l'occupation des coteaux par d'autres types de culture fruitière ou viticole, autrefois beaucoup plus présentes dans le paysage. Isches



Entretien et pérenniser l'écrin formé par les vergers autour des villages. Rouvres-la-Chétive



Animer les crêtes dégagées : une rangée de fruitiers alignés rigoureusement. Sérécourt



Conserver et entretenir les chemins donnant à voir les coteaux. Brantigny

# Pistes d'action

## 3. Maintenir les prairies sur les versants de la montagne



### Les scénarios à éviter :

*Laisser la forêt ou la friche gagner le pied des versants et parfois le milieu de la vallée.*

*Laisser disparaître les dernières clairières dans le manteau forestier de la montagne et avec elles, les points de vue, les espaces de respiration.*

*Supprimer les panoramas exceptionnels et les points de vue sur le fond de la vallée en contrebas.*

*Effacer de quelques coups de charrue le modelé d'anciens champs en banquette.*

*Comblir une grande partie des clairières par l'urbanisation.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES CHAUMES CELEBRES
- ❑ DE VASTES ESTIVES PONCTUEES DE GRANGES, EN BELVEDERE LES UNES SUR LES AUTRES
- ❑ UN PAYSAGE D'AGRICULTURE DE MONTAGNE TRES LISIBLE
- ❑ DES PAYSAGES EXCEPTIONNELS A PROXIMITE DES MEGAPOLES D'EUROPE DU NORD
- ❑ DES RESEAUX DE TERRASSES, DE MURS DE PIERRE SECHE ENCORE TRES LISIBLES
- ❑ DES RESPIRATIONS VITALES AUTOUR DES HABITATIONS
- ❑ DES POINTS DE VUE SUR LA TOTALITE DE LA VALLEE
- ❑ DES TOUCHES LUMINEUSES DANS LE PAYSAGE

### Les évolutions :

*Dans la montagne, la surface agricole régresse au profit de la forêt et de l'urbanisation. Les communes sans exploitant à titre principal sont apparues dès les années 1990. Le circuit de collecte du lait est interrompu dans des vallées secondaires.*

*L'abandon de l'usage agricole aboutit, par endroit, à un enrésinement. Sur les crêtes dégagées, l'enfrichement semble davantage contenu.*

*Dans tout l'est du département apparaît une nouvelle catégorie : les exploitants à titre secondaire qui possèdent des moutons, des bovins à viande, ou des chevaux de loisir. Leurs parcelles sont souvent situées en périphérie des bourgs et sur les coteaux.*

*Sur les anciens parcours, l'enfrichement prend la forme de taillis et de landes à fougère.*

*Ces anciens parcours concentrent les points de vue et les sentiers de randonnée.*



En un siècle, les ouvertures créées par les prairies sur les versants ont très fortement diminué au profit d'une reconquête forestière. La Croix-aux-Mines au début du 20<sup>ème</sup> siècle (Cliché Archives départementales) et en 2004

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Des micro-boisements de conifères s'intercalent dans les prairies des versants.



Des versants d'estive sont colonisés petit à petit par les arbres.



Les prairies disparaissent à certains endroits des périphéries de villages.



Des conifères colonisent les prairies des hauts sommets.



Les versants montagneux perdent leur unité, produisant un paysage peu structuré.



Les micro-boisements de conifères occultent les vues des versants dégagés.

# Pistes d'action

## Conserver les ouvertures agricoles des versants



Des ouvertures dans le coteau, dont la diversité (bosquet, prés en banquette, fermes) animent le paysage de la montagne. La Croix-aux-Mines



Des ouvertures qui offrent de larges belvédères. La Croix-aux-Mines

Dans la partie montagnarde des Vosges, la perception du paysage est fortement conditionnée par le jeu des ouvertures des prairies et des fermetures de la forêt. La perception diffère totalement si les coteaux sont couverts de forêts sombres ou bien s'ils sont ponctués, voire totalement occupés par les étendues lumineuses des prés. Celles-ci apportent une diversité : les détails du relief apparaissent et le paysage y gagne une plus grande profondeur. Des respirations s'offrent au visiteur aussi bien visuellement que physiquement et produisent autant de points d'appel. Les prairies animent le coteau depuis les fonds et elles offrent également de nombreux points en belvédère permettant la découverte du corridor de la vallée, et parfois du cours d'eau. L'équilibre et la pérennité des prés des versants reste donc un point d'actualité incontournable pour maintenir un paysage plus vivant.

- ❑ **Pérenniser l'ouverture des parcours de montagne.**
- ❑ **Déterminer à l'échelle de la vallée les lieux stratégiques permettant les points de vue.**
- ❑ **Maîtriser le foncier des endroits les plus sensibles en terme d'ouverture.**
- ❑ **Ouvrir de nouvelles percées le long des routes.**
- ❑ **Maintenir des points de vue ouverts lors des coupes forestières.**
- ❑ **Éliminer les micro-boisements de conifères sur les versants ouverts.**

### Conserver les ouvertures agricoles des versants

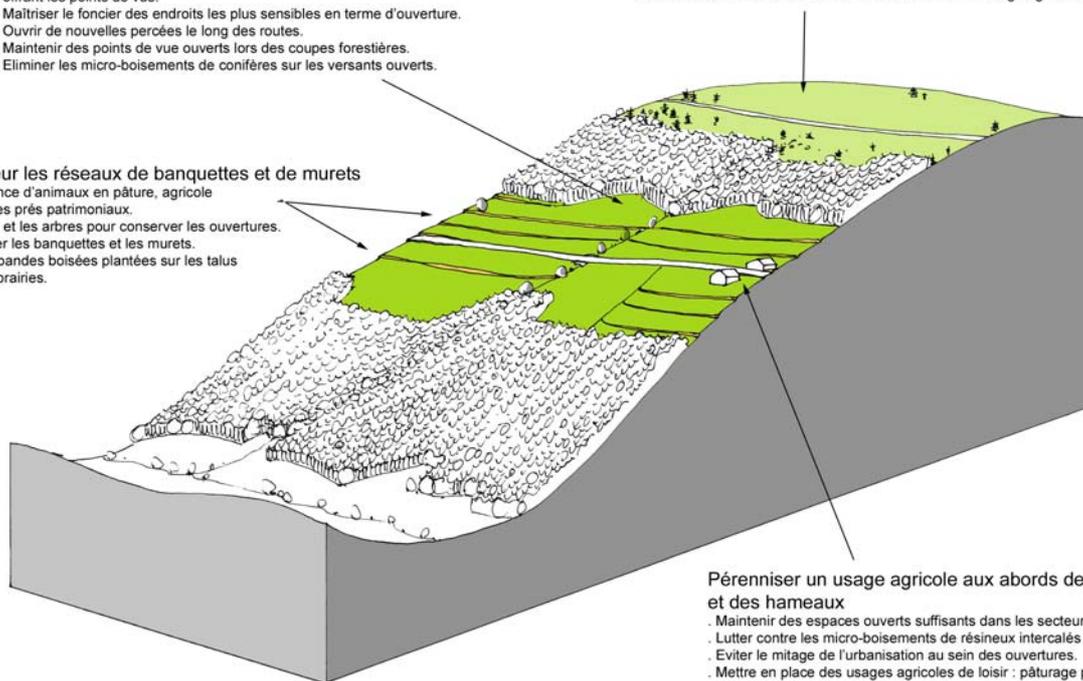
- . Pérenniser l'ouverture des parcours de montagne.
- . Déterminer à l'échelle de la vallée les lieux stratégiques offrant les points de vue.
- . Maîtriser le foncier des endroits les plus sensibles en terme d'ouverture.
- . Ouvrir de nouvelles percées le long des routes.
- . Maintenir des points de vue ouverts lors des coupes forestières.
- . Éliminer les micro-boisements de conifères sur les versants ouverts.

### Pérenniser les paysages ouverts emblématiques des Vosges

- . Maintenir l'ouverture des prés en belvédère.
- . Maîtriser la gestion des prairies en bordure de la route des crêtes.
- . Conserver des arbres isolés qui animent les prairies.
- . Surveiller la progression des friches et des micro-boisements.
- . Maîtriser les extensions des bâtiments agricoles et des résidences secondaires. Instaurer une bonne cohabitation entre l'usage agricole et le tourisme.

### Mettre en valeur les réseaux de banquettes et de murets

- . Soutenir la présence d'animaux en pâture, agricole ou de loisir, sur ces prés patrimoniaux.
- . Limiter les friches et les arbres pour conserver les ouvertures.
- . Conserver et gérer les banquettes et les murets.
- . Gérer les petites bandes boisées plantées sur les talus ou au milieu des prairies.



### Pérenniser un usage agricole aux abords des villages et des hameaux

- . Maintenir des espaces ouverts suffisants dans les secteurs bâtis.
- . Lutter contre les micro-boisements de résineux intercalés entre les habitations.
- . Éviter le mitage de l'urbanisation au sein des ouvertures.
- . Mettre en place des usages agricoles de loisir : pâturage par des ovins, des chevaux.

# Enjeux et évolutions

## Pérenniser les paysages ouverts emblématiques des Vosges

Les chaumes et les estives constituent des paysages reconnus, fortement visités, et dont l'image est médiatisée. Les étendues de crêtes dégagées couvertes de graminées, ou bien les prairies ponctuées de granges, constituent des paysages emblématiques incontournables. La qualité de ces endroits est liée à la présence des espaces ouverts. Leur gestion agricole par le pâturage ou la fauche est un des garants de leur maintien. La route des Crêtes, issue des épisodes guerriers, constitue un des vecteurs de découverte du massif. La maîtrise des terres agricoles à proximité ou plus lointaines mais visibles depuis l'axe constitue aussi une orientation pour les actions à venir.

- ❑ **Maintenir l'ouverture des prés en belvédère.**
- ❑ **Maîtriser la gestion des prairies en bordure de la route des crêtes.**
- ❑ **Surveiller la progression des friches et des micro-boisements, vecteurs de fermeture du paysage.**
- ❑ **Maîtriser les extensions des bâtiments agricoles et des résidences secondaires. Instaurer une bonne cohabitation entre l'usage agricole et le tourisme.**
- ❑ **Conserver des arbres isolés qui animent les prairies.**

## Mettre en valeur les réseaux de banquettes et de murets

Les ouvertures des versants sont parfois animées de microreliefs qui marquent l'emprise de l'homme sur le territoire. Ces structures attirent l'œil par leur répétition et leur tracé, qui contrastent avec les grandes étendues forestières. Ces éléments de diversité ont un charme incontestable, invitent à la promenade et donnent une échelle plus intime aux paysages.

Sur certains secteurs des hautes vallées des Vosges, la végétation regagne ses droits, brouillant la lecture de ces éléments du patrimoine. A d'autres endroits leur disparition banalise le paysage, créant de vastes surfaces uniformes.

Vestiges du passé, ces murets dessinent encore de vastes linéaires par endroits. Ces prés en pente striés de banquettes, vestiges d'anciens champs, se prêtent bien aujourd'hui à du pâturage. Leur valorisation permet de conserver un aspect jardiné des versants.

- ❑ **Soutenir la présence d'animaux en pâture, agricole ou de loisir, sur ces prés patrimoniaux.**
- ❑ **Limitier les friches et les arbres pour conserver les ouvertures.**
- ❑ **Conserver et gérer les banquettes et les murets qui suivent les courbes de niveau des prés.**
- ❑ **Gérer les petites bandes boisées plantées sur les talus ou au milieu des prairies des coteaux.**
- ❑ **Mettre en place des usages agricoles de loisir : pâturage par des ovins, des chevaux.**



Pérenniser les ouvertures en prairie sur les versants d'estive. Ventron



Conserver de vastes versants entièrement ouverts. Basse-sur-le-Rupt



Maintenir les landes d'altitude face à la progression des conifères. Le Valtin



Maîtriser les parcelles aux abords de la route des crêtes. Xonrupt-Longemer



Gérer et respecter les versants en banquettes. Beauménil



Mettre en valeur les réseaux de murets de pierre sèche. La Bresse

# Pistes d'action



Maintenir les prairies en périphérie des villages afin de conserver des respirations et des espaces de vue.

## Pérenniser un usage agricole aux abords des villages, des hameaux et des fermes

Les abords des habitations constituent des lieux stratégiques pour la conservation des ouvertures des versants. Ce sont les endroits qui sont le plus directement sensibles à la fermeture, notamment par les micro-boisements. Ils participent directement à la qualité de vie au quotidien, traversés et vus de près tous les jours par les habitants. Les prairies jouent dans la montagne un rôle de transition avec les boisements et de respiration autour de l'habitat.

- Maintenir des espaces ouverts suffisants dans les secteurs bâtis.**
- Lutter contre les micro-boisements de résineux plantés sur des petites parcelles intercalées entre les habitations.**
- Éviter le mitage de l'urbanisation au sein des ouvertures.**
- Réglementer la nature des plantations en limite des terrains qui peuvent avoir tendance à casser l'unité des ouvertures.**
- Mettre en place des usages agricoles de loisir : pâturage par des ovins, des chevaux.**

# *Enjeux et évolutions*

# Pistes d'action

## 4. Pérenniser l'ouverture agricole du fond de vallée



### Les scénarios à éviter :

*Effacer la lecture des fonds plats et les divagations du ruisseau.*

*Anéantir la ripisylve des cours d'eau.*

*Laisser se refermer, en 10 ans environ, toutes les vues lointaines depuis les fonds de vallée.*

*Boiser les fonds de la vallée surtout à proximité du cours d'eau.*

*Laisser l'urbanisation se diffuser au sein de l'espace agricole, en mitant les séparations entre les villages.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES RELIEFS DE VALLEE TRES LISIBLES
- ❑ UN CONTACT VISUEL AVEC L'EAU
- ❑ DES CHEMINS, AGRICOLES OU PEDESTRES, MENANT A L'EAU
- ❑ DES COUPURES DE PRAIRIES OFFRANT UNE RESPIRATION ENTRE LES ZONES URBANISEES
- ❑ DES VILLAGES BIEN IDENTIFIABLES AU FIL DES VALLEES
- ❑ DES PRAIRIES EN CONTACT AVEC LE COURS D'EAU
- ❑ DES VALLEES SECONDAIRES INTIMES ACCESSIBLES ET LUMINEUSES
- ❑ DES PARCELLES DE PRAIRIE QUI ACCOMPAGNENT LES ROUTES
- ❑ DES VUES LOINTAINES POSSIBLES DANS LA PERSPECTIVE DU COULOIR DE LA VALLEE DEPUIS LES FONDS

### Les évolutions :

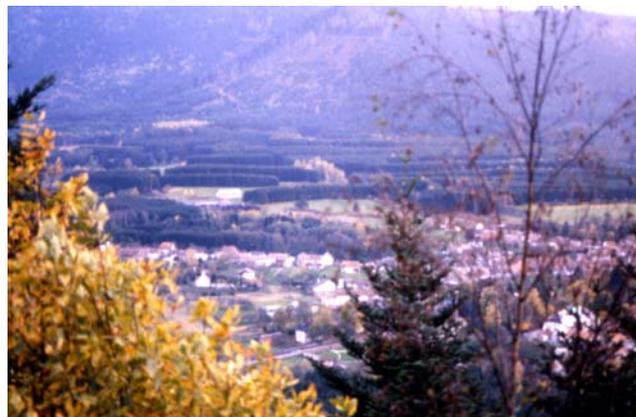
*Les prairies de fond de vallon s'enfrichent.*

*Dans tout l'ouest du département apparaît une nouvelle catégorie : les exploitants à titre secondaire qui possèdent des moutons, des bovins à viande, ou des chevaux de loisir. Leurs parcelles sont souvent situées en périphérie des bourgs et sur les coteaux.*

*Un morcellement des unités prairiales du fond de la vallée sous la pression de l'extension des constructions et de l'exploitation pour les carrières.*

*Les boisements volontaires des fonds avec des conifères. Certaines vallées secondaires se sont totalement fermées depuis 50 ans.*

*La tempête de 1999 a laissé beaucoup de terrains en friche, qui risquent de devenir incontrôlables dans les fonds de la vallée et de refermer le paysage.*



Un exemple de fermeture du fond de vallée dans la vallée de la Plaine entre 1960 et 1990.

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Des fonds de vallées qui s'enrichissent et perdent de la profondeur de champ visuel.



Des verrous de conifères apparaissent au fil des vallées, bouchant les perspectives plus lointaines.



L'enrésinement touche aussi les fonds de vallée, ce qui a tendance à rendre le paysage monotone et sombre.



La fermeture des fonds par les plantations de résineux aux lisières raides.



Des rivières parfois invisibles enfouies sous la végétation.



Des fronts boisés qui descendent des coteaux.

# Pistes d'action

## Maintenir l'ouverture des prairies du corridor de la vallée

Le fond de vallée gagne à avoir une certaine continuité des ouvertures. La lecture et la perception de la vallée entière en dépendent, que cela soit depuis les coteaux ou les fonds. L'effet donné par les grands mouvements des coteaux est considérablement amoindri s'il est impossible de les voir de façon continue et de loin. L'ampleur de la vallée perd alors sa force. Il est préférable qu'une certaine hiérarchie s'établisse. Si les points bas sont colonisés par la forêt (par exemple), le cheminement dans les fonds reste pauvre en perception, tout de suite limité par un écran. Il est intéressant dans tous les cas de maintenir un équilibre et un contraste entre un fond de vallée ouvert et les coteaux.



Un contraste net entre un fond de vallée en prairie et des coteaux boisés. La Bresse



Un enchaînement d'ouverture en fond de vallées. Taintrux



Des ouvertures qui apportent des respirations au sein d'un paysage forestier. Taintrux

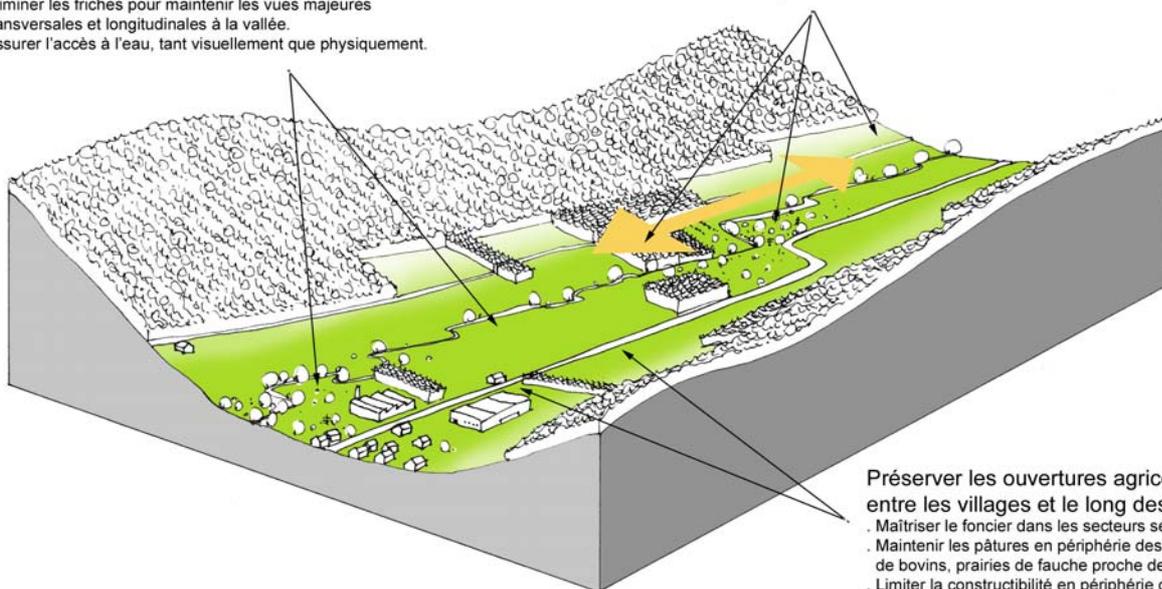
- ❑ Conserver de grandes unités de prairies en fond de vallée.
- ❑ Mettre en évidence les couloirs de la vallée par l'enchaînement des prairies sur de longs linéaires.
- ❑ Maintenir des grandes coupures prairiales entre les villages.
- ❑ Limiter les micro-boisements qui coupent les perspectives.
- ❑ Eviter la descente des boisements dans les prairies du pied de coteau et du fond de la vallée.

### Mettre en valeur les espaces agricoles aux abords des cours d'eau

- . Maintenir un cordon de prairies le long des cours d'eau.
- . Gérer les prés humides et assurer leur conservation.
- . Eliminer les friches pour maintenir les vues majeures transversales et longitudinales à la vallée.
- . Assurer l'accès à l'eau, tant visuellement que physiquement.

### Maintenir l'ouverture des prairies du corridor de la vallée

- . Conserver de grandes unités de prairie en fond de vallée.
- . Mettre en évidence les couloirs de la vallée par l'enchaînement des prairies sur de longs linéaires.
- . Maintenir des grandes coupures prairiales entre les villages.
- . Limiter les micro-boisements qui coupent les perspectives.
- . Eviter la descente des boisements dans les prairies du pied de coteau et du fond de la vallée.



### Préserver les ouvertures agricoles stratégiques entre les villages et le long des routes

- . Maîtriser le foncier dans les secteurs sensibles.
- . Maintenir les pâtures en périphérie des villages : pâturage de bovins, prairies de fauche proche des habitations.
- . Limiter la constructibilité en périphérie des dernières coupures vertes, où le foncier prend de la valeur.

# Enjeux et évolutions

## Mettre en valeur les espaces agricoles aux abords des cours d'eau

Malgré la présence de quelques micro-boisements, le fond de vallée fortement urbanisé conserve des ouvertures en prairies entre les habitations. Le cours d'eau est l'un des événements majeurs du fond de vallée. Le fait de le voir, de le côtoyer, de le traverser ou de le suivre sur une longue distance contribue à enrichir la diversité des perceptions du paysage. Outre la présence d'une ripisylve qui le signale de loin, c'est l'ouverture des fonds qui permet de le mettre en valeur. Mais ces prés humides sont souvent les premiers endroits qui évoluent vers la friche, car leur sol instable et leur forte dynamique végétale rendent leur gestion plus aléatoire. Ils sont pourtant importants au regard du paysage (et souvent de l'écologie) de la vallée, créant une transition entre l'exploitation des terres plus intensives et le monde aquatique. Ils ont donc à la fois un aspect stratégique et sensible qui doit guider la maîtrise de leurs abords.

- ❑ **Maintenir un cordon de prairie le long des cours d'eau.**
- ❑ **Gérer les prés humides et assurer leur conservation.**
- ❑ **Éliminer les friches pour maintenir les vues majeures transversales et longitudinales dans la vallée.**
- ❑ **Assurer l'accès à l'eau, tant visuellement que physiquement.**

## Préserver les ouvertures agricoles stratégiques entre les villages et le long des routes

Les routes et les constructions s'étalent principalement dans la partie basse des vallées, le long des corridors limités par les coteaux. Certaines parties de vallée mélangent plusieurs types d'occupations du sol, parfois très imbriquées, comme par exemple des prés, un bâtiment d'usine imposant, un long cordon de pavillons étiré le long de la route. L'évolution des parcelles, dans les secteurs construits, tend vers une fragmentation de l'espace qui banalise le paysage.

Le long des routes qui donnent la première image du territoire la présence des prairies permet ou non des vues sur la vallée. La maîtrise des prairies périphériques conditionne donc le paysage des secteurs les plus fréquentés, donc les plus vus.

Les prairies périurbaines fournissent des ouvertures visuelles qui structurent fortement l'espace, offrent des respirations tout en mettant en valeur les périphéries urbaines. Garder des contrastes et un certain équilibre au fil de la vallée constitue un objectif à atteindre.

- ❑ **Maintenir les pâtures en périphérie des villages : pâturage de bovins, prairies de fauche proche des habitations.**
- ❑ **Limiter la constructibilité en périphérie des dernières coupures vertes, où le foncier prend de la valeur.**
- ❑ **Maîtriser le foncier dans les secteurs sensibles.**



Des actions de déboisement en fond de vallée permettent de voir les réseaux de royes (fossés). La Neuveville-devant-Lépanges



Des prairies en fond de vallée mettent en valeur la ripisylve qui indique le tracé de la rivière dans le paysage. Laval-sur-Vologne



Un fond de vallée ouvert, laissant le cours d'eau bien visible. Le Valtin



Instaurer la gestion des abords de la route par la maîtrise des prairies humides. Claudon



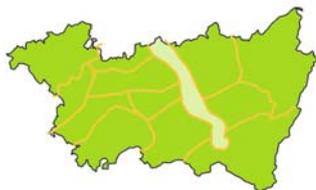
Ouvrir le paysage aux abords des habitations en fond de vallée. Le Valtin



Malgré la présence de quelques micro-boisements, le fond de vallée fortement urbanisé conserve des ouvertures en prairies entre les habitations. Le Thillot

# Pistes d'action

## 5. Insérer les nouveaux bâtiments agricoles



### Les scénarios à éviter :

*Implanter un hangar agricole imposant en entrée de bourg, sans réfléchir sur les volumes et l'aménagement de ses abords.*

*Disposer les aires de stockage en façade du bâtiment.*

*Imposer un hangar volumineux en haut d'une colline.*

*Entourer le village d'une ceinture de bâtiments très visibles.*

*Utiliser une architecture standard, aux volumes unitaires et massifs et aux couleurs dissonantes.*

*Utiliser systématiquement des structures métalliques.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DE BELLES FERMES TRADITIONNELLES
- ❑ DES GROUPES BATIS VISIBLES DE LOIN QUI STRUCTURENT LA LECTURE DU PAYSAGE
- ❑ DES SILHOUETTES DE VILLAGES LORRAINS UNITAIRES
- ❑ LA CEINTURE DE VERGERS QUI UNIFIE LA SILHOUETTE DU VILLAGE
- ❑ DES RESTAURATIONS REUSSIES
- ❑ L'IMAGE DE L'AGRICULTURE À LA FOIS DYNAMIQUE ET ENRACINÉE AUTOUR D'UN BÂTI PLUS ANCIEN
- ❑ DES BATIMENTS MODERNES A L'ARCHITECTURE SIMPLE ET ADAPTEE AU PAYSAGE

### Les évolutions :

*Les bâtiments agricoles récents sont nombreux et marquent de leurs imposantes silhouettes les paysages de la plaine.*

*Ils sont construits en périphérie des bourgs et des fermes isolées : hangars, stabulations, silos.*

*Ils sont souvent disposés, pour des raisons pratiques, au contact immédiat de la voie d'accès principale.*

*Ces bâtiments sont généralement visibles de très loin : stabulations, hangars à matériel, silos à grains. Leur impact visuel est d'autant plus fort, que leurs volumes sont importants, que leurs couleurs sont claires et également que leur site d'implantation est isolé ou en hauteur.*

*Les abords des bâtiments ne font souvent l'objet d'aucun aménagement spécifique pour mieux les intégrer.*

*Des aires de stockage et des silos verticaux accompagnent les stabulations.*

*Les volumes sont rarement en adéquation avec le reste des bâtiments plus anciens.*

*Les bâtiments se parent de bandes de couleur très voyantes et artificielles dans le paysage.*



Les bâtiments agricoles étaient initialement intégrés à la structure villageoise, le rythme agricole participant alors à la vie du bourg. Aujourd'hui la déconnexion entre le village et les bâtiments d'activité agricole pose le problème de leur insertion dans le paysage. Cliché Archives départementales

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Des bâtiments imposants qui changent considérablement la silhouette du village.



Une architecture bariolée et des abords désordonnés fortement visibles dans le paysage ouvert.



Des hauteurs de silo qui agissent comme de nouveaux points de mire.



Des volumes et des couleurs dissonants.



Des arrières-cours en façade.



Des terrassements qui rendent l'aménagement plus prégnant dans le paysage.

# Pistes d'action

## Choisir le bon emplacement

De nombreux villages voient leur périphérie entourée d'un ou plusieurs bâtiments agricoles relativement récents. Ces volumes imposants s'installent à proximité des sièges d'exploitation plus anciens ou s'en démarquent totalement. Dans les deux cas, cette évolution est fortement visible dans le paysage et modifie considérablement la perception des villages. Isolés ils constituent d'autant plus des points de mire.

Le choix de l'emplacement est toujours délicat, et n'obéit souvent uniquement qu'à des logiques fonctionnelles ou normatives. L'impact paysager de ces constructions devrait être mieux anticipé lors de l'étude du projet. Si celui-ci s'inscrit dans une démarche de qualité architecturale, son insertion dans le paysage ne devrait pas poser de problème. En l'absence d'une telle démarche, il convient de rechercher la plus grande discrétion possible en accord avec le paysage environnant.

- ❑ **Préférer les positions hors des principales perspectives sur le village.**
- ❑ **Disposer le nouveau hangar en retrait de l'axe routier.**
- ❑ **Éviter les emplacements dominants comme les hauts de colline.**
- ❑ **Composer les volumes en tenant compte de la silhouette du village.**



Respecter la hiérarchie des volumes en périphérie des villages. Ici, même si l'architecture du hangar reste banale, son positionnement et ses volumes ne s'imposent pas. Vouxeu



Trouver un emplacement qui s'harmonise avec le relief existant ou la silhouette du village. Escles



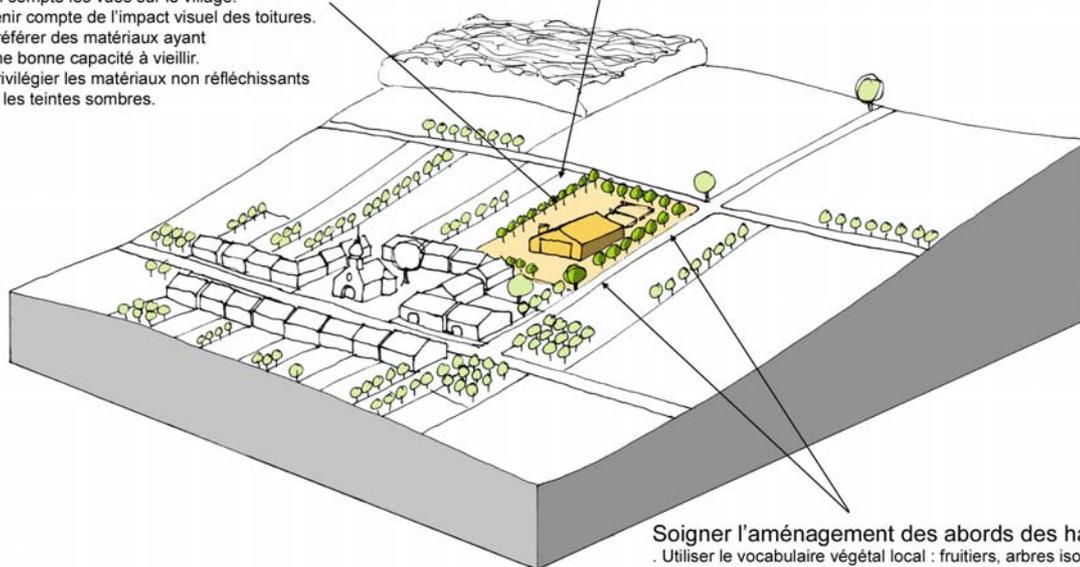
Harmoniser les volumes avec ceux déjà existants. Chamagne

## Réfléchir l'architecture des hangars

- . Choisir une architecture sobre et discrète.
- . Penser aux grands rapports de volume avec les bâtiments existants et le reste du village.
- . Orienter les bâtiments en prenant également en compte les vues sur le village.
- . Tenir compte de l'impact visuel des toitures.
- . Préférer des matériaux ayant une bonne capacité à vieillir.
- . Privilégier les matériaux non réfléchissants et les teintes sombres.

## Choisir le bon emplacement

- . Préférer les positions hors des principales perspectives sur le village.
- . Disposer le nouveau hangar en retrait de l'axe routier.
- . Éviter les emplacements dominants comme les hauts de colline.
- . Composer les volumes en tenant compte de la silhouette du village.



## Soigner l'aménagement des abords des hangars

- . Utiliser le vocabulaire végétal local : fruitiers, arbres isolés.
- . Proscrire les écrans de résineux.
- . Maintenir une grande simplicité du terrain autour du bâtiment, sans installation disparate.
- . Disposer les sites de stockage de préférence à l'arrière du bâtiment.
- . Disposer les aires de stabulation extérieures en arrière plan par rapport aux voies.

# Enjeux et évolutions

## Réfléchir l'architecture des hangars

L'architecture des bâtiments agricoles récents est très disparate sur l'ensemble du département. Leurs volumes sont bien supérieurs à ceux des bâtiments plus anciens ce qui contribue à les rendre très visibles. Leur architecture utilise souvent un vocabulaire proche du bâtiment industriel des zones d'activités : bardage métallique, couleurs très visibles ou bariolées. Leur facture paraît souvent brutale. Ces bâtiments, véhiculent une image peu flatteuse de la profession agricole.

Certains s'en sont rendu compte et ont réfléchi leur projet, intégrant la recherche d'une architecture simple de qualité. L'élevage bovin est celui qui a le plus progressé dans la conception des bâtiments de stabulation notamment. Cette démarche, lorsqu'elle est prise en compte dès la conception, suscite des alternatives, mais pas forcément des surcoûts. Elle permet d'éviter les options les plus malencontreuses trop fréquentes avec des bâtiments standardisés, clef en main.

- ❑ Choisir une architecture sobre et discrète.
- ❑ Penser aux grands rapports de volume avec le reste des bâtiments d'exploitations existants et le reste du village.
- ❑ Orienter les bâtiments en prenant également en compte les vues sur le village.
- ❑ Tenir compte de l'impact visuel des toitures.
- ❑ Préférer des matériaux ayant une bonne capacité à vieillir.
- ❑ Privilégier les matériaux non réfléchissants et les teintes sombres.

## Soigner l'aménagement des abords des hangars

Le bâtiment est lui-même toujours accompagné d'aires de stockage extérieures dont la localisation a un très fort impact visuel : ensilages, dépôts de matériels divers. La maîtrise de l'aménagement des abords des hangars conditionne également la qualité de son insertion dans le site. L'objectif n'est pas de masquer le bâtiment artificiellement par des écrans, mais de créer une transition adéquate avec les champs ou les constructions aux alentours. Une grande attention devra notamment être portée à l'aménagement des abords du bâtiment le long de la route d'accès au village.

- ❑ Utiliser le vocabulaire végétal local : fruitiers, arbres isolés. Proscrire les écrans de résineux.
- ❑ Maintenir une grande simplicité du terrain autour du bâtiment, sans installation disparate.
- ❑ Disposer les sites de stockage de préférence à l'arrière du bâtiment.
- ❑ Disposer les aires de stabulation extérieures en arrière-plan par rapport aux voies.



Privilégier une architecture discrète. Pompière



Eviter les positions en belvédère, le long des axes d'entrée dans le village. Gorhey



Prévoir des stockages intégrés avec l'architecture globale du bâtiment. Damas-aux-Bois



Composer avec le paysage existant en reprenant son vocabulaire végétal. Parey-sous-Montfort

# Pistes d'action

## 6. Quelques fiches-action sur le paysage agricole

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans des contextes agricoles. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Beaucoup de fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

DIREN Lorraine, 1999

### *Schéma des services collectifs*

- Soutenir l'arboriculture et la viticulture sur les côtes de Meuse et de Moselle.
- Favoriser la reconquête des paysages et la préservation du patrimoine naturel.
- Maintien d'une polyculture élevage.
- Petites structures isolées : maintien de la collecte du lait, et/ou transformation sur place, lutte contre l'enfrichement.
- Conforter une agriculture ménageant des espaces ouverts.
- Ouvrir des paysages de vallée.
- Préserver les caractères majeurs : vergers, prairies, notamment lors des remembrements.

DAT Conseils. Atlas régional des paysages de Lorraine, 1995

### *Atlas régional des paysages*

- Conserver des vergers : Les vergers familiaux situés en pourtour des villages - les vergers de production - les rangées de vergers dispersées.
- Améliorer l'insertion paysagère des hangars agricoles.
- Rétablir des repères visuels dans les espaces agricoles entièrement dénudés - Mettre en place des recherches historiques dans les communes fortement remembrées - Entretien ces éléments - Maintenir des espaces ouverts dans des paysages stratégiques - Supprimer des micro-boisements gênants.
- Les solutions non agricoles pour l'entretien des espaces ouverts.
- Valoriser les paysages des côtes lorraines - Définir les sites d'intérêt paysager majeur - Conserver les éléments agraires patrimoniaux (muret, vergers) - Mettre en place des procédures similaires à celles de la montagne vosgienne.

Eliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000.  
Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

### *Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières*

- Maintenir des espaces agricoles ouverts à long terme.
- Reconquérir des friches agricoles.

# Enjeux et évolutions

- Préserver, valoriser les vergers et fruitiers
- Protéger le patrimoine végétal agricole.

## **Plan de paysage de la Vallée du Hure**

- Gestion et valorisation de espaces ouverts des coteaux.
- Aider l'agriculture.
- Intégrer le bâti agricole dans le paysage.
- Mise en valeur du fond humide du Hure.
- Préserver et redynamiser les vergers.

Marc VERDIER, 1999 . Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude 119 p.

## **Plan de paysage de la Haute Meurthe**

- Définir des projets de paysage en collaboration avec les autres usagers du territoire.
- Mettre en place ou modifier les outils qui permettent de gérer les sols, leur vocation et leur affectation.
- Favoriser les pratiques qui permettent d'entretenir un paysage plus important, ou de reconquérir des terres abandonnées : Extensification- Ensilage préfané- Reprise d'estives- Maintien de prairies permanentes- Respect des zones humides.
- Encourager les aides prévues par les différents programmes agri environnementaux intégrant la notion d'entretien du paysage.
- Encourager les aides d'accompagnement à l'agriculture extensive.

Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996. ETUDE DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Rapport d'étude, 87 p.

## **Plan de Développement Durable de St Dié : diagnostic de territoire**

- Regrouper des parcelles.
- Entretenir prioritairement les fonds de vallée et les espaces continus.
- Maîtriser le foncier.
- Répartir les activités entre forêt, agriculture, maintien d'espaces ouverts.

Chambre d'agriculture des Vosges. Christian Caël. Dominique Labaye. 1993. Plan de développement durable. Petite région montagne nord- St Dié. Rapport

## **Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave**

- Maintenir ouvert ou reconquérir les espaces sensibles : fonds de vallée, espaces péri-villageois.
- Soutenir l'activité agricole en recherche de nouvelles surfaces.
- Veiller à l'équilibre de l'occupation du sol entre agriculture, forêt, urbanisation
- Sauvegarder et valoriser les vergers traditionnels.
- Valoriser les richesses naturelles et culturelles

Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Etude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

## Les enjeux paysagers liés à l'eau

*L'eau est au cœur des paysages vosgiens. Elle a sculpté les reliefs, formant des vallées amples à travers la plaine ou encaissées dans le massif. Son abondance a permis surtout aux habitants de s'implanter facilement, de se déplacer ou de transporter les marchandises par flottage et grâce à la navigation. Enfin elle a longtemps fourni l'énergie animant moulins, scieries et usines qui ponctuent le paysage vosgien.*

*Longtemps valorisée, car indispensable aux activités humaines, l'eau a ces derniers temps été délaissée. Ne jouant plus de rôle économique majeur, les abords des rivières, des canaux n'ont plus été entretenus.*

Mais aujourd'hui la présence de l'eau est de nouveau vécue comme un atout : pour le cadre de vie des habitants, pour les loisirs et les activités touristiques qui lui sont associées. Mettre en valeur la présence de l'eau dans le paysage relève de nouveau des logiques de développement économique d'un territoire.

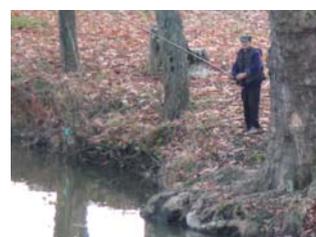
1. Révéler la rivière et son couloir de prairies
2. Ouvrir des accès à l'eau
3. Composer la ville autour de l'eau
4. Valoriser les ouvrages d'art
5. Reconvertir les gravières
6. Quelques fiches-action sur le paysage lié à l'eau

# Enjeux et évolutions

*Révéler la rivière et son couloir de prairies*



*Ouvrir des accès à l'eau*



*Composer la ville autour de l'eau*



*Valoriser les ouvrages d'art*

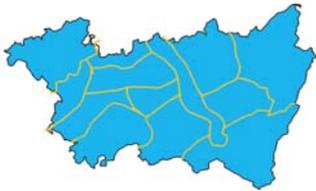


*Reconvertir les gravières*



# Pistes d'action

## 1. Révéler la rivière et son couloir de prairies



### Les scénarios à éviter :

*Longer un cours d'eau sans s'en apercevoir.*

*Laisser les berges du lit majeur se couvrir d'un rideau boisé qui ferme le fond de vallée (ex : Moselle).*

*Laisser un rideau végétal couper le lien entre une lisière urbaine et une rivière ou un vallon inondable.*

*Laisser l'enfrichement refermer une clairière au bord de l'eau.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ LA RIVIERE COMME REPERE IDENTITAIRE DANS UNE LARGE PARTIE DU DEPARTEMENT
- ❑ LE CONTACT INTIME AVEC L'EAU DANS LES VALLEES ENCAISSEES
- ❑ DE BELLES RIVIERES EN PLAINE AVEC LEURS MEANDRES
- ❑ LA LECTURE LOINTAINE DE LA VALLEE LARGE
- ❑ LE CORDON DE PRAIRIES INONDABLES DU FOND DE VALLEE
- ❑ LE TRONÇON DE ROUTE AU CONTACT DIRECT DE L'EAU
- ❑ LE MIROIR DU LAC AU CREUX D'UN ECRIN BOISE
- ❑ LA LIGNE BOISEE DE LA RIPISYLVE QUI SERPENTE DANS LA VALLEE

### Les évolutions :

*Dans les régions de marne, le lit mineur est parfois très discret, encaissé entre deux berges nues. Il n'est alors repérable que lorsqu'il est ici et là souligné par les arbres épars de la ripisylve.*

*Certaines rivières se rappellent au souvenir des résidents chaque printemps au moment des crues. Ces grandes rivières déplacent leur lit mineur, charrient de la grave et redessinent chaque année les berges, les îlots.*

*Par segments de vallée, berges et îles se couvrent de renouée du japon qui dépasse la hauteur d'homme et ferme les vues sur l'eau.*

*Les paysages des vallons encaissés se sont refermés considérablement depuis 30 ans.*

*Le lit majeur tend à s'enfricher de saule blanc qui referme les vues avant l'été.*

*Dans le massif, des micro-boisements d'épicéas ferment le paysage du fond de vallée.*

*La route longe souvent la rivière mais reste à une bonne distance car elle repose souvent sur la berge du lit majeur. Les anciennes prairies inondables qui la séparent du cours d'eau se sont enfrichées ou ont été boisées récemment.*



Dans le massif, la fermeture des fonds de vallée entraîne la disparition de la rivière dans le paysage. Vallée de la Plaine entre 1950 et 1998.

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Les riches terres du fond de vallée voient leur paysage se simplifier. L'arbre y devient rare.



La suppression radicale de la ripisylve le long du cours d'eau dans les paysages ouverts de la plaine. Le ruisseau se transforme en un fossé invisible dans le paysage.



L'enrichissement des prairies humides referme le paysage du fond de vallée.



L'entretien de la ripisylve n'est pas assez régulier.



L'érosion des berges en l'absence de ripisylve.



Les vallées encaissées s'enrichissent.

# Pistes d'action



Dans les paysages ouverts, le cours d'eau ne se signale que grâce à sa ripisylve. Badménil-aux-Bois



Promouvoir un entretien régulier des ripisylves en évitant le recépage complet de la végétation. Neufchâteau



Maintenir une alternance de berges boisées et enherbées. Saint-Ouen-les-Parey

## Révéler le cours d'eau dans les paysages ouverts

Dans les vallées et les plaines agricoles, le cours d'eau coule souvent à une distance respectable des routes et des chemins. Il est parfois peu repérable au milieu d'une large prairie pâturée au milieu de sa zone inondable.

Pourtant la perception du linéaire du cours d'eau permet de donner une orientation au paysage parfois doux des plaines.

Seule la présence de sa ripisylve permet d'en suivre le cours. Le maintien de quelques frênes ou saules le long du cours d'eau est indispensable pour signaler la présence de cet élément identitaire du paysage.

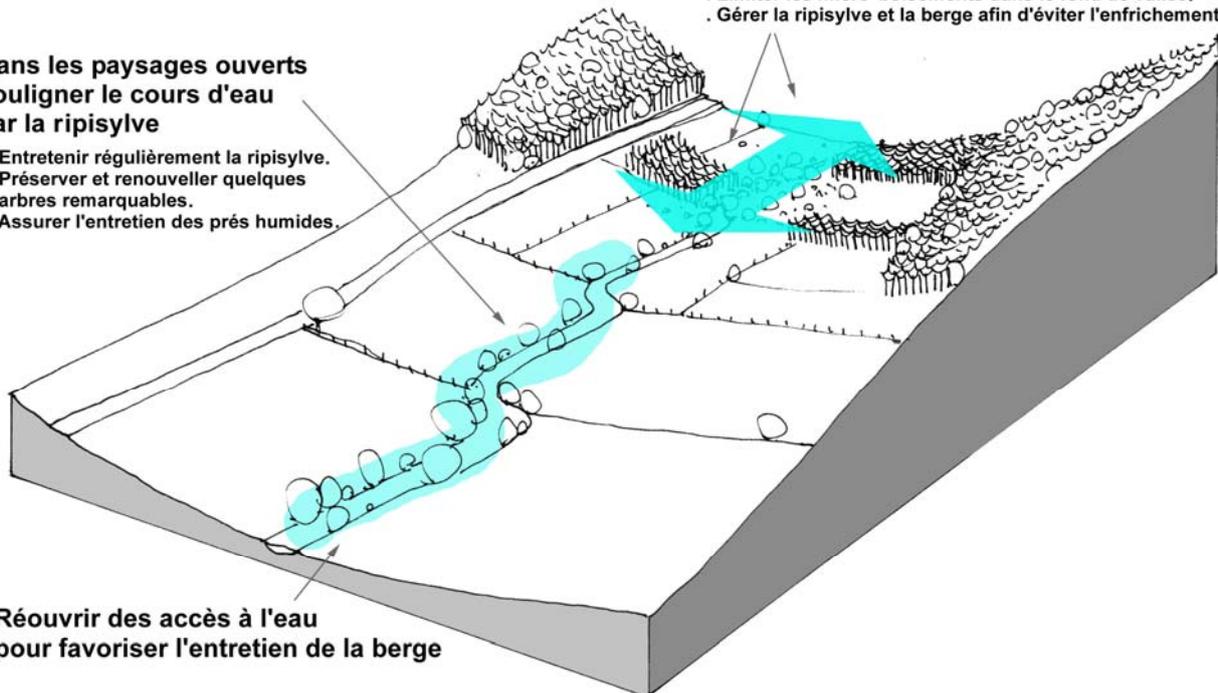
- ❑ **Entretien régulièrement et étendre les ripisylves existantes.**
- ❑ **Préserver et renouveler quelques arbres remarquables épars le long du lit mineur.**
- ❑ **Assurer l'entretien des prairies humides.**
- ❑ **Préserver des accès au cours d'eau.**

## Dans les vallées en voie de fermeture maintenir l'ouverture des prés humides

- . Reconquérir les friches grâce au pâturage.
- . Limiter les micro-boisements dans le fond de vallée.
- . Gérer la ripisylve et la berge afin d'éviter l'enfrichement.

### Dans les paysages ouverts souligner le cours d'eau par la ripisylve

- . Entretien régulièrement la ripisylve.
- . Préserver et renouveler quelques arbres remarquables.
- . Assurer l'entretien des prés humides.



Réouvrir des accès à l'eau pour favoriser l'entretien de la berge

# Enjeux et évolutions

## Maintenir des ouvertures au contact du cours d'eau

Dans les vallées étroites qui se referment, le maintien des prairies au contact de l'eau, permet la lecture du cours d'eau. Ces ouvertures sont très appréciables, en particulier à proximité des hameaux. Sans le pâturage, les prés de fond s'enrichissent particulièrement rapidement car la proximité de l'eau apporte la fertilité. L'enfrichement des prés masque le ruisseau.

- ❑ Pérenniser ou rétablir l'usage des prairies au contact de l'eau.
- ❑ Mettre en place une gestion collective grâce à des races rustiques adaptées aux fonds humides.
- ❑ Entretenir le réseau de rigoles de drainage des prés humides.
- ❑ Gérer la ripisylve et la berge afin d'éviter l'enfrichement.
- ❑ Ouvrir des fenêtres sur l'eau depuis les routes et les hameaux.
- ❑ Limiter les peupleraies et les micro-boisements en fond de vallée.

## Maintenir les petites clairières des vallées boisées

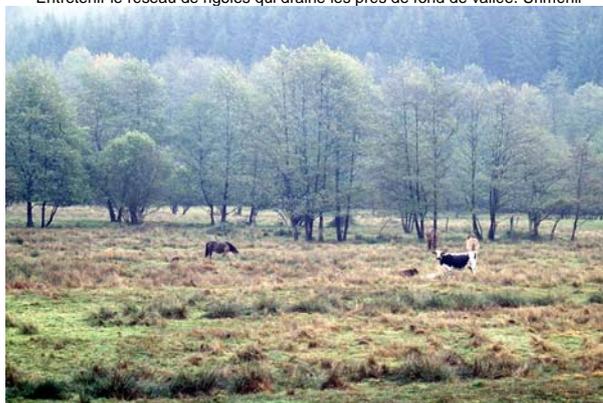
Ces clairières offrent des ambiances intimes, au contact direct de l'eau, de la forêt et parfois en présence d'un bâtiment (usine, ancien moulin, abbaye...). L'ouverture de la clairière du fond de vallon offre un refuge dans un environnement forestier.

Le charme de ces clairières nécessiterait un projet local de mise en valeur de ces petits espaces au bord de l'eau.

- ❑ Soutenir des porteurs de projet de mise en valeur des sites au contact de l'eau.
- ❑ Étudier la possibilité de mobiliser des usagers locaux pour entretenir un chapelet de petites clairières au bord de l'eau.



Entretenir le réseau de rigoles qui draine les prés de fond de vallée. Uriménil



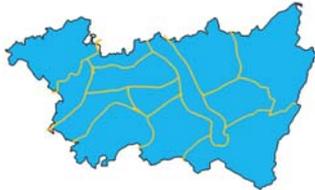
Promouvoir un pâturage extensif qui limite l'extension des friches ligneuses. La-Petite-Raon



Mettre en place une gestion collective grâce à des races rustiques adaptées aux fonds humides.

# Pistes d'action

## 2. Ouvrir des accès à l'eau



### Les scénarios à éviter :

*Supprimer l'attrait du cours d'eau.*

*Supprimer les accès à la rivière pour la balade, la pêche.*

*Refermer par enfrichement des « clairières au bord de l'eau » isolées, ouvertes hier par des scieries, forges, minoteries, verreries.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ L'ATTRAIT DE L'EAU VIVE
- ❑ LES BERGES SAUVAGES CHAHUTEES PAR LES CRUES
- ❑ LE PETIT PATRIMOINE D'HIER
- ❑ L'ATTRAIT DE L'EAU DORMANTE DES LACS
- ❑ LE CHEMIN DE HALAGE DU CANAL

### Les évolutions :

*Les chemins qui longent une berge sont rares, même à proximité des bourgs.*

*Dans les secteurs inondables, les accès sont à rouvrir après chaque crue.*

*L'enfrichement des prairies de fond de vallée et des berges restreint les accès. Un écran boisé isole souvent l'eau dans les vallées encaissées de la montagne et de la Vôge.*

*Sur les berges ensoleillées, un massif de renouée du japon bloque souvent l'accès à l'eau.*

*Parallèlement, des étangs privés se multiplient jusqu'à jalonner le territoire, en particulier dans la Vôge. Leur ambiance est très fermée, cernée d'un écran opaque de clôtures et de haies de conifères taillés.*



Le canal offre un accès privilégié au bord de l'eau. Le long des rivières et des ruisseaux, l'accès à l'eau se faisait traditionnellement par les prés, ce qui était normal dans une époque où nombreux étaient ceux qui entretenaient un terrain agricole. Aujourd'hui l'eau est de fait devenue inaccessible à la plupart des habitants, hormis agriculteurs. Cliché Archives départementales.

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



L'accès à la rivière n'est possible qu'à travers des propriétés privées. Aucun chemin ne longe le cours d'eau.



L'étang privé est cerné d'une haute haie d'épicéas qui le masque tout en barrant le paysage de la vallée.



La haie masque l'étang.



L'enfrichement des berges réduit les accès au cours d'eau.



Les berges sont entièrement privatisées dans le bourg.

# Pistes d'action



Un exemple rare d'aménagement de chemin le long d'un cours d'eau. Les berges de l'Anger à Mattaincourt



Aménagement d'une promenade publique le long du ruisseau de l'Etang dans le respect du milieu et des ambiances rivulaires. Neufchâteau



Les berges de l'Anger accessibles aux pêcheurs au cœur du bourg. Mattaincourt

## Retrouver des accès publics à l'eau

Aujourd'hui, l'accès au cours d'eau n'est souvent possible qu'à partir des propriétés privées ou à proximité des ponts. Les itinéraires longeant la berge sont rares à l'exception du chemin de halage le long du canal et des abords des plus grands lacs (Gérardmer...). L'eau exerce pourtant un pouvoir d'attraction fort qui reste sous-valorisé actuellement.

Dans les secteurs de grandes cultures, des cheminements à proximité du cours d'eau pourraient s'insérer dans un programme de bandes enherbées pour la protection de l'eau. Ces chemins peuvent également permettre de faciliter l'entretien des berges et de la ripisylve.

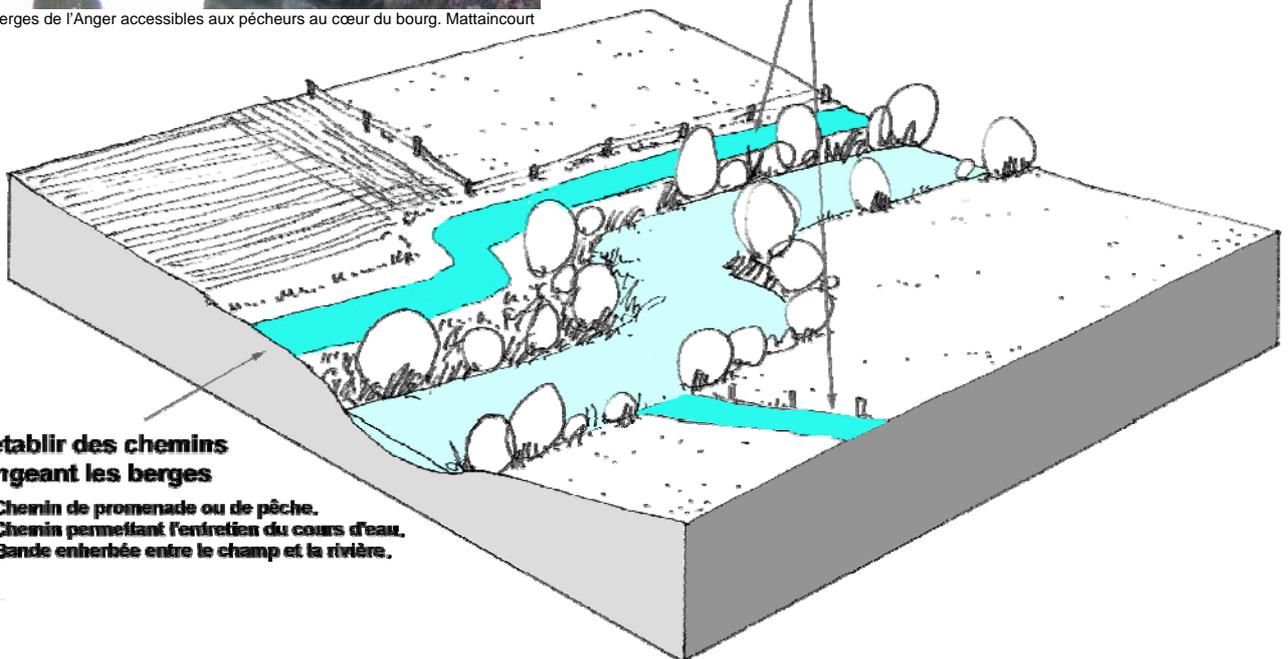
- Mettre en place des conventions de passage avec les gestionnaires des prés et des bois jouxtant l'eau.
- Ouvrir et entretenir des accès ponctuels sur l'eau.
- Rétablir des chemins longeant les berges.
- Acquérir des emprises foncières par les collectivités publiques.
- Entretenir la ripisylve.

## Retrouver des accès publics à l'eau

- . Rétablir des chemins longeant les berges.
- . Ouvrir des accès ponctuels sur l'eau.

## Rétablir des chemins longeant les berges

- . Chemin de promenade ou de pêche.
- . Chemin permettant l'entretien du cours d'eau.
- . Bande enherbée entre le champ et la rivière.



# Enjeux et évolutions

## Eviter la fermeture du paysage autour des petits étangs

Les petits étangs privatifs aménagés par des pêcheurs et des habitants des alentours sont souvent dotés d'une cabane-résidence secondaire. Ils referment le paysage par la plantation d'un entourage de conifères qui cerne le terrain. Ce phénomène, souvent implanté en fond de vallon, tend à réduire la perception du cours d'eau et du vallon.

- ❑ **Maintenir des vues sur les étangs depuis l'espace public.**
- ❑ **Aménager les limites en accord avec le paysage environnant.**
- ❑ **Eviter les cloisonnements opaques.**



Un étang privatif qui reste ouvert sur le paysage environnant. La différence de fauchage marque la séparation entre espaces public et privé. Claudon



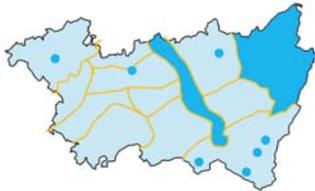
Les grands étangs sont souvent bordés d'un chemin de berge qui permet le « tour de lac ». Lac des Corbeaux. La Bresse



Un exemple de promenade aménagée et plantée sur les bords du réservoir de Bouzey. Sanchey

# Pistes d'action

## 3. Composer la ville autour de l'eau



### Les scénarios à éviter :

*Effacer ce patrimoine « banal » qui a longtemps structuré la vie villageoise.*

*Laisser la privatisation supprimer les derniers accès à l'eau pour la majeure partie des riverains.*

*La ville qui tourne le dos à sa rivière.*

*Buser ou canaliser le cours d'eau, ou le masquer derrière des immeubles.*

*Laisser les friches industrielles en bord de rivière.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ LA RIVIERE QUI TRAVERSE LE BOURG
- ❑ DES MAISONS EN CONTACT DIRECT AVEC L'EAU
- ❑ LE PETIT PATRIMOINE DE L'EAU QUOTIDIENNE
- ❑ LES FONTAINES ET LES LAVOIRS SITUÉS SUR L'ESPACE PUBLIC

### Les évolutions :

*Les villages sont implantés au contact de l'eau et tissent un lien étroit avec elle ; les bâtiments jouxtent des lavoirs, puits, fontaines abreuvoirs, et même des gués. Ces liens ont tendance à se dégrader au fil du temps.*

*De nombreuses usines se sont implantées en bord de rivière. Ces sites industriels sont souvent abandonnés aujourd'hui et nécessiteraient une réhabilitation.*

*Les activités industrielles et artisanales ont délaissé l'usage de l'eau comme force motrice.*

*Dans les bourgs, l'accès direct à l'eau est souvent privatisé.*

*La présence des cours d'eau est peu prise en compte dans la composition des espaces publics des villages et des bourgs.*

*Des aménagements ont tendance à durcir le traitement des berges par des enrochements et la suppression de la ripisylve.*

*Le petit patrimoine lié à l'eau a perdu son usage.*



ÉPINAL. - Quai de Dogneville.

Ed. J. Armand, Epinal.

La présence de l'eau a été recherchée lors de l'édification des bourgs. Au 19<sup>ème</sup> siècle la mise en valeur des berges par des quais plantés d'arbres alignés était chose courante dans les villes. De nos jours cette tradition de mise en valeur de l'eau a trop souvent été oubliée. La présence de l'eau reste pourtant un formidable élément d'animation des espaces publics. Cliché Archives départementales

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Le cours d'eau traverse le bourg sans être mis en valeur.



La ville s'étend vers la rivière en remblayant et en enrochant les berges.



Le cours d'eau longe le bourg sans lien avec celui-ci.



La rivière est canalisée et masquée par les constructions.



Les berges et les quais ne sont pas valorisés.



La ville tourne le dos au cours d'eau.

# Pistes d'action



Deux exemples de mise en valeur des berges dans le bourg : un aménagement simple pouvant être recouvert lors des crues. Mirecourt ci-dessus et Valleroy-aux-Saules ci-dessous



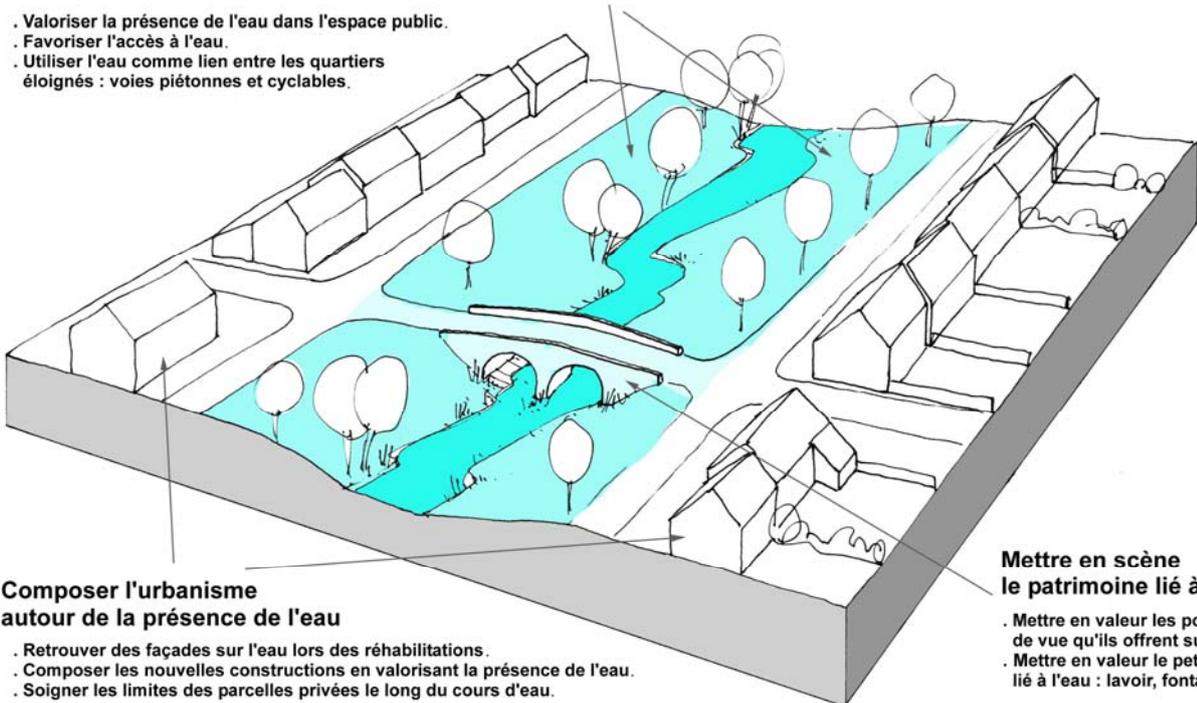
## Mettre en scène le cours d'eau dans la traversée du bourg

Le passage de la rivière est un point structurant par définition, dont l'évidence a souvent été brouillée. Les maisons ne sont pas forcément tournées vers l'eau. La rivière passe parfois entre deux fonds de parcelle. De nombreux espaces laissés libres autour des cours d'eau en raison des crues potentielles ne sont actuellement pas valorisés.

- ❑ Aménager l'espace public autour des cours d'eau.
- ❑ Acquérir des emprises foncières sur les berges.
- ❑ Favoriser l'accès à l'eau.
- ❑ Utiliser l'eau comme un lien entre les quartiers éloignés (voies piétonnes et cyclables).

## Mettre en scène le cours d'eau dans la traversée du bourg

- . Valoriser la présence de l'eau dans l'espace public.
- . Favoriser l'accès à l'eau.
- . Utiliser l'eau comme lien entre les quartiers éloignés : voies piétonnes et cyclables.



### Composer l'urbanisme autour de la présence de l'eau

- . Retrouver des façades sur l'eau lors des réhabilitations.
- . Composer les nouvelles constructions en valorisant la présence de l'eau.
- . Soigner les limites des parcelles privées le long du cours d'eau.

### Mettre en scène le patrimoine lié à l'eau

- . Mettre en valeur les ponts et le point de vue qu'ils offrent sur le cours d'eau.
- . Mettre en valeur le petit patrimoine lié à l'eau : lavoir, fontaine...



Mise en valeur des espaces publics en bord de rivière : création d'une place en centre bourg. Moyenmoutiers

## Recomposer l'urbanisme autour de la présence de l'eau

De nombreuses usines se retrouvent dans le tissu urbain du fond de vallée, souvent implantées à proximité de la route principale et de la rivière. Mais il est fréquent que leur façade sur la route ou la rivière ne soit pas de très grande qualité architecturale, voire même qu'elles tournent le dos à la ville, s'ouvrant sur une façade aveugle ou des aires de stockage.

Des sites industriels désaffectés sont implantés sur des

# Enjeux et évolutions

emplacements stratégiques, à proximité du centre ville, en contact direct avec l'eau. Ils fournissent de formidables opportunités pour une requalification urbaine qui compose avec la rivière.

- ❑ **Orienter les opérations de réhabilitation en tournant des façades sur le cours d'eau.**
- ❑ **Composer les nouvelles constructions en contact avec la rivière.**
- ❑ **Soigner les limites des parcelles privées en contact avec les cours d'eau.**

## Mettre en scène le patrimoine lié à l'eau

De nombreuses composantes, liées à la présence de l'eau, apportent une qualité au paysage des bourgs et méritent d'être mis en valeur dans la composition de l'espace public : fontaine, lavoir, abreuvoir, petits ouvrages d'art...

Ces composantes souffrent parfois de délabrement ou d'opération d'aménagement qui annihilent leur identité.

- ❑ **Préserver ces objets patrimoniaux, mais aussi leur contexte.**
- ❑ **Valoriser le petit patrimoine tout en préservant sa sobriété.**



Passage aménagé en bord de rivière malgré l'exiguïté des lieux. Martigny-les-Bains



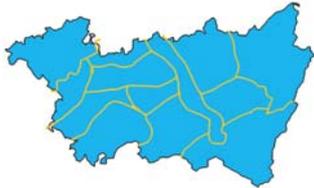
Un espace public rouvert et mis en valeur fait la transition entre les parcelles privées et la rivière. Neufchâteau



Le département est riche de très nombreuses fontaines qui méritent d'être mises en valeur par des aménagements : ici un pavage simple mais soigné. Houcourt

# Pistes d'action

## 4. Valoriser les ouvrages d'art



### Les scénarios à éviter :

Masquer presque entièrement l'ouvrage d'art, le canal de l'est, les ponts, derrière un rideau d'épicéas et de friches.

Laisser voir des aménagements durs et « sortant de nulle part » : busages, enrochements, palplanches...

Généraliser le busage au lieu des petits ouvrages d'art.

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ LES AMÉNAGEMENTS TRES TYPES
- ❑ LE LIEN TRACE PAR LE CANAL DE L'EST ET SON CHEMIN DE HALAGE
- ❑ L'INDUSTRIE AU CONTACT DE L'EAU
- ❑ LES VUES SUR LES OUVRAGES D'ART ET LES NOMBREUX AMÉNAGEMENTS D'HIER : RIGOLÉS, MOULINS

### Les évolutions :

Le long des voies navigables, les anciens sites d'usage - ports, quais - sont abandonnés. L'enfrichement des berges les coupe visuellement de la rivière.

Le canal de l'Est reste très discret dans les paysages de la Vôge, tapi au cœur d'un écrin de forêts. La fermeture des fonds de vallée lui fait perdre une bonne part de son intérêt paysager. Ses ouvrages d'art sont accessibles par le chemin de halage.

La navigation de plaisance a doublé en 10 ans sur le canal de l'Est et atteignait 1646 passages en 1998.

Les ouvrages d'art jalonnent également les rivières qui dévalent de la montagne. Dans le secteur aval des vallons de montagne, les berges s'érodent ; d'autres s'enfrichent.

La modification et le rehaussement du parapet du pont pour des raisons de sécurité altèrent l'intégrité de l'ouvrage ancien.



Les siècles précédents ont laissé à travers le paysage vosgien nombre d'ouvrages liés au franchissement ou à la maîtrise de l'écoulement de l'eau, qu'il s'agisse d'ouvrages d'art monumentaux pour traverser la Moselle, ou d'ouvrages plus modestes. Force est de constater qu'aujourd'hui, la qualité architecturale des ouvrages contemporains est souvent médiocre, de même que l'aménagement de leurs abords. Clichés Archives départementales.

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



Des ouvrages de médiocre qualité architecturale, aux abords dégradés.



Le long du canal, des aménagements de berges à l'impact paysager discutable.



Des écluses dont les abords nécessitent une remise en valeur.



Des ponts qui sont masqués par la végétation.



Des buses comme « ouvrage d'art ».



Les anciens ouvrages hydrauliques ne sont plus entretenus.

# Pistes d'action



Mettre en valeur l'ouvrage et le paysage en dégagant les vues sur les ponts et la rivière. Hagecourt



S'inspirer de la tradition des gués. Rollainville

## Mettre en valeur les ponts

Les ponts permettent la découverte du cours d'eau. Le franchissement du pont constitue un événement, dont l'intérêt dépend de la qualité architecturale et de l'aménagement des abords de l'ouvrage. La grande diversité des ouvrages mérite d'être mise en valeur au fil des itinéraires.

La rivière reste parfois peu perceptible depuis les routes.

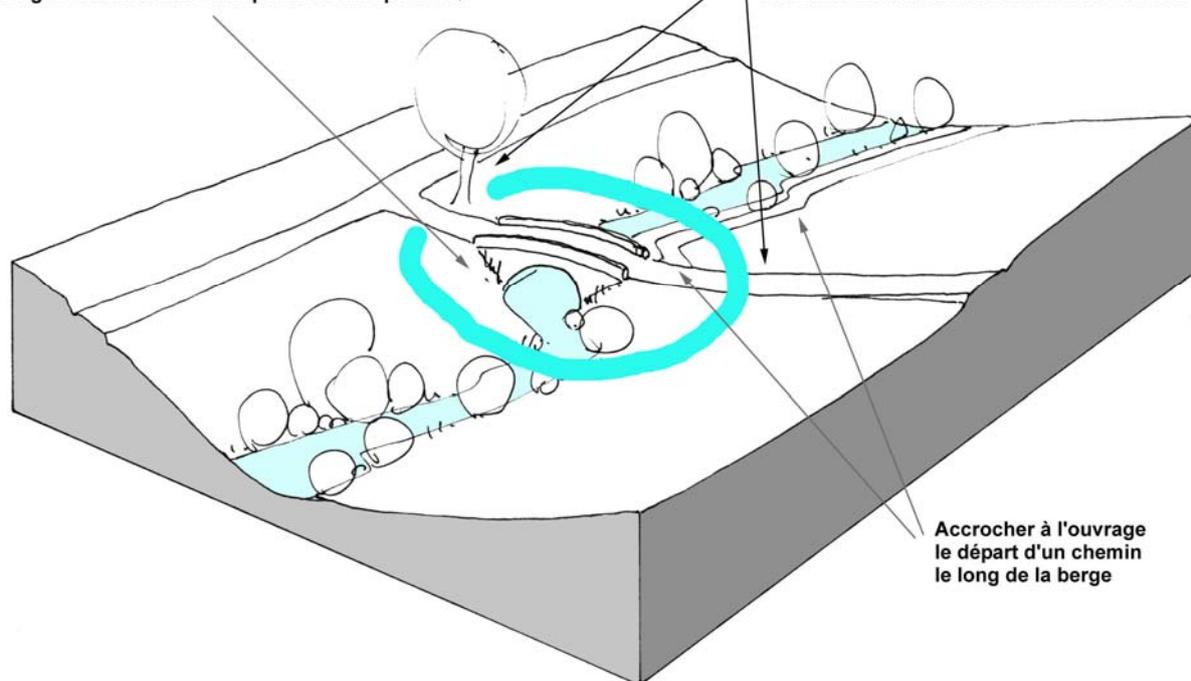
- ❑ **Dégager les vues sur les ponts et la rivière depuis les routes.**
- ❑ **Défricher et entretenir une végétation basse à l'abord des ponts ; conserver des arbres épars.**
- ❑ **Soigner l'aménagement des abords de l'ouvrage : maintien d'un arbre signal, plantation d'un alignement d'arbres entre le pont et le village ...**
- ❑ **S'inspirer de la tradition du gué, dont certains sont actuellement restaurés.**
- ❑ **Créer le patrimoine de demain : soigner l'architecture des ponts contemporains.**

## Mettre en valeur les ponts

- . Dégager la silhouette du pont.
- . Mettre en valeur les vues sur la rivière depuis l'ouvrage.
- . Soigner l'architecture des ponts contemporains.

## Soigner l'aménagement des abords de l'ouvrage

- . Soigner l'aménagement des voies d'accès au pont.
- . Assurer un entretien suivi des accotements.



# Enjeux et évolutions

## Valoriser les ouvrages hydrauliques

La force hydraulique des cours d'eau a été domestiquée par d'imposants ouvrages d'art qui sont à l'origine de l'activité industrielle de la vallée : prise d'eau, barrage, canaux. Mais il s'agit également d'ouvrages plus modestes liés à l'implantation d'activités artisanales utilisant l'eau : moulin, scierie. Ce patrimoine tombant en désuétude constitue encore un point d'intérêt pouvant être mis en valeur, pour animer le tracé du cours d'eau.

La présence du canal représente une belle opportunité de développement autour de son patrimoine hydraulique et du chemin d'eau qu'il propose. Valoriser le canal nécessite de mettre en valeur les éléments de patrimoine architectural liés au canal : ponts, écluses, rigoles, ouvrages hydrauliques, chemins de halage...

- ❑ **Mettre en valeur les ouvrages et les sites autour du canal et des rivières : quais, parapets, constructions alignées le long de la berge.**
- ❑ **Adoucir les lignes les plus dures –palplanches de berges, quais de déchargement.**
- ❑ **Réhabiliter le patrimoine industriel : vannes, prises d'eau, canaux...**



Un alignement d'arbres met en valeur l'accès entre le pont et le village. Médonville



Mettre en valeur les ports, écluses et chemins de halage, en utilisant la forme paysagère traditionnellement associée aux canaux : les alignements d'arbres. Plantation le long du port à Charmes, chemin le long de la rigole à Sanchey.

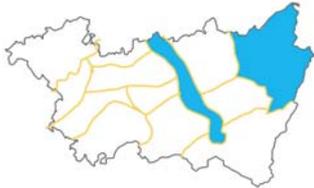


Promouvoir une architecture contemporaine de qualité, quelle que soit la taille des ouvrages. Passerelle à Domrémy, pont à La Bresse.



# Pistes d'action

## 5. Reconvertir les gravières



### Les scénarios à éviter :

*Perturber la lecture du tracé du cours d'eau  
Briser la lecture des lignes de force de la vallée*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES SITES INONDABLES, DONC PRESERVES
- ❑ DE GRANDES SURFACES RESTITUEES, ESPACES DE PROJET POTENTIEL
- ❑ DES AMBIANCES ATYPIQUES

*Les carrières s'installent au cœur des espaces les plus « naturels » au départ.*

*Le temps de l'exploitation, ces espaces sont privatisés, ce qui supprime à la fois des vues sur la rivière et des accès à l'eau.*

*Les terrains sont libérés à mesure de l'épuisement des ressources en granulat. Après une période d'attente plus ou moins longue, le site retourne souvent à une gestion d'espace naturel.*

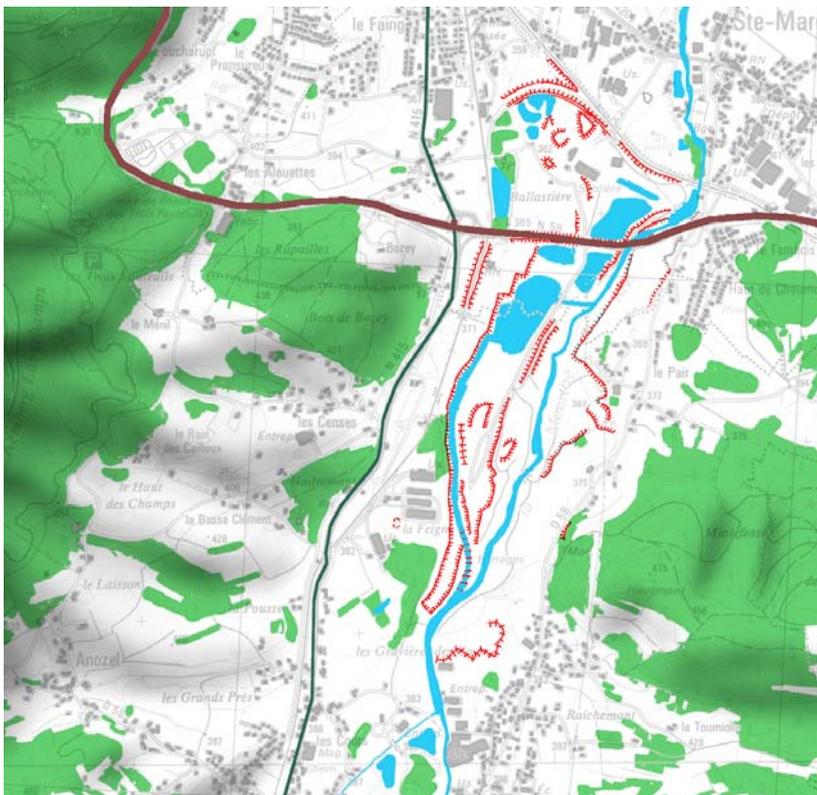
*Sa gestion, souvent confiée à une association de pêcheurs, est généralement minimaliste.*

*Le paysage reprend rapidement certains caractères sauvages : les berges s'enrichissent et encadrent le miroitement d'une eau « loin de tout ».*

*Certains cheminements entre les bassins offrent des ambiances inhabituelles, entourées d'eau.*

*Les formes géométriques des berges restent très lisibles depuis le sol mais aussi depuis les coteaux qui encadrent la vallée.*

*Les projets de remise en état se limitent souvent à la réalisation d'une plate-forme nue destinée à l'accueil d'une activité.*



Extension des sablières dans l'agglomération de Saint-Dié : un espace qui aujourd'hui privatise le fond de vallée, mais qui demain pourrait redevenir un espace public ouvert sur la rivière.

# Enjeux et évolutions

## Des évolutions à maîtriser :



De vastes emprises qui s'enrichissent en fond de vallée.



Des emprises à reconquérir aux portes de la ville.



Une topographie bouleversée où terre et eau s'entremêlent.



Une végétation implantée afin de masquer, qui renforce la coupure dans le paysage du fond de vallée.



Des talutages très raides qui n'anticipent pas la requalification du site.



Un espace clos, même lorsqu'il n'est plus exploité.

# Pistes d'action



Intégrer la libération des terrains de la gravière dans les projets d'évolution à long terme de la commune. Remiremont

## Anticiper la fin de l'exploitation par un projet global

L'exploitation des fonds libère les terrains au fur et à mesure de l'épuisement des ressources en granulat. Ces lieux restent souvent longtemps sans gestion et sans projet.

Il est intéressant d'avoir une prédéfinition du projet de réhabilitation pour influencer le déroulement de l'exploitation et gagner du temps dans la remise en état future.

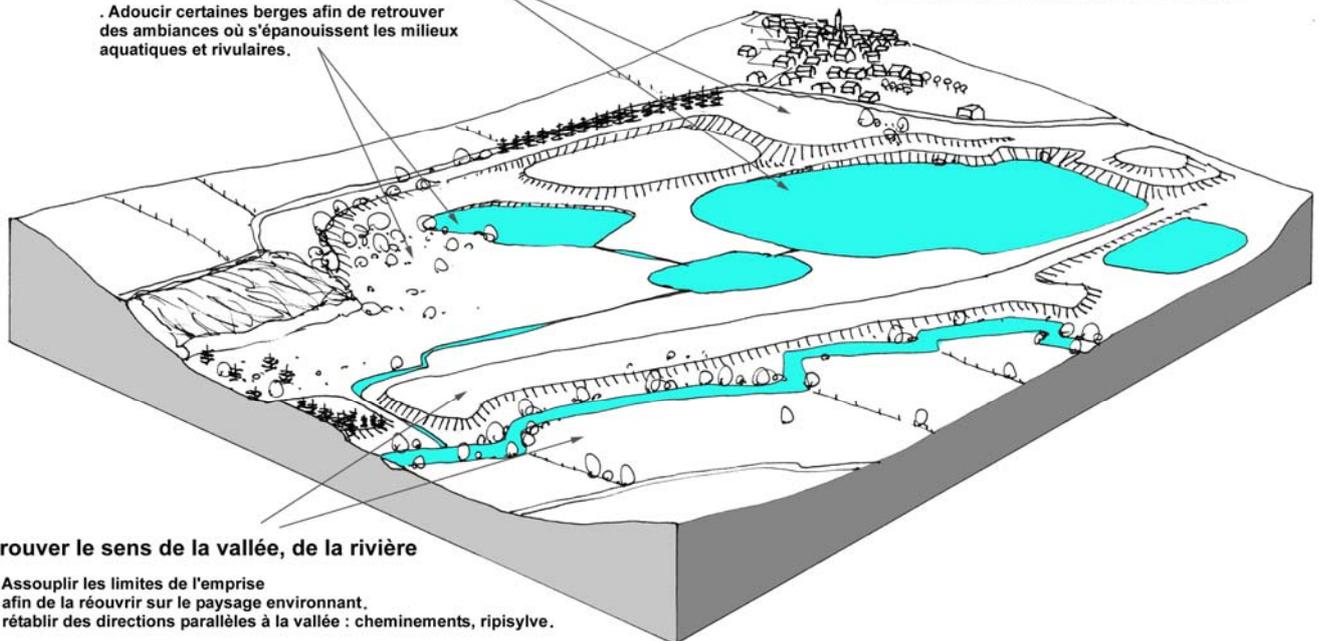
- Intégrer la gravière dans une prévision à long terme de l'évolution de la commune.
- Négocier le projet de remise en état avec les collectivités limitrophes.
- Faire concorder le projet futur d'utilisation du lieu avec la remise en état effectuée par l'exploitant.
- Rétablir des liaisons transversales à la vallée.
- Pré-verdir et réfléchir l'installation des activités à venir.

### Valoriser les différentes ambiances héritées de l'exploitation, selon le contexte

- . Valoriser les mouvements de sols plus marqués en transition avec les zones urbanisées.
- . Adoucir certaines berges afin de retrouver des ambiances où s'épanouissent les milieux aquatiques et rivulaires.

### Décloisonner ces emprises en les réinsérant dans un projet d'aménagement local

- . Intégrer la gravière dans une prévision à long terme de l'évolution de la commune.
- . Reconnecter ces emprises au réseau viaire.



### Retrouver le sens de la vallée, de la rivière

- . Assouplir les limites de l'emprise afin de la réouvrir sur le paysage environnant.
- . rétablir des directions parallèles à la vallée : cheminements, ripisylve.

## Tirer parti des ambiances liées à l'eau héritées de l'exploitation

L'exploitation des carrières en fond de vallée a entraîné des modifications originales du site qu'il peut être intéressant de conserver. Souvent les travaux ont révélé de nouveaux aspects du site ou ont créé d'amples mouvements de terrain pouvant être mis en valeur. Les ambiances créées étonnent et sont uniques. La mise en valeur du site passe par un projet d'ensemble qui allie mise en scène de l'existant et accessibilité pour les usagers.

# Enjeux et évolutions

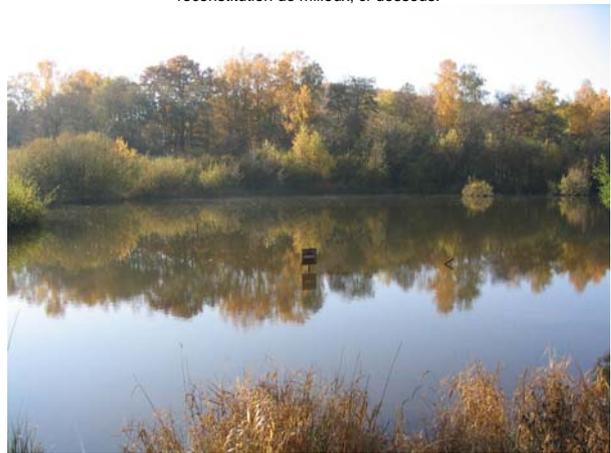
Certains cheminements entre les bassins offrent des ambiances inhabituelles, entourées d'eau.

Les contraintes techniques de l'exploitation et de la sécurisation du site après travaux entraînent souvent des aménagements sans qualité : rampe d'accès poids lourds, talus périphérique, stockage divers, multiplication des trous d'eau et des rigoles.

- ❑ **Rendre accessibles les ambiances « entourées d'eau ».**
- ❑ **Pérenniser l'aspect minéral de certaines berges.**
- ❑ **Reprofiler les berges trop raides.**
- ❑ **Rétablir des directions parallèles à la vallée : cheminements, berges, haies.**



Décliner toutes les possibilités d'aménagement autour des ambiances liées à l'eau en fonction des différents contextes : contexte de base de loisir ci-dessus, ou de reconstitution de milieux, ci-dessous.



# Pistes d'action

## 6. Quelques fiches-action sur le paysage lié à l'eau

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans des contextes de bord de l'eau. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Beaucoup de fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

École d'Architecture de Nancy, Marc VERDIER. 2001. L'exposition est sur le canal - Le canal des Vosges, un canal-territoire. Rapport d'étude, Catalogue d'exposition

### *Le canal des Vosges, un canal-territoire*

- Améliorer le fonctionnement du canal.
- Ouvrir au public le chemin de halage.
- Faire exister le canal dans le territoire.
- Structurer le canal en un axe ludique continu.

DIREN Lorraine, 1999

### *Schéma des services collectifs*

- Valoriser le patrimoine fluvial.
- Maîtriser l'implantation des carrières en nappe alluviale et en front de côte.

Eliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000. Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières

### *Plan de paysage de la Communauté de communes des trois rivières*

- Valoriser et entretenir les berges.
- Restaurer et entretenir le patrimoine.
- Lutter contre la renouée du japon.
- Aménager les rivières pour le tourisme et la pêche.
- Initier un parc d'aventure et de découverte dans la vallée de la Semouse.

Marc VERDIER, 1999. Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude, 119 p.

### *Plan de paysage de la Vallée du Hure*

- Gérer la rivière "Hure".
- Valoriser et entretenir les ouvrages.
- Réussir l'aménagement de l'étang de St Jean d'Ormont.

Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996. ÉTUDE DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Rapport d'étude, 87 p.

### *Plan de paysage de la Haute Meurthe*

- Affirmer et conforter la vocation des vallées (industrielle, touristique ou agricole) et pour certaines favoriser la mixité des activités.
- Intégrer les grands projets d'infrastructures ou d'urbanisation dans une cohérence d'aménagement respectueuse des autres occupations du sol, et notamment de l'agriculture.
- Affirmer la géographie de la vallée de la Meurthe, de son bassin versant, de ses affluents.
- Conforter la lecture de ces vallées adjacentes, de leur entrée, de leur spécificité.

# Enjeux et évolutions

## **Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave**

- Entretien et restauration des cours d'eau.

Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Etude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

## **Schéma départemental des carrières des Vosges**

- Réaménager des carrières sèches, en fosse ou à flanc de relief.
- Tour d'horizon d'exemples dans le département : étangs de loisirs (Elmont, Saulxures/Moselotte) – Znieff (Gérardmer) – Déchetterie – Plate-forme de stockage de bois – Reboisement – Réserve halieutique (Autrey) – etc...

BRGM. 1991

## Les enjeux paysagers liés à la route

*La route irrigue le territoire. Elle permet de s'y déplacer, d'y vivre. Souvent, la première perception du paysage d'une région est celle de l'automobiliste qui découvre le territoire traversé. C'est pourquoi un des enjeux du paysage routier réside dans la maîtrise du paysage perçu depuis la voie : c'est l'image de la région qui en dépend.*

Mais la route et son aménagement sont porteur d'autres enjeux en matière de paysage, notamment aux entrées des bourgs : une transition bien aménagée entre la route de campagne, l'entrée du bourg et la rue permet ainsi d'affirmer la rupture entre ville et campagne et d'annoncer le partage de l'espace inhérent à l'entrée dans le bourg : sécurité routière, image de la ville et cadre de vie sont ainsi concernés par l'aménagement routier.

1. Valoriser les itinéraires majeurs de découverte
2. Mettre en valeur les itinéraires en belvédère
3. Insérer la route dans le fond de la vallée
4. Affirmer les traversées et les entrées de bourg
5. Valoriser les événements du paysage routier
6. Quelques fiches-action sur le paysage de la route

# Enjeux & pistes d'action

*Valoriser les itinéraires majeurs de découverte*



*Mettre en valeur les itinéraires en belvédère*



*Insérer la route dans le fond de la vallée*



*Affirmer les traversées et les entrées de bourg*

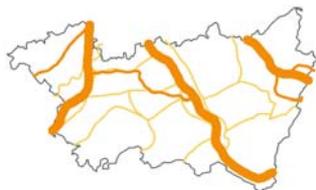


*Valoriser les événements du paysage routier*



# Pistes d'action

## 1. Valoriser les itinéraires majeurs de découverte



### *Les scénarios à éviter :*

*Isoler la route de son paysage vallonné par de hauts talus de déblai.*

*Concevoir des formes dures, non cicatrisées, aux abords des gros ouvrages routiers parcourus quotidiennement.*

*Laisser un cordon lâche de bâtiments d'activité s'installer le long de la voie à proximité des échangeurs.*

*Laisser des zones d'activité s'implanter le long de l'ouvrage.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES VOIES DE TRANSIT A TRAVERS LES VALLEES
- ❑ UNE AUTOROUTE VITRINE DU PAYSAGE DU DEPARTEMENT
- ❑ UN ACCES AISE AUX SITES TOURISTIQUES

### Les évolutions :

*Donnant accès aux sites touristiques, les routes les plus fréquentées traversent des paysages variés dont la diversité sur quelques kilomètres est souvent exceptionnelle.*

*Les axes majeurs ont fait l'objet d'attentions paysagères, comme la voie Vittel - Épinal, qui constitue une vitrine majeure du département.*

*Plusieurs échangeurs sont aménagés ou en cours d'aménagement : Dompierre, Bocquegney, etc.*

*Les talus de déblai encadrent durement les routes requalifiées récemment, en particulier dans les entités au relief chahuté.*

*Dans les vallées l'axe majeur ne laisse pas toujours deviner le charme des voies secondaires qui se faufilent à travers bois, franchissent les rivières, font découvrir des panoramas inattendus et des hameaux isolés.*

*Dans les vallées la dilution de l'urbanisation le long de l'axe oblitère la qualité du paysage traversé.*

*Le Châtenois est devenu une vitrine majeure du département à l'échelle européenne depuis que l'autoroute A 31, orientée nord-sud, longe sa côte sur plus de 30 km.*

# Enjeux & pistes d'action

## Des évolutions à maîtriser :



Les premiers plans le long de la route ne donnent pas une image attractive du territoire.



La route circule parfois entre des talus végétalisés qui l'isolent du paysage traversé.



La périphérie des grandes agglomérations offre un paysage de médiocre qualité.



La route s'impose dans un tissu périurbain.



Certains ouvrages sont de mauvaise qualité architecturale.



La signalisation est parfois en décalage avec le paysage traversé.

# Pistes d'action



Les grandes voies de transit méritent d'être accompagnées d'un projet paysager conséquent. Plantation d'alignement et voies dénivelées assurent ici une belle insertion de la voie. Damas-et-Bettgeney



Les ouvrages d'art forment des événements et des repères dans le parcours. La silhouette est mise en valeur par le traitement sobre du sous-bassement en gabion. Uxegney

## Utiliser l'effet de vitrine des grandes voies de transit

Quelques grands axes concentrent l'essentiel du trafic de transit dans le département, que se soit en direction de l'Alsace par les vallées et les cols vosgiens, ou de la Haute Marne par l'A 31. D'autres axes assurent des liaisons est-ouest importantes à l'échelle du département.

Ces axes constituent autant de vitrines du département. La mise en scène du paysage perçu par l'utilisateur revêt une importance pour l'image du département. Il convient donc d'être particulièrement vigilant sur l'évolution des paysages perçus et notamment aux alentours des échangeurs où se concentrent souvent les projets d'extension urbaine.

- ❑ **Accompagner les projets d'infrastructures d'un projet paysager conséquent.**
- ❑ **Mettre en place des plans de paysage le long des axes principaux.**
- ❑ **Maîtriser les projets d'urbanisation autour des échangeurs.**

## Intégrer l'identité paysagère dans la conception de la route

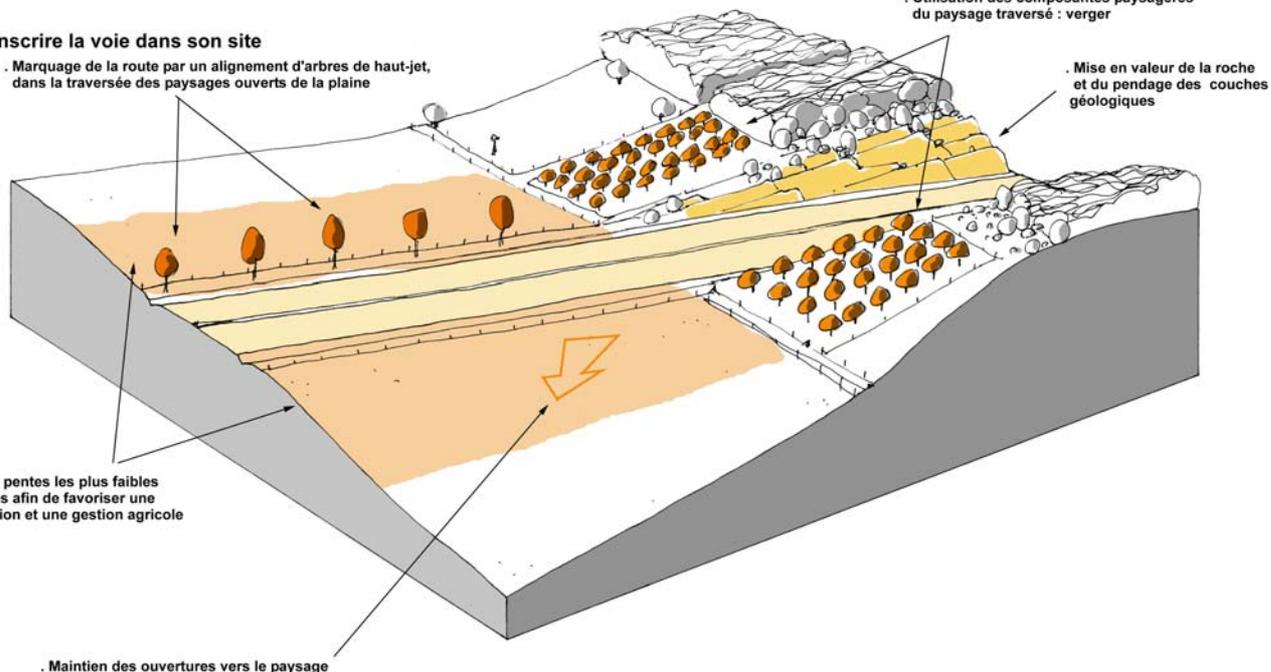
Trop souvent aujourd'hui les grands axes de transit nous proposent des aménagements standardisés, qui contribuent à banaliser les parcours en les rendant similaires : terrassements standards des talus, plantations en masse d'arbustes qui comblent l'espace...

### Valoriser l'identité paysagère dans la conception de la route

- . Accompagner les projets d'infrastructures d'un projet paysager conséquent.
- . Raisonner les emprises et les modelés en fonction du projet paysager.
- . Mettre en scène les itinéraires en fonction des séquences paysagères.
- . Adapter les choix de plantation à l'identité des paysages traversés.
- . Mettre en place des chartes d'itinéraires, application du % paysage et développement.
- . Elaboration de plan de gestion des dépendances vertes.

### Inscrire la voie dans son site

- . Marquage de la route par un alignement d'arbres de haut-jet, dans la traversée des paysages ouverts de la plaine



- . Utilisation des composantes paysagères du paysage traversé : verger

- . Mise en valeur de la roche et du pendage des couches géologiques

- . Talus aux pentes les plus faibles possibles afin de favoriser une rétrocession et une gestion agricole

- . Maintien des ouvertures vers le paysage

# Enjeux & pistes d'action

La route peut devenir un vecteur de découverte des paysages à condition que sa conception s'attache à valoriser l'identité des territoires traversés : calage des modelés et des plantations afin de valoriser les ouvertures sur le paysage et les points de vue intéressants, prise en compte des contrastes du paysage dans les ambiances routières, mise en valeur des composantes paysagères.

Le projet routier est également une opportunité de création de paysage aussi bien à l'échelle de l'ouvrage que du territoire traversé : création de nouveaux événements majeurs (ouverture de points de vue, franchissements de vallée, mise à nu des couches de roches...), composition d'un nouveau paysage par le projet routier (ouvrages d'art magnifiant la traversée de la vallée, grands alignements d'arbres signalant le tracé dans la plaine...).

- ❑ **Accompagner les projets d'infrastructure d'un projet paysager conséquent.**
- ❑ **Raisonner les emprises et les modelés en fonction du projet paysager.**
- ❑ **Mettre en scène des itinéraires en fonction des séquences paysagères.**
- ❑ **Adapter les choix de plantation à l'identité des paysages traversés.**
- ❑ **Mettre en place des chartes d'itinéraires, application du 1% paysage et développement**
- ❑ **Elaborer des plans de gestion des dépendances vertes.**



La route permet une découverte du territoire, qu'il reste à mettre en scène : ici la vue sur la Moselle pourrait être « habillée » par quelques arbres afin de préserver l'ambiance de la rivière. Archettes



Un exemple de parti paysager fort : les alignements d'arbre accompagnant la route vont structurer à terme le paysage traversé. Dompair

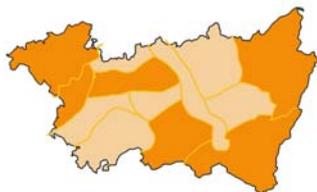
## Mettre en scène l'accès aux sites touristiques

Le premier contact avec les sites visités du département s'effectue par la route. La perception de ces lieux débute souvent bien avant le point d'arrêt, aussi la mise en valeur touristique doit-elle intégrer la maîtrise des approches : perception lointaine du site ou du monument, mise en scène des points de vue, aménagement et gestion des abords des voies d'accès et des aires de stationnement...

- ❑ **Valoriser les paysages les plus fréquentés par un plan de paysage : basilique du Bois-Chenu, Grand, côte du Châtenois...**
- ❑ **Etudier l'insertion paysagère des bâtiments touristiques.**
- ❑ **Lorsque le site est approché de loin, renforcer la découverte progressive à travers les vues lointaines.**
- ❑ **Lorsque le site est découvert au dernier moment, renforcer le contraste qui provoque l'effet de surprise.**

# Pistes d'action

## 2. Mettre en valeur les itinéraires en belvédère



Le belvédère du monument aux passeurs sur la route du Donon, dans la vallée de la Plaine, en 1975, 1992 et 2003. La dernière tempête a permis de redécouvrir la vue sur la vallée, qu'il faut maintenant pérenniser.

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES PANORAMAS EMBLEMATIQUES
- ❑ UNE SEQUENCE DE PAYSAGES TRÈS LISIBLES
- ❑ DE BEAUX COUPS D'ŒIL PONCTUELS
- ❑ LE POINT DE VUE QUI PERMET D'EMBRASSER LE BOURG ET SON SITE
- ❑ DES COLS, LIEUX DE PASSAGE FRÉQUENTS, DÉPARTS DE PROMENADES

### *Les scénarios à éviter :*

*Laisser se refermer les vues du côté aval de la route*

*Des constructions viennent s'implanter le long des axes*

*La forêt referme le point de vue*

*L'impossibilité de s'arrêter devant le beau point de vue*

### *Les évolutions :*

*Les hauteurs de la plaine vosgienne sont fréquemment sillonnées de voies implantées en crête, qui offrent des points de vue panoramiques sur de très larges portions du territoire, renforçant l'impression d'ouverture du paysage. Ces routes révèlent la simplification du paysage de la plaine.*

*Dans la Vôge, les vues sont plus furtives, souvent à flanc des collines.*

*Les routes secondaires de la montagne offrent de beaux points de vue. Dans le massif, les routes en belvédère permettent de se situer dans le paysage, de découvrir une clairière, une vallée et elles constituent souvent de très bons points d'observation et de compréhension du paysage. Mais la fermeture par la végétation menace certaines sections en belvédère.*

*Une aire d'arrêt permet parfois aux automobilistes de se stationner pour apprécier le point de vue. De nombreux belvédères ont ainsi été aménagés, offrant une table d'orientation ou accueillant un monument commémoratif.*

*Divers équipements altèrent la qualité du premier plan : glissières, talus, panneaux, poteaux électriques ou de téléphone...*

# Enjeux & pistes d'action

## Des évolutions à maîtriser :



La vue depuis la route belvédère sur la vallée se referme par une plantation forestière ou par enrichissement.



L'aire d'arrêt aménagée dans un délaissé ne permet aucune découverte du paysage.



Les plus beaux points de vue sur la vallée sont petit à petit privatisés dans les secteurs touristiques.



La forêt oblitère toute vue depuis la route du versant.



Une plantation referme la vue dans l'axe de la route.



Le col n'offre plus aucune vue sur la vallée.

# Pistes d'action



Le maintien des prés sur les versants en contrebas de la route est le garant d'un beau belvédère sur la vallée. La-Croix-aux-Mines



Positionnement judicieux d'une aire d'arrêt face à un large belvédère. Regneville

## Mettre en valeur les panoramas majestueux le long des itinéraires

L'intérêt des routes-belvédère réside dans les vues lointaines qu'elles procurent. Cela reste toujours un moment fort lors d'un déplacement. La qualité de l'itinéraire tient à la fois à la vision de vastes panoramas, tout autant qu'à l'alternance de fermetures et d'ouvertures qui anime le parcours.

Ces itinéraires par les vues globales et plongeantes, révèlent de nombreux aspects d'un territoire. Ces larges vues doivent inciter à maîtriser la gestion du paysage découvert de haut.

- ❑ **Entretien la végétation des abords de la route pour conserver les vues.**
- ❑ **Aménager des points d'arrêt au niveau des panoramas qui s'y prêtent.**
- ❑ **Agir sur la résorption des points négatifs perçus dans le paysage depuis les belvédères.**

## Soigner les abords de la route du côté du point de vue

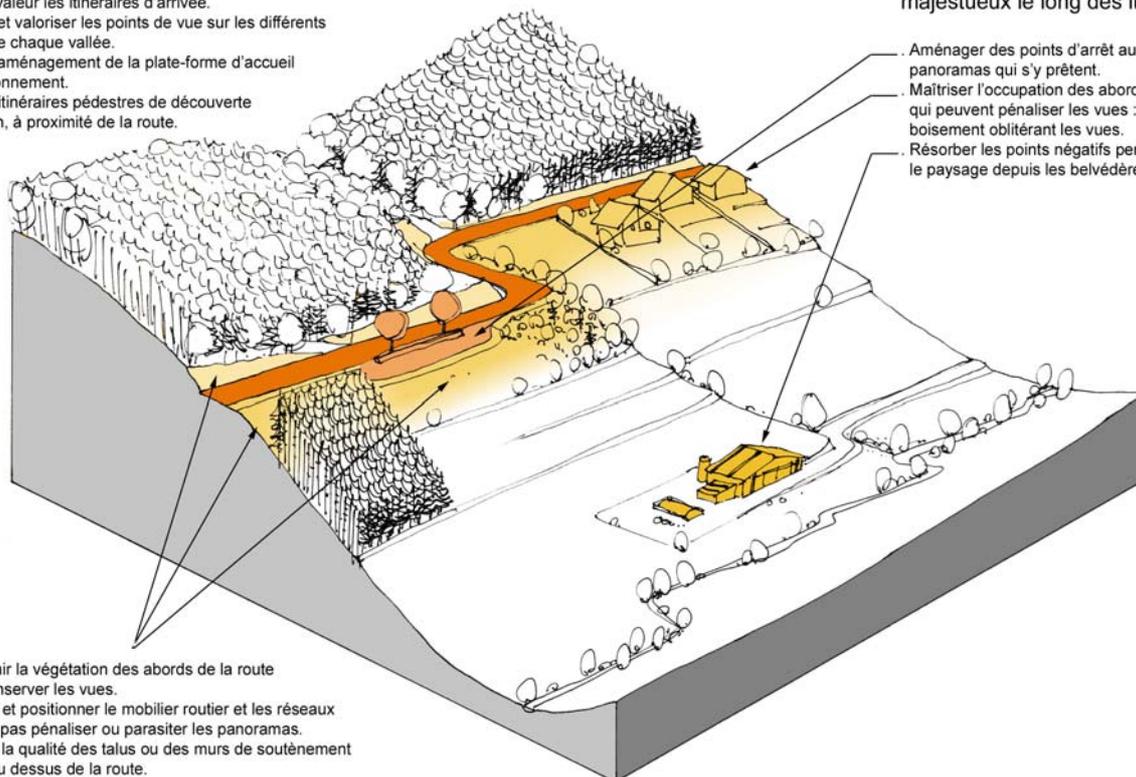
La qualité des vues dépend de l'aménagement de leurs abords qui constituent le premier plan. Dans le massif, la fermeture par la végétation menace certaines sections de route en belvédère. Certains tracés mériteraient des aménagements plus soignés afin de mettre en valeur les vues qu'ils proposent.

### Valoriser les points de vue depuis les cols

- . Mettre en valeur les itinéraires d'arrivée.
- . Préserver et valoriser les points de vue sur les différents versants de chaque vallée.
- . Maîtriser l'aménagement de la plate-forme d'accueil et de stationnement.
- . Créer des itinéraires pédestres de découverte et de vision, à proximité de la route.

### Mettre en valeur les panoramas majestueux le long des itinéraires

- . Aménager des points d'arrêt au niveau des panoramas qui s'y prêtent.
- . Maîtriser l'occupation des abords de la route qui peuvent pénaliser les vues : bâtiment ou boisement oblitérant les vues.
- . Résorber les points négatifs perçus dans le paysage depuis les belvédères.



- . Entretien la végétation des abords de la route pour conserver les vues.
- . Adapter et positionner le mobilier routier et les réseaux pour ne pas pénaliser ou parasiter les panoramas.
- . Soigner la qualité des talus ou des murs de soutènement situés au dessus de la route.

### Soigner les abords de la route du côté du point de vue

# Enjeux & pistes d'action

Il convient aussi de faire attention à la qualité des aménagements disposés sur le bas-côté : glissières, panneaux, mais aussi poteaux électriques ou de téléphone...

- ❑ Soigner la gestion du bas-côté de la route du côté du point de vue : contrôle de la végétation afin de pérenniser les vues.
- ❑ Adapter et positionner le mobilier routier et les réseaux pour ne pas pénaliser ou parasiter les panoramas.
- ❑ Maîtriser l'occupation des abords de la route qui peuvent pénaliser les vues : bâtiment ou boisements oblitérant les vues.
- ❑ Soigner la qualité des talus ou des murs de soutènement situés au dessus de la route.
- ❑ Utiliser le vocabulaire routier local : murets...

## Valoriser les points de vue depuis les cols

Les cols sont caractérisés par une situation entre deux vallées ainsi que par des routes d'accès en belvédère. Le fait de monter jusqu'au col a souvent pour but de percevoir le basculement du paysage sur l'un ou l'autre versant.

Depuis les hauts ils offrent souvent des vues panoramiques sur les territoires qu'ils dominent. Toutefois ces vues ne sont pas toujours bien mises en valeur.

- ❑ Mettre en valeur les itinéraires d'arrivée.
- ❑ Préserver et valoriser les points de vue sur les différents versants de chaque vallée. (dégagement de cônes de vue, défrichage...)
- ❑ Maîtrise de l'aménagement de la plate-forme d'accueil et de stationnement.
- ❑ Création d'itinéraires pédestres de découverte et de vision, à proximité de la route.



Dans les paysages ouverts de l'ouest du département, l'attrait des routes en belvédère est renforcé grâce au maintien de petits événements qui ponctuent le bas-côté : arbre isolé, rangée de fruitiers. Moncel-sur-Vair



Le soin apporté à l'entretien de l'accotement et du haut du talus valorise le point de vue. Le Valtin



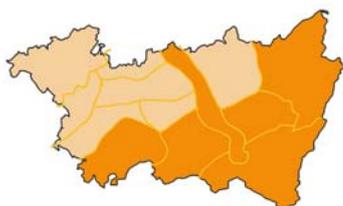
Un mobilier routier de qualité et un premier plan bien tenu, mettent en valeur le belvédère. Arrentes-de-Corcieux



Un exemple de mise en valeur des points de vue sur les vallées et d'aménagement des accès : le col des Bagenelles. Le Bonhomme

# Pistes d'action

## 3. Insérer la route dans le fond de la vallée



### Les scénarios à éviter :

*Longer un cours d'eau dans une vallée pendant des kilomètres en l'oubliant progressivement faute d'événement notable.*

*Multiplier les délaissés enfrichés qui occultent les vues.*

*Laisser un rideau boisé masquer la zone inondable en contrebas.*

*Laisser une urbanisation linéaire s'étirer le long des voies.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ DES ITINERAIRES ENCAISSES INTIMES
- ❑ RELIER LES NOMBREUX BOURGS ET VILLAGES
- ❑ LA PROXIMITE DU COURS D'EAU ET DE LA ZONE INONDABLE
- ❑ LE PATRIMOINE LIE A L'EAU
- ❑ LES GRANDES OUVERTURES DES PRAIRIES HUMIDES

### Les évolutions :

*Dans les vallées alluviales, la route en léger surplomb qui évite la zone inondable suffit à ouvrir de beaux points de vue sur la vallée et sur les villages du versant d'en face, mais ceux-ci ne sont pas toujours mis en valeur.*

*Quand la vallée se resserre, la route entre en contact avec le cours d'eau, la ligne de chemin de fer, le canal. Les délaissés étroits, souvent mal aménagés forment alors les premiers plans.*

*Le recalibrage en voie rapide fait de la route une barrière longitudinale qui coupe la vallée, et les barrières de sécurité brisent son lien avec le paysage.*

*Le long des axes routiers, l'urbanisation dessine un cordon continu, parfois lâche, de pavillons récents.*

*Les routes, bien que bordées de maisons, ne deviennent pas des rues pour autant : elles restent surdimensionnées et peu adaptées à un usage de proximité pour les habitants.*



La concentration de plusieurs infrastructures parallèles dans le fond de la vallée de la Moselle, crée des espaces interstitiels souvent mal aménagés, alors qu'ils constituent la vitrine sur le paysage pour l'utilisateur de ces voies

# Enjeux & pistes d'action

## Des évolutions à maîtriser :



Le rapprochement des voies de communication dans les vallées génère de nombreux espaces interstitiels, souvent mal aménagés.



La route traverse une urbanisation linéaire étirée.



L'entrée de ville n'est plus perceptible.



La route s'impose à travers les agglomérations.



Les fonds de vallées se referment sous la végétation.



Les abords du cours d'eau ne sont pas mis en valeur.

# Pistes d'action



Les quelques arbres maintenus le long de la rivière préservent l'ambiance du cours d'eau tout en le laissant visible depuis la route. Le Clerjus



L'ouverture des prés aux abords de la route de fond de vallée et du pont met en valeur l'ouvrage d'art et son site. Circourt-sur-Mouzon

## Révéler la présence du cours d'eau depuis la route

Reliant les bourgs implantés en pied de coteau, la route emprunte le fond de vallée, le plus souvent en léger surplomb des secteurs humides et du cours d'eau.

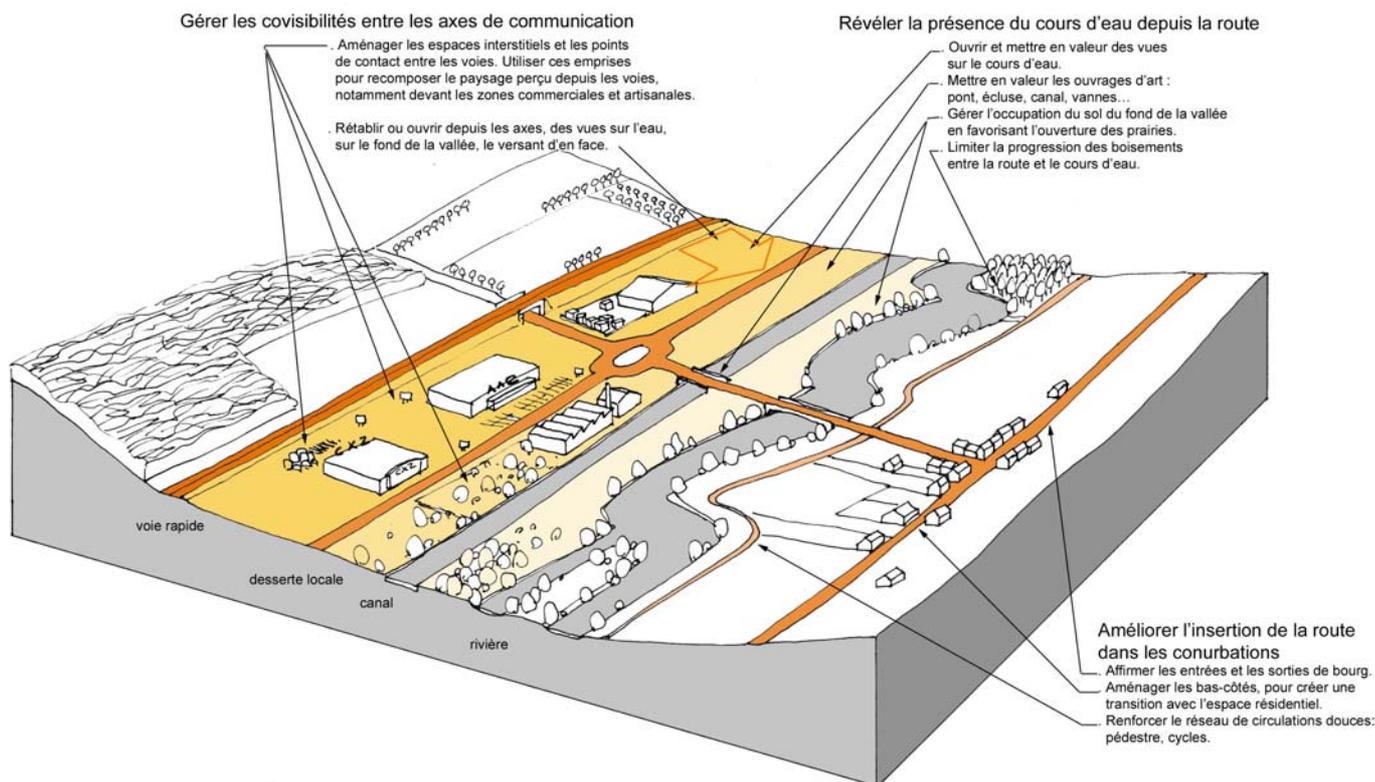
Dans le massif, de nombreux fonds de vallée ont tendance à se refermer suite à une déprise agricole dans les fonds humides : la friche ou les micro-boisements referment le paysage entre la route et la rivière, contribuant ainsi à une fermeture générale du paysage des vallées.

Ces vues sont souvent furtives et donnent rarement une sensation de contact avec l'eau.

- ❑ **Limitier la progression des boisements entre la route et le cours d'eau.**
- ❑ **Ouvrir et mettre en valeur des vues sur le cours d'eau.**
- ❑ **Mettre en valeur les ouvrages d'art : pont, écluse, canal, vannes...**
- ❑ **Gérer l'occupation du sol du fond de la vallée en favorisant l'ouverture des prairies.**

## Gérer les covisibilités entre les axes de communication

Dans les vallées du massif, les différentes voies de communication parallèles (route nationale, voie locale, voie ferrée, canal, cours d'eau) entrent parfois en contact proche. Cette coexistence entraîne des covisibilités et des confrontations qui ne sont pas toujours traitées.



# Enjeux & pistes d'action

Entre ces différentes voies, de nombreux espaces interstitiels se retrouvent enclavés, n'ayant bien souvent pas fait l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble.

L'aménagement de ces espaces et des abords immédiats des voies constitue pourtant le premier contact avec le paysage alentour. Ils conditionnent également les vues lointaines dans les paysages du fond de la vallée.

- ❑ **Aménager les espaces interstitiels et les points de contact entre les voies.**
- ❑ **Rétablir des cônes de vue sur la vallée depuis les axes.**
- ❑ **Préserver ou ouvrir des vues sur l'eau, le fond de la vallée, le versant d'en face.**

## Améliorer l'insertion de la route dans les conurbations

Les grandes vallées industrielles se caractérisent par un étalement de l'urbanisation le long des axes routiers reliant les centres anciens, installés en pied de coteau. Les routes se retrouvent alors bordées d'un tissu bâti distendu et hétéroclite, où alternent habitations et activités.

La conception routière initiale de la voie n'est pas en adéquation avec ce nouveau contexte bâti, où se confrontent différents usages conflictuels.

Un réaménagement s'impose afin de prendre en compte la présence de ces riverains en rééquilibrant la répartition des espaces entre transit et vie locale.

- ❑ **Affirmer les entrées et les sorties de bourg.**
- ❑ **Aménager des bas-côtés, pour créer une transition avec l'espace résidentiel.**
- ❑ **Traiter les carrefours en privilégiant les dessertes locales.**
- ❑ **Renforcer le réseau de circulations douces : piétonne, cycles.**



Aménagement de l'emprise entre RN 57 et RD 157 : un traitement judicieux est possible lorsque les emprises sont suffisantes. Nomexy



Mise en place d'un réseau de pistes cyclables en parallèle des grands axes. Dommartin-les-Remiremont

# Pistes d'action

## 4. Affirmer les traversées et les entrées de bourg



### Les scénarios à éviter :

*Traverser le village par une route surdimensionnée, sans âme et sans espace public perceptible.*

*Traverser le bourg sans s'en apercevoir, sans y être ni « entré » ni « sorti ».*

*Réduire la rue centrale à un simple tuyau à voiture et à réseaux.*

*Multiplier les voies qui ne sont ni vraiment des routes, ni vraiment des rues.*

*Implanter un bâtiment d'activité qui masque la silhouette du village.*

*Développer une zone d'activités le long de la voie principale d'accès.*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ LE BOURG VISIBLE DE LOIN
- ❑ LES QUARTIERS BIEN DIFFERENCIÉS
- ❑ L'EMPRISE GÉNÉREUSE DE L'USOIR DANS LA TRAVERSEE DU VILLAGE
- ❑ LE CLOCHER COMME REPERE, DANS L'AXE DE LA ROUTE
- ❑ L'ALIGNEMENT D'ARBRES QUI ACCOMPAGNE L'ENTREE
- ❑ L'ECRIN DE VERGERS ANNONÇANT LE VILLAGE

### Les évolutions :

*L'approche du bourg est de plus en plus souvent marquée par les bâtiments d'activités industriels, artisanaux ou agricoles.*

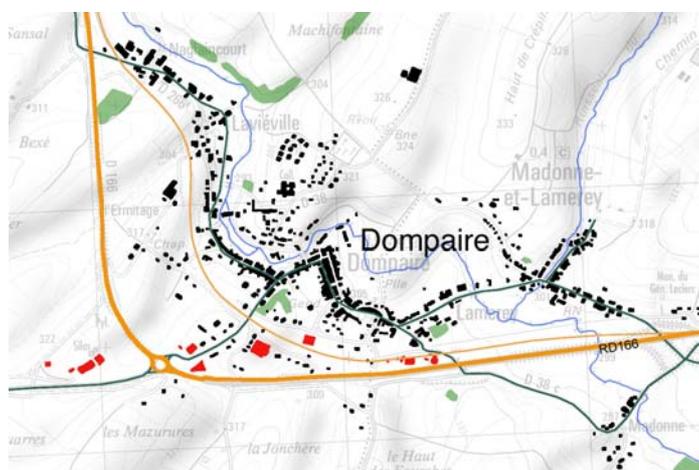
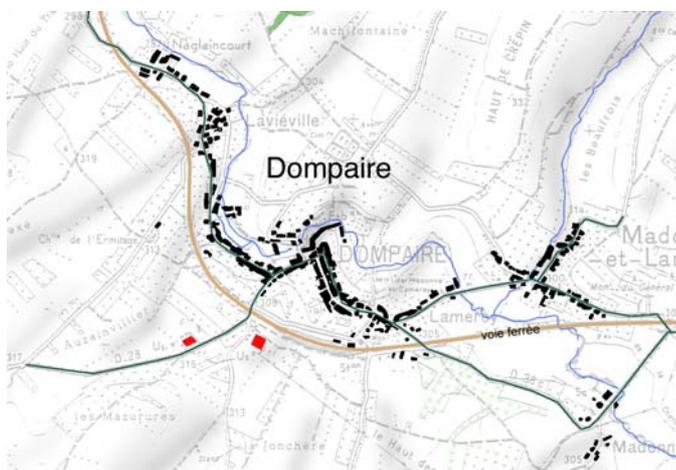
*La route principale contourne le bourg, révélant ainsi les arrières des parcelles.*

*Les anciennes voies déqualifiées se retrouvent surdimensionnées, accompagnées de délaissés sans qualité.*

*L'urbanisation s'étire le long des axes d'accès au bourg.*

*La transition entre la route et la rue n'est pas affirmée. Les espaces publics liés à la route ne sont pas aménagés.*

*Les traversées de bourg sont marquées par la présence des réseaux.*



Evolution des entrées de ville à Dompaire : en 1954, les entrées se font par la rue principale tandis que la voie ferrée attire les activités. En 2004, les activités se retrouvent en façade de la ville sur la rocade et marquent le paysage de l'entrée de ville.

# Enjeux & pistes d'action

## Des évolutions à maîtriser :



La voie au statut indistinct : est-ce une route ou une rue ?



Le contournement met au premier plan ce qui était auparavant sur les arrières du bourg.



Les abords dégradés et mal aménagés des bas-côtés des zones artisanales ou commerciales des entrées de ville.



Les aménagements qui ne marquent pas la transition entre voirie routière et urbaine.



La rue surdimensionnée qui coupe le bourg.



L'aménagement « routier » de l'accotement à travers le bourg.

# Pistes d'action



Mettre en valeur la perspective de la route qui pique sur le bourg. Chamagne



Mettre en scène l'entrée dans le bourg : une voûte d'arbre ombragée marque la transition entre la route et la rue. Ménil-en-Xaintois

## Valoriser la route qui pique sur le bourg

Une route amène souvent jusqu'au cœur de bourg aperçu de loin en ligne de mire. Le bourg est alors annoncé par le clocher positionné dans l'axe visuel de la route. Cette situation offre une lecture anticipée de la ville dans laquelle la route va pénétrer : le centre bourg est localisable immédiatement, avant même l'entrée dans le bourg.

- ❑ Dans les aménagements, mettre en valeur chaque fois que possible cette forme repérable.
- ❑ Mise en scène du clocher, du bâti en ligne de mire.

## Mettre en scène les voies d'entrée dans le bourg.

La sensation de « rentrer » dans le bourg n'est pas seulement liée au rond-point d'entrée. L'entrée dans la ville se perçoit comme une séquence d'approche plus ou moins longue, depuis la perception de la silhouette urbaine, jusqu'à l'accès au cœur de la ville.

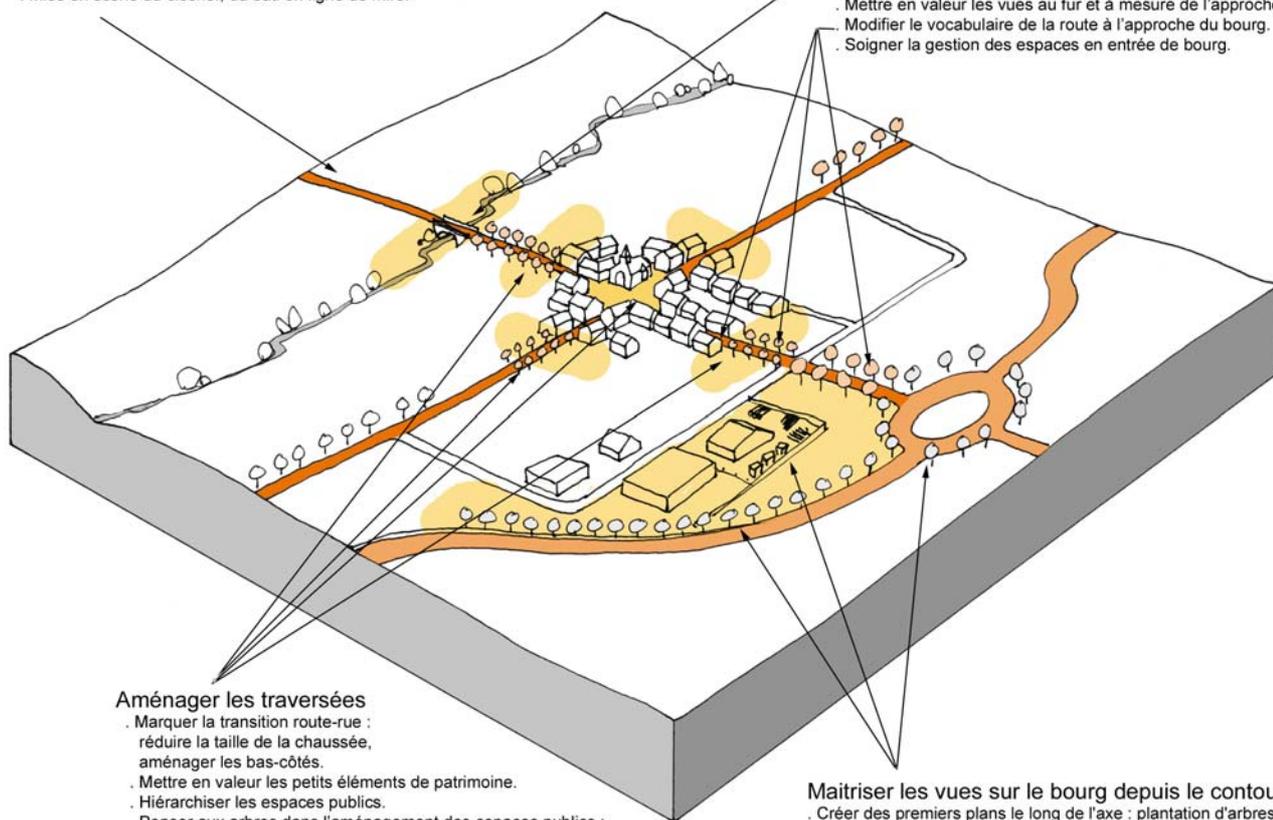
L'aménagement des abords de la voie participe à la qualité de cette progression en marquant la transition vers le caractère urbain de la voie : maîtrise des vues et des perspectives, mise en scène par des aménagements structurants l'espace (alignements d'arbre, haies basses...).

### Valoriser la route qui pique sur le bourg

- . Mise en scène du clocher, du bâti en ligne de mire.

### Mettre en scène les voies d'entrées dans le bourg.

- . Créer un événement marquant l'entrée : mise en valeur d'un élément repère (pont, rivière, cimetière, arbres...)
- . Mettre en valeur les vues au fur et à mesure de l'approche du bourg.
- . Modifier le vocabulaire de la route à l'approche du bourg.
- . Soigner la gestion des espaces en entrée de bourg.



### Aménager les traversées

- . Marquer la transition route-rue : réduire la taille de la chaussée, aménager les bas-côtés.
- . Mettre en valeur les petits éléments de patrimoine.
- . Hiérarchiser les espaces publics.
- . Penser aux arbres dans l'aménagement des espaces publics : arbre isolé sur une place, alignement le long des voies.

### Maitriser les vues sur le bourg depuis le contournement

- . Créer des premiers plans le long de l'axe : plantation d'arbres...
- . Imposer un traitement soigné des arrières de parcelles dans le règlement de la zone d'activités.

# Enjeux & pistes d'action

L'aménagement de la voie et de ses abords permet également de redonner une unité au tissu urbain disparate des périphéries.

- ❑ **Mettre en valeur les vues au fur et à mesure de l'approche du bourg.**
- ❑ **Modifier le vocabulaire de la route à l'approche du bourg.**
- ❑ **Soigner la gestion des espaces en entrée de bourg.**
- ❑ **Créer un évènement marquant l'entrée : mise en valeur d'un élément repère (pont, rivière, cimetière, arbres...).**

## Aménager les traversées

Dans les bourgs peu structurés, la route ne semble pas évoluer lors de la traversée de l'agglomération. L'aménagement des bas-côtés n'offre pas un cadre de vie valorisant pour les habitants. La chaussée reste prépondérante dans la perception de l'espace, aux dépens de l'existence d'espaces publics identifiables et hiérarchisés : place, espace piéton, mail, allée... La route devient rue habitée, boulevard urbain, place centrale. Un vocabulaire adapté au contexte rural ou urbain doit être utilisé afin de respecter l'identité du bourg.

- ❑ **Marquer la transition route-rue : réduire la taille de la chaussée, aménagements des bas-côtés.**
- ❑ **Mettre en valeur les petits éléments de patrimoine.**
- ❑ **Hiérarchiser les espaces publics.**
- ❑ **Penser aux arbres dans l'aménagement des espaces publics (arbre isolé sur une place, alignement le long des voies).**



Mise en valeur de la perspective sur le bourg par un alignement d'arbres. Medonville



L'aménagement des abords de la voie permet d'affirmer le caractère de la rue. Moyennoutier



Quelques arbres forment une porte végétale entre le pont et le bourg. Monthureux-le-Sec

# Pistes d'action

## 5. Valoriser les événements du paysage routier



### Les scénarios à éviter :

*Franchir des « petits événements » masqués par des friches, sans s'en apercevoir.*

*Réserver un maillage de chemins à la desserte agricole sans accès pour les riverains*

*Couper le bel alignement le long de la nationale sans le renouveler*

### ☺ LES ATOUTS

- ❑ LE BELVEDERE SUR LE BOURG
- ❑ LA TRAVERSEE DES VILLAGES
- ❑ LA PORTE FORESTIERE SUR LE PLATEAU OUVERT
- ❑ LE CALVAIRE A LA CROISEE DES ROUTES
- ❑ LE FRANCHISSEMENT DU COURS D'EAU
- ❑ LA TRAVERSEE DU PETIT BOIS DANS LA PLAINE
- ❑ LE BEL ALIGNEMENT D'ARBRES

### Les évolutions :

*Le vieillissement et la raréfaction des alignements d'arbre routiers laissent présager leur disparition dans le paysage.*

*Dans le massif, la végétation menace de refermer certaines sections de routes en belvédère.*

*Les arbres qui accompagnaient fréquemment les calvaires sont coupés.*

*Les petits ouvrages d'art deviennent de médiocre qualité architecturale.*

*Les alignements de fruitier se raréfient le long des petites routes de la plaine ou des côtes.*

*Les traces de l'histoire locale sont délaissées : le croisement avec la voie romaine n'est pas mis en valeur.*



Les virages en épingle constituent des événements lors de la montée vers les cols. Mais trop souvent, les vues créées lors du tracé de la route se referment ultérieurement par manque d'entretien de la végétation.

# Enjeux & pistes d'action

## Des évolutions à maîtriser :



La banalisation du paysage routier.



L'aménagement artificiel, sans rapport avec l'esprit des lieux.



Le vieillissement et la raréfaction des arbres d'alignement le long des routes.



Le sur-aménagement du centre du giratoire, au milieu d'un paysage dégradé.



La standardisation des aménagements des talus.



L'abus des remblais-déblais qui masquent les vues sur le paysage.

# Pistes d'action



Mettre en valeur les événements du parcours : la roche qui affleure. Archettes



En collant au terrain, la route génère des surprises : la découverte du paysage après la crête, par exemple. Parey-sous-Montfort

## Accentuer les événements qui créent la surprise

La route est un médiateur entre l'utilisateur et le paysage. Le charme de l'itinéraire tient à la présence d'événements qui animent le parcours et créent de nombreux effets de surprise. Ces derniers s'illustrent par exemple par :

- le basculement dans la vallée : les vues lointaines se découvrent soudainement à chaque fois que la route franchit la crête du coteau.
- la porte forestière : elle attire l'œil de loin et constitue une porte ombragée qui contraste avec l'ouverture du plateau.
- le virage en épingle de la montagne : il force à ralentir ce qui donne encore plus d'importance aux abords de la route, établit un fort contact avec la roche mise à nue, et révèle la force du relief.
- le franchissement de la rivière : le passage sur le pont donne un point de vue sur le cours d'eau, et permet de découvrir l'autre versant de la vallée masqué par la ripisylve.
- la fenêtre sur le paysage : elle attire le regard vers des éléments ayant sens, et vers le grand paysage environnant.

### Accentuer les événements qui créent la surprise

- . Mettre en valeur les points de basculement : ouvrir les vues, renforcer l'effet de surprise en créant des contrastes.
- . Gérer et créer des portes boisées.
- . Soigner les abords des virages en épingle, créer des points d'arrêt, entretenir les points de vue.
- . Mettre en valeur le pont et la ripisylve.

### Créer des aires d'arrêt attractives

- . Créer des aires donnant un aperçu du paysage.
- . Soigner l'aménagement des aires existantes.

### Promouvoir les alignements d'arbre le long des routes

- . Établir un plan de gestion départemental.
- . Promouvoir une politique de plantation tenant compte des nouvelles recommandations de sécurité.
- . Acquérir des emprises suffisantes dans les projets d'infrastructure.

### Valoriser les jalons qui balisent le parcours

- . Préserver des arbres-repères, des bosquets jalons, des rangées de fruitiers.
- . Remettre en valeur les calvaires de carrefour.
- . Défricher annuellement et entretenir les murs de soutènement les plus en vue.

### Mettre en scène le paysage des carrefours

- . Éviter une trop grande artificialisation des aménagements des galettes centrales des giratoires.
- . Conserver un vocabulaire simple évoquant la route et non le jardin : engazonnement, plantation d'arbres, de haies...
- . Utiliser les arbres de haut-jet qui laissent passer le regard et signalent le carrefour de loin.
- . Ne pas déconnecter le carrefour de son site par des talus ou des plantations.
- . Étudier les profils des talus afin de mieux les raccorder au relief existant.
- . Mettre en valeur l'organisation « en étoile » des grands carrefours de la plaine.

# Enjeux & pistes d'action

- ❑ **Mettre en valeur les points de basculement : ouvrir les vues, renforcer l'effet de surprise en créant des contrastes.**
- ❑ **Créer et gérer des portes boisées.**
- ❑ **Soigner les abords des virages en épingle, créer des points d'arrêts, entretenir les points de vue.**
- ❑ **Mettre en valeur le pont et la ripisylve.**

## Promouvoir les alignements d'arbre le long des routes

Les alignements d'arbre mettent en scène le tracé de la route, en la cadrant et en créant des perspectives. Depuis les alentours, ils signalent le passage de la route et participent fortement à la définition de l'identité des itinéraires. Leur présence a aussi pour effet de créer des liens, tel un trait d'union entre différents endroits (villages, champs). Leur attrait tient à l'étendue de leur implantation qui s'accorde à l'échelle de la route et du paysage traversé. Aujourd'hui ils sont fortement menacés par des abattages et l'absence de nouvelles plantations conséquentes.

- ❑ **Etablir un plan de gestion départemental.**
- ❑ **Promouvoir une politique de plantation tenant compte des nouvelles recommandations de sécurité.**
- ❑ **Acquérir des emprises suffisantes dans les projets d'infrastructure.**

## Valoriser les jalons qui balisent le parcours

En complément des événements majeurs, il existe à une autre échelle, de nombreux petits éléments qui complètent l'animation des parcours. Ce sont par exemple :

- le calvaire ou l'arbre signal à la croisée des routes.
- la rangée de fruitiers qui accompagne la petite route sur la côte.
- les divers éléments que côtoie la route : l'étang, l'éolienne, le mur de soutènement en pierre, le bosquet...

Toutes ces petites composantes paysagères méritent d'être préservées et mises en valeur.

- ❑ **Préserver les arbres-repères, les bosquets jalons, les rangées de fruitiers.**
- ❑ **Remettre en valeur les calvaires de carrefour.**
- ❑ **Défricher annuellement et entretenir les murs de soutènement les plus en vue.**

## Créer des aires d'arrêt attractives

Les aires d'arrêt sont positionnées sur des délaissés routiers sans intérêt paysager. Ils ne permettent que rarement une découverte des lieux et des vues lointaines. Ces aires constituent pourtant un vecteur potentiel de valorisation des itinéraires et des territoires traversés.

Dans de nombreux lieux attractifs (belvédères, traversées forestières...) il n'est pas possible de s'arrêter, faute d'aire aménagée.



Défricher et entretenir les murs de soutènement qui accompagnent les routes. La Croix-aux-Mines



Promouvoir les alignements d'arbre pour mettre en scène le tracé de la route et structurer le paysage. Brechainville



Recréer ou préserver des éléments qui jalonnent le parcours : deux arbres formant une porte sur le paysage. Grand



Animer le parcours en mettant en valeur les effets de surprise, ici une porte boisée laisse entrevoir le paysage. Brantigny

# Pistes d'action



Remettre en valeur les calvaires de carrefour, en les dégagant et en replantant un à trois arbres pour les signaler dans le paysage. Beaufremont

- ❑ **Créer des aires donnant un aperçu du paysage.**
- ❑ **Soigner l'aménagement des aires existantes.**

## Mettre en scène le paysage des carrefours

Ces points d'échange provoquent un ralentissement des usagers. La perception de la route et du paysage change alors au profit d'une focalisation sur les abords directs de la route. D'autre part, la perception lointaine des carrefours permet d'anticiper cet évènement sur le parcours.

Les giratoires forment souvent un écran visuel fort, en raison de la surélévation de la galette centrale et de la plantation de végétaux buissonnants. Cela ne compose pas avec le paysage alentour et empêche les visions plus larges nécessaires à l'anticipation d'une réorientation. Plutôt que de réduire l'aménagement aux abords du carrefour, il serait plus judicieux de l'élargir aux voies d'accès du giratoire.

- ❑ **Éviter une trop grande artificialisation des aménagements des galettes centrales des giratoires.**
- ❑ **Conserver un vocabulaire simple évoquant la route et non le jardin (engazonnement, plantation d'arbres, de haies...).**
- ❑ **Utiliser les arbres de haut-jet qui laissent passer le regard et signalent le carrefour de loin.**
- ❑ **Ne pas déconnecter le carrefour de son site par des talus ou des plantations.**
- ❑ **Étudier les profils des talus afin de mieux les raccorder au relief existant.**
- ❑ **Mettre en valeur l'organisation « en étoile » des grands carrefours de la plaine.**

# Enjeux & pistes d'action

## 6. Quelques fiches-action sur le paysage de la route

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir dans l'aménagement routier. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Beaucoup de fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

### Étude préalable dans le département des Vosges

- Les routes 2x2 voies, dont le trafic est supérieur à 15 000 véhicules par jour.
- Les routes dont le trafic est supérieur à 4 000 véhicules par jour.
- Le canal de l'Est Branche Sud : 1646 passages annuels.
- La Route Thermale dans le Sud du département.
- Les routes « pittoresques » indiquées sur les cartes Michelin.
- Les chemins de Grande Randonnée et les itinéraires Européens.

Étude préalable à un centre d'enfouissement technique dans le département des Vosges. DAT Conseils, 2001. DIREN Lorraine, Rapport

### Schéma des services collectifs

- Intégrer l'autoroute A31.
- Valoriser les paysages perçus depuis les autoroutes A31.

DIREN Lorraine, 1999

### Plan de paysages de la Vallée du Hure

- Améliorer la visibilité et les accès à la vallée.
- Mettre en place un schéma signalétique "Vallée du Hure".
- Faire de la rivière un "signal".
- Améliorer les cols et l'accès à la RD 32.
- Intervenir sur le paysage routier.
- Mieux intégrer les réseaux.
- Imaginer une route des paysages de la vallée du Hure.
- Charte des sentiers et chemins.

Marc VERDIER, 1999. Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude, 119 p.

# Pistes d'action

Les paysages perçus depuis l'autoroute  
A 31. DIREN, RÉGION. 1998

## **Les paysages perçus depuis l'autoroute A31**

- De Toul-péage de Gye à Damblain : une promenade dans la lorraine rurale – révéler l'identité agricole.
- Maintenir la logique d'occupation du territoire : maîtriser l'urbanisation – bien insérer les bâtiments agricoles – préserver des mirabelliers.
- Assurer la continuité de l'alignement d'arbres le long de la N74.
- Respecter les premiers plans : champs, haies, arbres isolés.
- Intégrer les réseaux aériens.
- Bien disposer les zones d'activité de Bulgnéville et Châtenois.
- Maîtriser l'aspect des zones commerciales.
- Entretenir les lisières boisées aux abords de l'autoroute.

# Glossaire

Ambiance  
Bocage  
Bourg  
Butte  
Clairière  
Colline  
Composante paysagère  
Conurbation  
Covisibilité  
Cuvette  
Enjeu paysager  
Entité paysagère  
Espace de respiration  
Hameau  
Horizon  
Limite entre deux entités paysagères  
Lisière  
Mitage  
Panorama  
Paysage  
Pelouse  
Petit patrimoine lié à l'eau  
Piedmont  
Piste / chemin  
Plateau  
Point de vue remarquable  
Qualité paysagère  
Ripisylve  
Rupture  
Sous-entité paysagère  
Transition  
Vallée  
Vallon

Lisière

Ambiance  
Bocage  
Bourg  
Butte  
Clairière  
Colline  
Composante paysagère  
Conurbation  
Covisibilité  
Cuvette  
Enjeu paysager  
Entité paysagère  
Espace de respiration  
Hameau  
Horizon  
Limite entre deux entités paysagères  
Lisière  
Mitage  
Panorama  
Paysage  
Pelouse  
Petit patrimoine lié à l'eau  
Piedmont  
Piste / chemin  
Plateau  
Point de vue remarquable  
Qualité paysagère  
Ripisylve  
Rupture  
Sous-entité paysagère  
Transition  
Vallée  
Vallon

# Glossaire

## Ambiance

(Du latin ambiens, de ambire « entourer ») Ce qui environne quelqu'un ou quelque chose ; ce qui constitue le milieu où l'on se trouve. Synonyme : atmosphère, climat. Larousse, Petit Robert.

## Bocage

Espace fortement cloisonné par des haies denses d'arbustes et d'arbres, éventuellement édifiées sur des talus de terre. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Système agraire formé d'un maillage continu de parcelles closes par des haies vives. Extrait de « L'entretien courant des haies » IDF.

## Bourg

Entre ville et village, le bourg est une petite agglomération qui se distingue des villages voisins et plus petits par la tenue régulière d'un marché, par des magasins et des services élémentaires (...). Si le rayonnement commercial est le trait principal du bourg, son origine est militaire, ou du moins défensive : même si les connotations d'argent sont fortes et l'ont fait oublier, l'origine du mot est le germanique « Burg », château fort ou ville close, dérivé de loin du « Bherg », hauteur (...). D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Butte

Forme de relief érigée et isolée, de taille très variable. Butte-témoin : butte dégagée en avant d'un plateau et « témoin » d'une ancienne extension de ce plateau. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

1°Tertre naturel ou artificiel que l'on adosse à la cible. « Être en butte à » : être exposé à (comme si l'on servait de cible).

2°Petite éminence de terre. Synonymes : colline, hauteur, monticule, tertre. Petit Robert.

## Clairière

(De clair) Endroit dégarni d'arbres dans un bois, une forêt. Synonymes : échappée, trouée. Petit Robert.

Espace ouvert au sein d'un bois, d'une forêt. La partie « claire » de la forêt quand elle est naturelle, et éclaircie quand on l'a dégarnie. Une clairière est ensoleillée et propre à l'habitat, à la culture, lieu de vie par opposition au sous-bois, lieu de mystère et de crainte : l'ogre ne connaît ni l'essartage ni l'écobuage, (...). Image de l'îlot de connaissance au milieu de la forêt des ténèbres. La clairière, y compris par son étymologie, joue un grand rôle dans l'imaginaire et la symbolique des lieux. Elle est apparition de la lumière, espace libre, communiquant « directement » avec le ciel, et toutefois protégée, inaccessible (...). D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Colline

Relief de dimension modérée, plus ou moins allongé, se présentant généralement en famille (sinon on parle plutôt de butte). L'altitude relative est assez faible : 50 à 500 m environ. Les collines se développent surtout dans des roches relativement imperméables et tendres, propices à la multiplication des vallons, et notamment dans les dépôts de piedmonts.

L'ensemble du relief évoque l'idée de vagues, de moutonnements. Le mot colline attire les images élégiaques et dionysiaques et des comparaisons anthropomorphiques où il est question de flancs, de croupes, de mamelons. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Composante paysagère

Élément simple du paysage participant à la composition de tous les paysages vosgiens. Les composantes peuvent être de nature agricole (le verger, l'arbre isolé, la rangée de fruitiers...), bâtie (l'usine, l'usoir, le mur de pierre...), hydraulique (le ruisseau...), forestière (le petit bois, la coupe...) ou liées aux circulations (la route en belvédère, la piste forestière, le sentier...).

**Composante** : élément d'un ensemble complexe. Petit Robert.

## Conurbation

Mot à mot et étymologiquement, conurbation signifie « plusieurs villes ensemble ». Le mot évoque la réunion de plusieurs villes, distinctes à l'origine. Les conurbations sont des agglomérations multipolaires. Elles sont fréquentes sur des « gisements » de ressources : bassins miniers, régions touristiques. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Covisibilité

Une aire de covisibilité est une portion de paysage que le regard peut découvrir dans son ensemble depuis plusieurs points répartis de part et d'autre de l'aire.

La présence d'une telle aire permet de lire et de comprendre aisément l'organisation du paysage, ce qui donne souvent une grande force au paysage ainsi perçu. Mais elle implique aussi la nécessité d'une vigilance accrue, car le paysage étant vu depuis plusieurs endroits de façon globale, il devient très sensible à tout changement d'affectation du sol (culture, boisement, construction), ou à toute modification dans la gestion du territoire.

## Cuvette

En géographie : on nomme ainsi une dépression plus ou moins circulaire, dont les bords sont en pente plutôt faible ou très faible, quelles qu'en soient la taille et l'origine. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Enjeu paysager

Éléments du paysage dont la prise en compte est nécessaire pour préserver et développer l'identité des lieux dans les aménagements futurs ou le développement d'un secteur. L'identification d'un enjeu cadrera et fédérera les interventions sur l'ensemble du territoire, d'une entité ou d'un lieu.

**Enjeu** : par extension « ce que l'on peut gagner ou perdre, dans une entreprise », Petit Robert.

## Entité paysagère

À une échelle d'analyse donnée (ici, l'échelle du département des Vosges), portion d'un territoire présentant des caractéristiques paysagères distinctes découlant de la perception, de l'organisation et de l'évolution des éléments suivants : morphologie, relief, occupation des sols, organisation du bâti, nature et qualité des horizons, organisation du réseau hydrographique... Celles-ci l'identifient et le différencient des entités paysagères contiguës.

À l'intérieur d'une entité, des territoires hétérogènes peuvent être réunis, tant qu'ils respectent les caractéristiques principales de l'entité.

Cette portion d'un territoire distinct correspond à un premier niveau de subdivision d'un territoire d'étude.

**Entité** : 1° « Ce qui constitue l'essence d'un genre ou d'un individu ».

2° « Objet considéré comme un être doué d'unité matérielle, alors que son existence objective n'est fondée que sur des rapports. » Petit Robert.

## Espace de respiration

Surface ouverte visuellement, située entre des espaces plus fermés. Opposition entre des modes d'occupation du sol qui alternent : espace agricole au sein de l'urbanisation dense d'une ville, clairière au sein de la forêt, prairies entre les villages et la forêt....

## Hameau

Petit groupe d'habitations (origine ham, comme home et heim, à la fois foyer et lieu habité, demeure et monde) le terme s'applique parfois à des constructions non habitées (un hameau de granges en montagne). Le hameau est généralement un groupement de fermes. En France, le hameau n'a pas de statut juridique et relève des écarts. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Horizon

(Du grec horos, signifiant borne, limite) Limite du visible. Endroit où le ciel et la terre semblent se joindre. La ligne d'horizon : la ligne qui semble séparer le ciel de la terre à l'horizon. L'horizon peut être proche, lointain, large ou limité, ce qui influence la perception des paysages (grands horizons : vastes plateaux ou plaines à vues dégagées). La nature de la ligne d'horizon a également une grande importance : ligne de crête boisée ou occupée par des prairies, col... Les points hauts dégagés constituent des points forts dans la découverte des paysages : points d'appels visuels, belvédères ...

# Glossaire

## Limite entre deux entités paysagères

Frontière entre deux entités. On peut distinguer deux types de limites : les [ruptures](#) et les [transitions](#).

**Limite** : « Ligne qui sépare deux terrains ou territoires contigus » Petit Robert.

## Lisière

(Du latin *list*, bordure, bande) Bordure. S'emploie surtout pour les forêts (Synonyme : orée), et pour les champs. Cependant on évoque parfois les lisières d'un pays, d'une ville. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Mitage

Évoque les trous aléatoires provoqués par les mites dans un tissu (racine indo-européenne « mai », idée de ronger, couper en très petits morceaux). D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

**Mitage du territoire** : par analogie, évoque la consommation de l'espace et la dégradation du « tissu » agricole, forestier, naturel ou urbain.

**Mitage bâti ou urbain** : éparpillement de constructions dans un territoire rural, sans recherche d'une cohérence de développement du bourg ou du hameau proche. Ce mode d'extension s'effectue aux dépens du territoire agricole et il entraîne souvent une banalisation des paysages.

**Mitage forestier** : La présence de nombreux micro-boisements (ou boisements en "timbre-poste") peut entraîner, au même titre que les constructions, un mitage du territoire agricole. Ils ont tendance à fragmenter le paysage et à amoindrir sa lisibilité ainsi que sa cohérence. Cela complique aussi la gestion des terres adjacentes à ces boisements.

On peut également parler de mitage forestier lorsque le couvert forestier apparaît mité par la juxtaposition de petites coupes à blanc.

## Panorama

En grec : qui montre tout (de Pan, tout et horama, vue) ; désigne une vue circulaire. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Paysage

Étymologie : ce que l'on voit du pays, d'après le mot italien *paesaggio*, apparu à propos de peinture pendant la Renaissance ; ce que l'œil embrasse... d'un seul coup d'œil, le champ du regard. Le paysage est donc une apparence et une représentation : un arrangement d'objets visibles perçu par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins (...). Il n'est de paysage que *perçu*. Certains de ses éléments n'ont pas attendu l'humanité pour exister ; mais s'ils composent un paysage, c'est à la condition qu'on les regarde. D'après « les mots de la géographie » Roger Brunet.

Partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et ou humains et de leurs interrelations. Le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social (...). Il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion, et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emploi (...).

Le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales (...). Il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne (...). Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien. D'après la Convention européenne du paysage, Florence, octobre 2000.

## Pelouse

Formation végétale basse, courte, parfois serrée.

## Petit patrimoine lié à l'eau

Lavoirs, fontaines, vannes... Ils sont le témoin d'une utilisation ou d'une maîtrise hydraulique (parfois abandonnée) du secteur : abreuvement des animaux, flottage, industrie... Ils permettent de rendre visible la présence de l'eau et constituent des éléments attractifs de découverte du territoire.

## Piedmont

Espace de plaine situé au pied d'une montagne et qui entretient des rapports géographiques avec celle-ci. Il est fréquent qu'une ligne de ville se développe au contact des deux mondes, au pied de la montagne, en site de débouché de vallée. Il est également commun qu'au sein du piedmont, à bonne distance de la montagne, apparaissent des villes plus grandes, coordonnant le développement et le service de l'ensemble. La topographie du piedmont peut être accidentée par des déformations (...) des terrains, et par l'enfoncement des rivières issues de la montagne. D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Piste / chemin

**Piste** : trace de cheminement, chemin mal établi, non revêtu. Etymologie de même sens que « brisée » : ce qui est pilé, broyé, foulé. D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

**Chemin** : voie qui permet d'aller d'un lieu à un autre ; bande déblayée assez étroite qui suit les accidents du terrain (côte, grimpe, montée, raidillon, rampe, descente, sente, sentier, cavée, laie, layon, lé, chemin sinueux, tortueux, en zigzags). Petit Robert.

## Plateau

Forme de relief tabulaire. Il peut être « éventré » ou « incisé » par des vallées encaissées, et porter des reliefs résiduels. Le plateau domine la plaine d'un ou plusieurs côtés. D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

Etendue de pays assez plate et dominant les environs. Plateau calcaire. Petit Robert.

## Point de vue remarquable

Point de vue aisément accessible, permettant d'embrasser un large paysage. Situés en hauteur, les points de vue ont un rôle essentiel de « respiration » dans la perception du paysage ; ils permettent également de saisir les logiques d'organisation d'un territoire et de ses paysages. Reste ensuite à découvrir ceux-ci de l'intérieur...

## Qualité paysagère

Point fort du paysage. Caractéristique du paysage à la fois communément lisible et ressentie positivement, à l'échelle du périmètre décrit : on pourra parler des qualités paysagères d'une grande région, d'un site. Cette qualité résulte d'une rencontre entre un état de fait (l'état des lieux objectif du site) et les valeurs que l'observateur y projette. Une qualité paysagère peut être une qualité d'ambiance globale (ex : la mosaïque de couleurs à perte de vue, le silence...) comme une composante ou un assemblage d'éléments significatifs (ex : le chemin-couloir et ses fenêtres). Une qualité paysagère est donc une valeur à la fois matérielle, liée à un objet physique (ex : présence ou non d'arbres isolés au premier plan) et culturelle (dans ce lieu, à cette date, tel observateur apprécie la profondeur de champ qui en résulte ; tel autre apprécie l'arbre comme rappel visuel de « la nature », de l'aléatoire). Les qualités paysagères d'un site fondent les enjeux paysagers sur un site donné ; à ce titre, elles forment les points d'appui d'une action sur le paysage. Leur origine, réelle ou supposée, n'est pas neutre : souvent héritées du passé -auquel cas elles bénéficient fréquemment des privilèges de l'ancienneté- elles peuvent aussi caractériser l'émergence d'un nouveau paysage ou être issues d'un grand aménagement.

## Ripisylve

Formation végétale composée d'arbres et d'arbustes installée le long d'un cours d'eau.

## Rupture

Dans le cadre de cet atlas : surface réduite formant une frontière brusque entre deux entités paysagères. Passage très soudain d'une entité paysagère à une autre.

## Sous-entité paysagère

Sous-division d'une entité paysagère, présentant des caractéristiques paysagères propres qui l'individualisent au sein d'un ensemble reconnu constitué par l'entité.

## Transition

Portion de territoire mettant en relation plusieurs entités paysagères. Une transition, à une échelle donnée, est caractérisée par une modification progressive des caractéristiques des deux entités paysagères, au fur et à mesure que l'on progresse vers l'une ou l'autre.

# Glossaire

## Vallée

Espace allongé entre deux zones plus élevées (plis concaves ou espace situé de part et d'autre du lit d'un cours d'eau). Petit Robert.

Dépression allongée creusée par un cours d'eau. Une vallée a des versants, un fond plus ou moins plat ; elle est ample ou encaissée, parfois en gorge (...). D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

## Vallon

Petite dépression allongée entre deux collines, deux coteaux. Petit Robert.

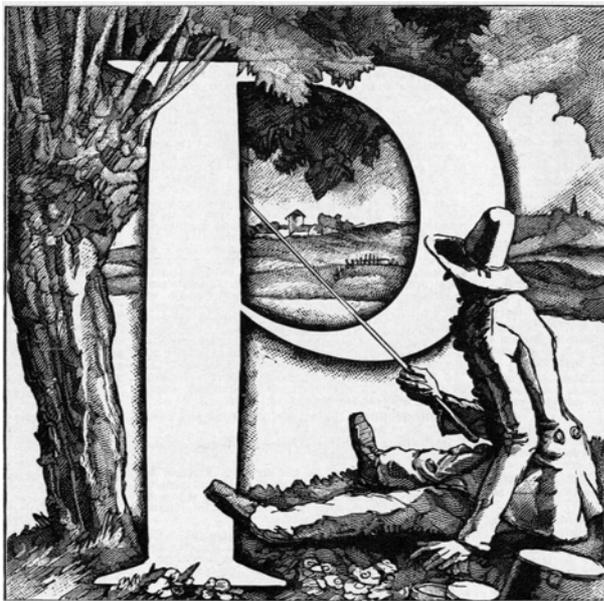
Autrefois grande vallée, selon l'étymologie ; de nos jours, petit val. Le vallon est à la fois un nid et un giron. Une très large utilisation en a été faite par les Romantiques. On s'y réfugie, c'est ombreux, humide, profond, mystérieux, secret, dominé, bref féminin, évoquant l'entre seins (la vallée et la gorge ont fourni ici de nombreuses images) et l'entre cuisses, avec une notion de paradis (...). D'après « Les mots de la géographie » Roger Brunet.

# La méthode d'élaboration de cet atlas

1. L'analyse paysagère par le croisement de regards  
464
2. Cartographier le paysage au 1/100 000 ..... 467
3. Les enjeux paysagers ..... 469
4. Quelques textes de référence ..... 470

# Méthodologie

## 1. L'analyse paysagère par le croisement de regards



Le paysage n'est pas un lieu, mais un regard sur un lieu (Larrère).

Cet atlas a mis en œuvre une méthode de « regards croisés » entre quatre types d'approches sur un même paysage. Tous sont légitimes, mais n'ont pas la même place dans la démarche.

Ces regards s'entrecroisent de façon plus ou moins marquée au sein d'une même personne quelle qu'elle soit, depuis l'universitaire jusqu'au résident.

Les deux premiers (regard esthétique, regard projeté) contribuent principalement à élaborer des enjeux dans une approche technique. Les deux autres sont nécessaires à la compréhension générale du paysage au moment d'engager des actions mieux acceptées par le plus grand nombre et de les accompagner d'actions de sensibilisation et d'animation.

### Le regard esthétique

Synonyme : regard du paysagiste.

Ce regard formé dépend des références culturelles. C'est lui qui justifie, par exemple, que l'on classe des sites. Nos critères de jugement des beaux paysages sont fortement influencés par toutes les représentations : peinture, cinéma, littérature.

Concrètement, ces regards sont construits lors des tournées de terrain des paysagistes de l'équipe, et par le recueil auprès des références bibliographiques de paysagistes.

### Le regard de l'acteur local

Synonymes : regard intéressé ; regard lié au projet.

Il est élaboré par un porteur de projet forcément « intéressé », amené à prendre parti sur le devenir du territoire concerné, dont le regard s'affine et s'oriente autour du projet concerné : aménageur, forestier, élu local responsable associatif défendant un point de vue, etc.

Concrètement, ces regards sont recueillis lors des ateliers transversaux, ainsi que dans les documents de référence des acteurs agricoles, forestiers, environnementaux.

### Le regard de l'utilisateur

Synonymes : regard initié (Larrère) ; regard vernaculaire.

C'est le regard d'une personne qui connaît les lieux, les fréquente. Endogènes, intérieurs aux territoires, ces regards sont liés aux usages : usages exceptionnels et patrimoniaux comme la recherche d'un lieu d'habitation, d'un outil de travail (parcelles agricoles) ; usages rituels comme les grands déplacements pour entrer ou sortir des Vosges, faire découvrir la région à des proches ; usages courants de la vie de travail, la vie domestique comme les déplacements quotidiens, mensuels, et la « vue de sa fenêtre ».

Concrètement, ces regards sont recueillis par entretiens individuels, assortis d'une tournée de terrain, et par des échanges en groupe lors d'ateliers transversaux.

### Le regard du scientifique

Synonymes : regard informé (Larrère) ; regard de technicien.

Il dépend d'un savoir. Il permet de repérer les signes perceptibles du socle géographique et de l'histoire locale de la mise en valeur par l'homme, de l'évolution de la nature.

Concrètement, ces regards sont élaborés par quelques entretiens avec des personnes ressources, et recueillis par recherches bibliographiques auprès d'auteurs universitaires : géographes, historiens, géologues, agronomes.

## Le terrain : nécessaire pour une approche sensible des paysages

### UNE VASTE AIRE D'ÉTUDE

L'aire d'étude contractuelle concerne le département des Vosges dans son ensemble, soit 515 communes. Mais le paysage ne s'arrêtant pas aux limites administratives, le territoire réellement étudié est de fait un peu plus vaste.

### UN INVESTISSEMENT NECESSAIRE

Les paysages des Vosges sont, pour l'essentiel, relativement ouverts, ce qui facilite une découverte ou une lecture rapide des paysages. Néanmoins, une forte présence sur le terrain s'est avérée indispensable pour en faire le tour et pour les appréhender plus en finesse.

Les tournées de terrain ont été effectuées chaque fois par deux paysagistes, et sont essentiellement basées sur la perception depuis les routes, complétée par quelques itinéraires à pied. Comme le sait tout cartographe, les notes sont prises au 1/50 000 sur le terrain, pour effectuer un rendu final au 1/100 000.

## La prise en compte du paysage vécu des habitants et des acteurs locaux

Deux types d'approches ont été utilisés :

### DES QUESTIONNAIRES LORS DES COMITES TECHNIQUES

Des questionnaires ont été distribués lors des comités de pilotage (et par courrier avec les comptes-rendus des comités) portant sur les attendus de l'atlas, sur les contenus, sur les personnes ressources à contacter...

### DES ATELIERS D'ÉCHANGES TRANSVERSAUX

Il s'agit de groupes de travail, sous forme de demi-journées de terrain réunissant plusieurs participants : habitants, élus, gestionnaires, associations.

Deux séries de 2 demi-journées ont été animées conjointement par le bureau d'étude (un paysagiste + un animateur) et par le comité technique (paysagistes).

Supports d'enregistrement : Prise de notes, photos.

## Compte-rendu des ateliers transversaux

Quelques éléments de bilan de ces ateliers, autour des trois objectifs définis.

L'investissement de terrain en quelques chiffres	
Journées sur le terrain	<b>70 jours</b> dont : 50 pour l'analyse 6 pour les ateliers 14 pour les réunions.
Km parcourus	<b>10 000 km</b>
Photographies	<b>11 000 clichés</b>

## La concertation



# Méthodologie

## FAIRE CONNAITRE LE FUTUR OUTIL « ATLAS DES PAYSAGES » ET SA DEMARCHE

Une centaine de personnes a reçu l'invitation et, en annexe, une brève présentation de l'atlas.

Une quarantaine de personnes au total s'est confronté à l'analyse sensible des paysages autour des trois questions-clefs.

## CREER DES OCCASIONS D'ÉCHANGES AUTOUR DES ENJEUX DE PAYSAGE

Certaines personnes avaient simultanément plusieurs casquettes, par exemple élu local et habitant. Seule l'identité principale est reportée ici.

Les échanges avaient lieu d'abord par petits groupes de 2 à 4, suivis d'une mise en commun. Cette formule a permis de récolter un matériau abondant.

## APPORTER UNE CONTRIBUTION AU CONTENU DE L'ATLAS

Trouver un point de vue est facile lorsqu'on dispose d'un belvédère dominant, parfois plus difficile car le site dont on se souvient a été à demi masqué par la pousse récente des arbres, parfois difficile, même pour les locaux, car rien ne « s'impose », même si beaucoup de « coins » sont beaux.

L'échelle d'approche, sur un rayon de 1 à 10 kilomètres, s'avère pertinente. Au sein d'un même site, les 3 à 4 groupes ont dégagé à chaque fois de nombreux caractères communs, mais aussi de nombreuses différences entre les sites choisis.

A l'échelle de l'ensemble du département des Vosges, localiser différentes entités paysagères s'est avéré laborieux, même avec le support des cartes. Si l'on excepte quelques grands constats consensuels comme l'opposition massif/plaine, les barrières calcaires, le recoupement des approches et des termes utilisés par les uns et les autres est resté difficile. Ce constat confirme à la fois la difficulté et l'intérêt de cet atlas.

### Groupes de travail transversaux :

L'idée principale était de réunir autour d'un même paysage un groupe de personnalités d'horizons professionnels différents et donc d'approches de l'aménagement du territoire différentes. Le croisement de ces regards et de ces expériences a permis d'enrichir les échanges et peut-être de faire émerger des consensus favorables entre divers aménageurs et usagers du territoire, déterminants dans l'évolution des paysages des Vosges.

30 à 40 personnes ont été invitées par le Conseil Général des Vosges à chacun des 4 ateliers d'une demi-journée chacun.

### Composition :

2 membres du Bureau d'étude (animation)

2 membres (minimum) du comité de pilotage

3 à 10 personnes-ressources locales, gestionnaires ou usagers (forestiers, agriculteurs, collectivités, routiers, comités de tourisme, élus, associations...)

### Programme :

Chaque demi-journée, consacrée à un secteur du territoire, s'est déroulée en deux phases :

1 h d'observation de terrain, par groupe de deux ou trois personnes mixant si possible les origines professionnelles, puis mise en commun : prise de notes écrites, sur les fonds de cartes fournis, croquis rapides.

Les degrés de liberté : chaque groupe a décidé de l'endroit où il est allé. Une totale liberté a été laissée dans le contenu des réponses.

Mise en commun de ces observations : 1h à 1h30 de réflexion commune sur les paysages du secteur plus particulièrement étudié et enfin sur les paysages du département en général. Restitution par un rapporteur.

### Quelques questions-clefs autour desquelles ont eu lieu les échanges dans l'atelier :

-Vous avez envie de faire apprécier ce paysage à un ami de passage dans ce secteur. Que lui montrez-vous ? Ce secteur vous fait-il penser à un autre par des ressemblances ? Par des différences ?

-Vous avez découvert ce paysage il y a des années (combien ?). Voyez-vous des traces d'évolutions en cours ?

-Vous revenez ici dans 10 ans. Y a-t-il des éléments que vous craignez de ne pas retrouver, et lesquels ?

## Qu'est-ce qu'une carte des paysages ?

- « Le paysage et la carte.
- Il existe de grandes différences entre cartes et paysages.
- La première différence est que la carte représente l'espace à une certaine échelle et que cette échelle est la même sur toute l'étendue de la carte. En revanche, le paysage, tel qu'il est vu et tel qu'il est représenté par la photographie ou par le dessin, se caractérise par un glissement d'échelles, depuis la grande échelle au tout premier plan jusqu'à des échelles de plus en plus petites vers l'horizon.
- La deuxième différence est que la carte est une représentation de l'espace à deux dimensions, la troisième, la hauteur, étant représentée de façon conventionnelle par des courbes de niveau. En revanche, le paysage est une vision de l'espace à trois dimensions. Alors que la carte est une vue verticale (aérienne), le paysage est une vision horizontale ou oblique de l'espace (l'angle dépendant alors de la dénivellation entre le point d'observation et l'étendue observée).
- La troisième différence (conséquence de la précédente) est que la carte représente de façon homogène une portion d'espace dans sa totalité alors que la vision (ou la représentation) d'un paysage est incomplète, des étendues plus ou moins considérables n'étant pas visibles de l'endroit d'où l'on observe. Ces espaces masqués sont une différence essentielle entre le paysage et la carte. » Yves Lacoste, géographe,
- « Lectures du paysage » INRAP, 1986.

Au 1/100 000ème, 1 cm sur la carte représente 1 km sur le terrain. Difficile dans ces conditions de « représenter le paysage » sur la carte : il suffit d'imaginer tout ce qui peut se passer dans un kilomètre de promenade. Nous avons opté pour une carte de « localisation des paysages ».

### RENDRE LA CARTE LISIBLE

Au final, pour être utilisée, la carte doit être compréhensible par tous (et pas seulement par des « initiés »), cela impose :

- La nécessité de représenter les repères habituels de la cartographie : les routes, le bâti avec la toponymie, exprimés par un code classique.
- La nécessité d'éviter une surcharge graphique : le fond blanc des cartes IGN pour les terres agricoles est un non-sens en terme de paysage, mais il est très pratique en terme de clarté et de lisibilité du document : il y a donc un compromis à trouver entre sens et lisibilité.

## La carte d'analyse des paysages

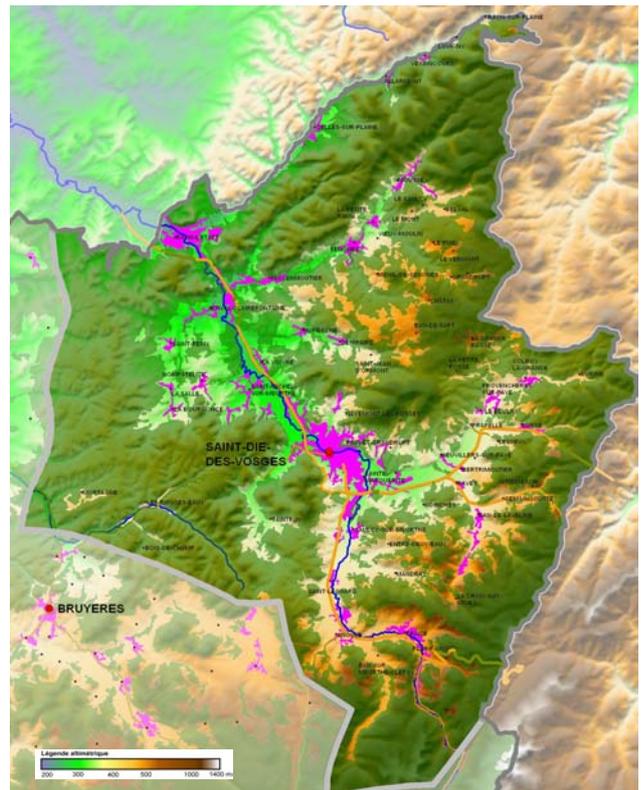
Cette carte est constituée d'un fond de carte supportant des couches d'information issues de l'analyse paysagère sensible. Elle a pour objectif de faciliter la compréhension et la réappropriation de l'analyse paysagère par des personnes n'ayant pas ou peu de culture générale en la matière, de façon à :

- percevoir d'emblée quelques-uns des contrastes entre deux entités voisines. Il est impossible à cette échelle de prétendre restituer tous les contrastes perçus sur le terrain.
- localiser d'un coup d'œil les entités citées dans l'atlas.

### Cartes thématiques

Pour chaque entité paysagère, une série de petites cartes thématiques permettent d'apporter un complément d'information qui surchargerait la carte de synthèse.

## 2. Cartographe le paysage au 1/100 000

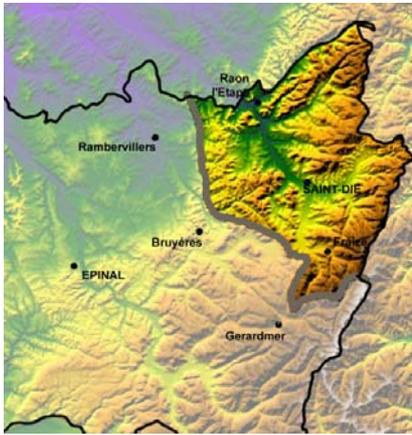


Le travail graphique a cherché à restituer la hiérarchie suivante, issue de l'analyse paysagère :	
Au 1er coup d'œil	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Localisation globale : Grandes zones boisées, Grands lacs</li> <li>-Grands contrastes : Relief général : encaissé, de plateau, de collines, de cuvettes</li> <li>-Ruptures franches et transitions progressives</li> <li>-Entités paysagères</li> </ul>
Vue plus approfondie	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Contraste entre zones ouvertes et boisées : sombre /clair</li> <li>-Relief local et position respective des boisements et clairières en crêtes, sur les flancs ou en fonds de vallons</li> <li>-Densité des cours d'eau, orientés ou non.</li> <li>-Exposition des versants</li> <li>-Type d'implantation des villages par rapport au relief, aux cours d'eau</li> <li>-Disposition des routes principales</li> </ul>

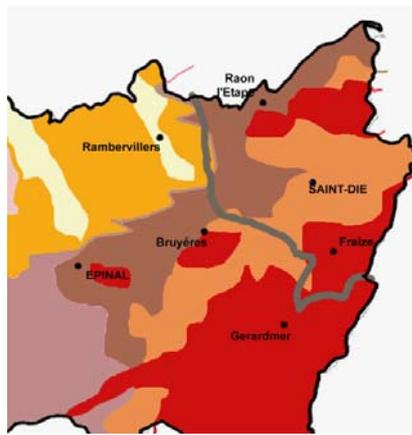
# Méthodologie

Les thèmes abordés sont : le relief, la géologie, l'eau, l'agriculture, la forêt, les routes, l'urbanisme.

Exemple de série de cartes thématiques :



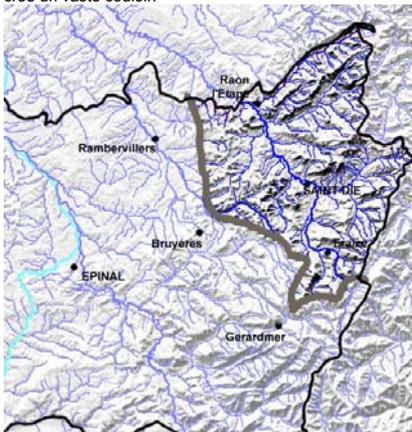
Les Basse-Vosges Gréseuses forment une succession de hauteurs et de vallées comprises entre 250 et 1000 m d'altitude, au milieu desquelles la vallée de la Meurthe crée un vaste couloir.



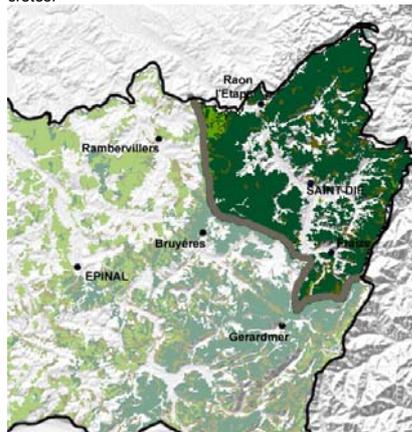
Les Basse-Vosges Gréseuses recouvrent un territoire à la géologie dominée par les grès, bien que d'autres types de roches affleurent également : schistes, granites sur les crêtes.



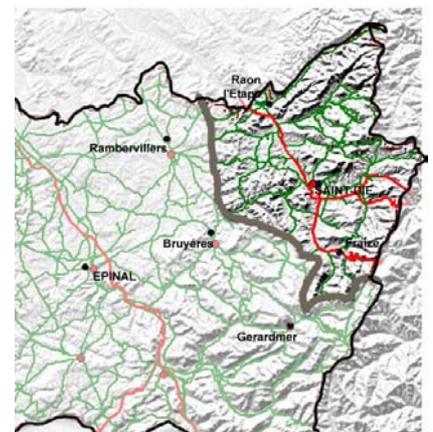
Les prairies et les cultures, liées à l'élevage, se concentrent dans les vallées et sur les replats de faible altitude.



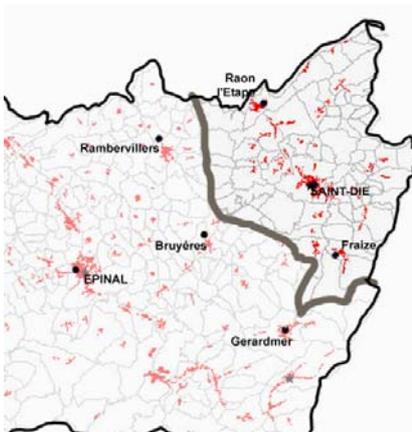
La Meurthe draine l'ensemble du territoire en direction du nord-ouest. A l'est, ses affluents (Plaine, Rabodeau, Fave) ont sculpté de profondes vallées depuis les hauteurs du massif.



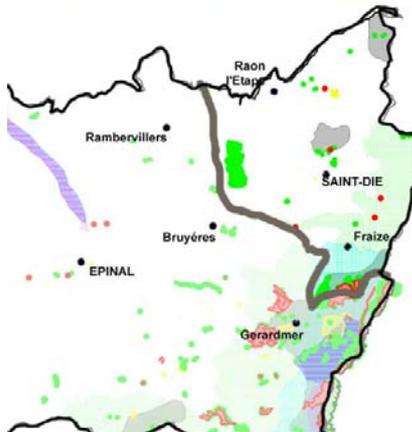
La forêt occupe l'essentiel du territoire, recouvrant toutes les hauteurs. Les boisements sont dominés par les résineux : grands massifs de hêtraies-sapinières, pins sylvestres sur les versants sud, petits boisements d'épicéas dans les vallées.



La vallée de la Meurthe constitue l'axe principal de circulation, permettant le franchissement du massif vers l'Alsace par trois cols : Saales, Ste-Marie, Bonhomme.



L'urbanisation s'est concentrée dans les vallées. Les communes de plus de 1000 habitants se situent essentiellement dans la vallée de la Meurthe. Saint-Dié constituant le cœur urbain de cette entité.



Les reliefs du massif concentrent la majeure partie des secteurs répertoriés comme sensibles ou protégés.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover, géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- calcaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- schistes cristallins et grès
- schistes et grès

## 3. Les enjeux paysagers

### Atlas de paysage/plan de paysage

Dès que l'on aborde la notion d'enjeux, on touche un point sensible, car chacun a des attentes et des espérances différentes (voire divergentes) sur ce sujet. Un atlas n'est pas un plan de paysage : il ne comprend pas un plan d'action validé par des décideurs politiques ou des acteurs locaux.

Il n'est pas là pour résoudre des problèmes, mais pour améliorer la connaissance et pour alerter : la notion d'enjeux est donc abordée comme un clignotant indiquant la nécessité de faire « attention à ».

### Dynamique du territoire et identité paysagère

Les atlas de paysages produits à ce jour en France divergent énormément sur la détermination des enjeux paysagers.

Dans certains atlas, que l'on pourrait qualifier « d'atlas pour les aménageurs », les enjeux paysagers sont décrits uniquement par rapport aux dynamiques de l'occupation du territoire.

Dans d'autres se trouvent non seulement des enjeux paysagers liés aux dynamiques de l'occupation du territoire, mais aussi des enjeux liés à la préservation de l'identité paysagère des lieux. Dans cet atlas, nous nous sommes placés dans ce deuxième cas de figure.

### Deux familles d'enjeux

Clarifier les enjeux, ce n'est pas seulement les décrire. Le but est d'éveiller l'attention, de poser des questions qui, à terme, susciteront une prise de position par les acteurs territoriaux.

Deux critères déterminent la notion d'enjeux paysagers et les choix qui en découlent :

#### L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE : LES PRECAUTIONS A PRENDRE

Certains paysages ont des caractéristiques fortes, dont la prise en compte est nécessaire pour préserver et développer l'identité des lieux dans les aménagements futurs ou le développement d'un secteur.

Le but n'est pas ici de figer le paysage, mais, grâce à une reconnaissance de ses caractéristiques, d'être vigilant afin que les évolutions à venir se fassent en cohérence avec l'identité paysagère du site.

#### LES ÉVOLUTIONS A ACCOMPAGNER

Les paysages évoluent, ils ne sont jamais figés. Les changements qui s'opèrent au fil du temps ont parfois permis l'émergence de nouveaux paysages de qualité, mais force est de constater que cela n'est pas toujours le cas. Bien souvent les évolutions sont insidieuses, non concertées et elles finissent par générer des paysages sans grand cachet.

Il est donc nécessaire de repérer les paysages en évolution afin que tous les acteurs concernés prennent conscience de ces mutations et puissent se concerter sur un projet commun de paysage de qualité.



# Méthodologie

## 4. Quelques textes de référence

### **Le regard sur le paysage n'est ni unique, ni homogène...**

- « Le paysage n'est pas un lieu, mais un regard sur un lieu. Or il y a trois grands types de regards, tous trois légitimes, mais ne conduisant pas aux mêmes appréciations. Les regards esthétiques, regards formés, ceux qui ont justifié que l'on classe des sites. Ces regards dépendent des références culturelles. Les regards informés, qui dépendent d'un savoir. L'agronome ne voit pas le même paysage que l'écologue ou le géomorphologue. Les regards initiés ceux des personnes qui connaissent les lieux, les fréquentent. Ce sont des regards endogènes, intérieurs aux territoires. »
- Raphaël Larrère, Catherine Larrère - Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement - Alto Aubier, 1997

### **Mais les subjectivités peuvent se rejoindre, s'enrichir, parfois s'opposer**

- « Chacun apprécie ou non un paysage en fonction de ses critères personnels, liés à son histoire, à sa sensibilité, à son mode de vie, à ses propres repères. Mais nos regards sont aussi façonnés par des éléments communs à l'époque et à la société où nous vivons. Ainsi, la haute montagne ou les paysages de marais, qui ont longtemps gardé une image très négative, sont aujourd'hui très valorisés et protégés par la loi. La peinture et le cinéma ont une influence très importante sur nos critères de jugement des beaux paysages. »
- Extrait d'un document Mairie Conseils Caisse des dépôts et consignations – CNFPT – Urbanis, 2000.

### **Agir en faveur du paysage nécessite de travailler à la fois sur l'espace physique et sur le regard**

- « Prendre en compte les perceptions des habitants, apprendre à regarder et à comprendre les évolutions d'un paysage, sont essentiels dans toute politique en faveur du paysage. Approche technique et sensible, sensibilisation et animation, doivent être menées de concert. La diversité des points de vue améliore la compréhension générale du paysage et permet d'engager des actions mieux acceptées par le plus grand nombre. »
- Extrait d'un document Mairie Conseils-Caisse des dépôts et consignations – CNFPT – Urbanis, 2000.

### **Du bon usage de la photographie de paysage**

- « Les paysans, avec leurs tracteurs, semblent manier un grand pinceau. Leur travail quotidien crée, vu du ciel, de gigantesques tableaux abstraits. Yann est un photographe de l'esthétique, mais aussi du sens. A une belle photo, il préférera toujours une bonne photo : une photo qui émeut, qui interpelle et qui instruit. D'où l'importance du texte qui accompagne chaque image. Les photographies doivent faire plaisir mais, en même temps, avoir un sens fort et une vertu pédagogique. Le travail de Yann s'inscrit dans la perspective d'un témoignage pour l'avenir et d'un constat qui sera complété par d'autres. » Extrait du site internet de Yann Arthus Bertrand.

*Ont participé à cet atlas*

# *L'équipe de réalisation de cet atlas*

## **Sommaire**

1. Le maître d'ouvrage
2. Les financeurs
3. Les auteurs
4. Le comité de suivi
5. Le comité de pilotage
6. Les personnes ressources et les participants aux ateliers d'échange

# Ont participé à cet atlas

## 1. Le maître d'ouvrage



### Conseil général des Vosges

8, rue de la Préfecture 88088 EPINAL Cedex 9,  
Direction vosgienne de l'aménagement  
03 29 29 88 88 télécopieur : 03 29 29 89 85  
[www.vosges.fr](http://www.vosges.fr)

## 2. Les financeurs



### Conseil général des Vosges

8, rue de la préfecture  
88088 EPINAL cedex9  
[www.vosges.fr](http://www.vosges.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Etat français

FNADT

# Ont participé à cet atlas

## 3. Les auteurs

### **François BONNEAUD, paysagiste dplg**

Mandataire de l'équipe, analyse paysagère et conception graphique.

12 rue de Rennes, 35130 La Guerche de Bretagne  
Tel et Fax : 02 99 96 49 26 ; francois.bonneaud@free.fr



### **Stéphane BERTIN, paysagiste dplg**

Analyse paysagère et interface environnementale et urbanistique.

36 rue Boissonnade, 75014 PARIS

Tel et Fax : 01 43 21 49 89 ; Stephane.bertin@free.fr



### **Jacques VERTES, ingénieur agronome INA-PG.**

Conception des documents informatiques.

Le Maizerais, 14310 VILLY-BOCAGE

Tel : 02 31 25 27 89 Fax : 02 31 25 27 88  
verakis@wanadoo.fr



### **Thomas SCHMUTZ, ingénieur agronome INA-PG**

Analyse du territoire, enquêtes interviews ; conception graphique et cartographique.

Le Sémiramis 1, allée du Communal, 35770 VERN SUR SEICHE

Tel : 02 23 30 43 44 Fax : 02 23 30 43 45  
aubepine@aubepine.fr



# Ont participé à cet atlas

## 4. Le comité de suivi

### Conseil général des Vosges

François SCHRICKE : 03 29 29 89 70

Stéphanie GYSIN

Christelle DUC

8 rue de la préfecture

88088 EPINAL cedex 9

03 29 29 88 88 fax : 03 29 29 86 37

[www.vosges.fr](http://www.vosges.fr)

### Direction régionale de l'environnement Lorraine

Muriel BOUDARD : 03 87 39 97 85 fax : 03 87 39 99 50

19 avenue Foch

BP 60223

57005 METZ cedex1

### Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Frédéric SCHALLER : 03 89 77 90 20

1 cours de l'Abbaye

68140 MUNSTER

### Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges

Géraldine SEROT : 03 29 2 89 40 Fax : 03 29 29 89 40

Conseil Général

17 rue Gambetta

88088 EPINAL cedex 09

# Ont participé à cet atlas

## 5. Le comité de pilotage

Ont été invitées à participer les personnes suivantes :

Alain ROUSSEL	Vice-président du Conseil Général des Vosges
François SCHRICKE	Conseil Général des Vosges
Christelle DUC	Conseil Général des Vosges
Stéphanie GYSIN	Conseil Général des Vosges
Eric EGLER	CCI des Vosges
Nicolas BAUER	CCI des Vosges
Denis DAGNEAUX	DDAF 88 - service Environnement Forêt
Géraldine LEMARCHANT	ONF Lorraine
Marilyne HOUSSIN	ONF Lorraine
Nathalie BAUDRIER	ONF Vosges
Véronique GODEY	DDE 88 -SUH
Jean-François CULOT	UNICEM
Anne MADESCLAIRE	CRPF - LA
Jean-Marie GROSJEAN	CAUE 88
Géraldine SEROT	CAUE 88
Bernard MAETZ	Président de communauté de communes de la Fave
Frédéric SCHALLER	PNR des Ballons des Vosges
Virginie LEDERMANN	AREL
Mme HENNETON	E.P.F.L.
M. PHILIPPE-JANON	Chambre d'Agriculture des Vosges
Damien PENETRAT	Chambre d'Agriculture des Vosges

# Ont participé à cet atlas

## 6. Les personnes ressources et les participants aux ateliers d'échange

De nombreuses personnes nous ont guidés ou ont accepté de se prêter à cet exercice quelque peu inhabituel qu'est l'analyse de son propre paysage. Ces regards ont considérablement enrichi notre analyse.

Nous espérons que ces rencontres, souvent passionnantes, ont été aussi enrichissantes pour elles qu'elles l'ont été pour nous, et que chacun aura le plaisir de retrouver trace dans l'atlas de ce qu'il nous a confié.

Que tous en soient sincèrement remerciés. A titre non exhaustif, nos remerciements vont à :



Domrémy, 27 avril 2004



Charmes, 28 avril 2004



Corcieux, 11 mai 2004



Gruey-Darney, 12 mai 2004

MOREL	Village 1900- Xaronnal
Alain ROUSSEL	Vice Président du Conseil Général des Vosges
François REMOUILLE	
Ph. JACQUEMIN	Mairie de Rehaupal
Géraldine LEMARCHANT	ONF Lorraine
Hubert THIERY	Mairie de Relanges
Céline BREGIER	Communauté de communes de Moyenne Moselle
Chantal DEBRY	Association Rempart du Vieux Châtel
Jean-Luc LELIEVRE	Office du Tourisme du Pays de Charmes
Henri MENTRE	Office du Tourisme du Pays de Charmes Udots- Vosges
Gérard PACHOT	Maire de Chamagne
Géraldine SEROT	CAUE 88
Gilbert POIROT	Conseiller général, élu chargé de l'environnement de Gérardmer
Frank DECULTOT	Mairie de Xonrupt
Philippe GÉORGEL	Vice président environnement de la Communauté de communes du canton de Brouvelieures
Cyrille SAYER	Communauté de communes du canton de Brouvelieures
Armelle BRIANÇON	PNR BV
Bernard ADAM	Coussey
J Marie ADAM	Sulosse
Dominique BARRET	Adjoint à la commune de Neufchâteau association Action Rivière Ranure
Laurette BOURDACHE	Chermisey
Chantal HAMPAGNE	Conseillère municipale de Gironcourt/Vraine
Denis COIFFIN	Communauté de communes du Pays de Jeanne
Pierre FAUVET	CSL Maxey/Meuse
Laura GIRODET	Communauté de communes du Pays de Jeanne

# Ont participé à cet atlas

Gérard HUMBLLOT	Communauté de communes du Châtenois
Michel JOANNES	association « Action-Rivière-Nature »
J Paul MAURICE	CSRPN
Anne MUNDING	Communauté de communes du pays de Neufchâteau
J Marie PETECOT	Circourt/Mouzon
Albert ROLLAND	Action Rivière Nanure
Serge ROUSSE	Circourt/Mouzon
Gérard THOUVENIN	Mairie Gironcourt / Vraine
André VEBERT	Mairie Michevaux
Christiane BOIVINET	Hennezel
Gaby BONTEMPS	Club de la vallée de l'Ourche
Julien CHERY	Chambre d'agriculture – SUAForet. Conseiller forestier sur le secteur de la Vôge
Denise CHOFFEL	Association des croqueurs de pommes Association poiriers de façade
Jacques CUEFF	Lerrain
Mathieu CURE	Communauté de communes du pays de Saône et Madon
Bernard DELEMONTEY	Musée du verre et des activités anciennes de la forêt Hennezel
Hugues DEVAUX	Atelier de développement du pays de Saône et Madon
Claire DUPRE	Syndicat mixte de développement de la Saône Vosgienne
Roger JEANMAIRE	Coelvecourt et Adompt
Gérard KISLIG	Esley
MATRY	Claudon
Emile MONTEMONT	Association des croqueurs de pommes - Monthureux sur Saône
PRUNEAUX	Mairie Darney
Jean-Marie RIAT	Mairie Escles
Yves VAILLANT	Mairie Saint Baslemont
Jennifer CASINI	Diren Lorraine